La Voix de l'Est

PHOTO FOURNIE PAR RENAISSANCE LAC BROME

LES QUAIS DE LA DISCORDE

LAC-BROME PRÊTE À ENTAMER DES RECOURS POUR FAIRE RESPECTER SA RÉGLEMENTATION

PAGE 3



PHOTO JANICK MAROIS

GRANBY

DES VÉLOS SUR MESURE POUR LES POLICIERS

PAGE 4



BERLIN

LUKA ROCCO MAGNOTTA ARRÊTÉ

PAGE 5

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Nos fleurs de soie nos plantes artificielles et accessoires déco
WOW
Véronneau.com
PLANTES & DÉCORS
922, rue Principale GRANBY
450.991.1554

LINCOLN MKX
La nouvelle MKX 2013 à traction intégrale
Livraison à domicile – service valet
Programme d'entretien ★★★★★
deragon Lincoln
450 266-0101
www.facebook.com/deragonfordlincoln
www.deragonlincoln.com
LINCOLN MKZ
2908726

VILLE VS CAMPING GRANBY

Nouveau rebondissement dans la saga



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.qc.ca



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

La Ville de Granby récupérera une bande de terrain de 66 mètres et procédera à l'enlèvement des différents aménagements réalisés au fil des ans par les propriétaires du camping.

GRANBY — Nouveau chapitre dans le bras de fer qui oppose la Ville de Granby au Camping Granby. Les élus ont résolu hier soir en séance publique de faire exécuter le jugement de la Cour supérieure, rendu en 2009. Cela signifie que la Ville récupérera une bande de terrain de 66 mètres et procédera à l'enlèvement des différents aménagements réalisés sur celle-ci au fil des ans par les propriétaires du camping.

Il s'agit d'un nouveau rebondissement dans ce dossier complexe qui s'étire depuis près de 10 ans. Rappel historique: tout a commencé en 2003 quand la Ville de Granby a adopté un nouveau règlement de zonage, avec des usages conditionnels, pour officialiser le statut commercial du camping tout en créant autour de lui une zone tampon résidentielle.

L'entreprise estimait toutefois avoir des droits acquis pour l'ensemble de son terrain, qu'elle avait commencé à agrandir, notamment sur un terrain boisé qui longe la rue Lemieux.

En juin 2009, la Cour supérieure a reconnu les droits acquis de Camping Granby, mais seulement sur une partie du terrain. Les propriétaires du camping cinq étoiles, Philippe Lussier et Hélène Côté, ont ainsi été sommés de cesser d'utiliser une bande de 66 mètres située à l'extrême est du terrain. Le couple en a appelé de cette décision. La Cour d'appel a cependant confirmé le jugement de la Cour supérieure en mai 2011. Et, en novembre dernier, la Cour suprême a refusé de revoir le dossier.

«On veut maintenant faire respecter le jugement de la Cour supérieure. Ça doit se faire», a commenté hier brièvement le maire, Richard Goulet, à l'issue de la séance publique.

Aux frais des proprios

Dans les circonstances, le conseil municipal a autorisé le directeur général de la Ville, Michel Pinault, à retenir les services d'un arpenteur-géomètre afin qu'il se rende sur le lot en question, accompagné d'un inspecteur en bâtiment de la Ville, pour établir de façon précise «les limites de la partie de lot visée par le jugement rendu par la Cour supérieure, ainsi que la localisation et les dimensions de tous les ouvrages, chemins ou sites de camping aménagés ou en voie d'aménagement», tel que le stipule la résolution adoptée hier soir.

Le directeur général est également autorisé à retenir les services d'une entreprise possédant les équipements nécessaires pour procéder à l'enlèvement des divers aménagements effectués dans la fameuse bande de terrain. Une fois cette opération réalisée, les lieux seront revégétalisés.

La résolution précise qu'un préavis de 10 jours sera donné à Camping Granby afin de l'informer de la date à laquelle les travaux seront effectués. La facture sera refilée aux propriétaires du camping, a-t-il par ailleurs été décidé. «La somme alors due à la municipalité suite à cette intervention sera assimilée à une taxe foncière», peut-on lire dans la résolution.

«Il pourrait éventuellement y avoir des aménagements, mais ils devront être réalisés avec l'accord de la Ville. Dans un premier temps, les lieux doivent être restaurés», a conclu le maire Goulet.

Certains résidants du secteur se seraient plaints par le passé du bruit et de la fumée dégagée par les feux de camp du camping.



PHOTO ALAIN DION

Les élus ont résolu hier soir en séance publique de faire exécuter le jugement de la Cour supérieure, rendu en 2009.

CHEMIN SAXBY SUD

Bromont fera des travaux de réfection cet été



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Le piètre état de la chaussée du chemin Saxby Sud a fait l'objet de plusieurs plaintes de citoyens, particulièrement au printemps. La Ville de Bromont y réalisera des travaux de réfection cet été, même si la dépense n'était pas prévue à son budget pour l'année 2012.

ARIANE FARIBAULT
ariane.faribault@lavoixdelest.qc.ca

BROMONT — Nombreux sont les résidants de Shefford et de Bromont qui attendaient cette nouvelle: le conseil de Bromont a annoncé hier qu'il allait de l'avant avec la réfection d'une portion de 500 mètres du chemin Saxby Sud, entre le carrefour giratoire près du viaduc de la sortie 78 et la limite de la municipalité de Shefford. Des travaux dont le coût devrait s'élever à environ 200 000 $ et qui seront réalisés cet été.

Au fil des mois, de nombreux citoyens, dont plusieurs ayant été victimes de bris sur leur voiture, se sont plaints auprès de la municipalité du piètre état de la chaussée dans ce secteur. Même le maire de Shefford, Jean-Marc Desrochers, avait indiqué avoir fait des représentations auprès de Bromont l'an dernier pour qu'elle entame la réfection de la partie de cette route se trouvant sur son territoire. Lors de la séance du conseil du mois de mars, les conseillers de Bromont s'étaient engagés à faire évaluer la situation, même si ces travaux ne figuraient pas au budget de la municipalité pour l'année 2012.

«On avait mentionné qu'on ferait une étude et elle est maintenant complétée, a indiqué Diane Perron, conseillère du district Mont-Brome à Bromont, lors de l'assemblée publique du conseil hier soir. Ce qui ressort de l'analyse, c'est que les fondations permettent plus ou moins un bon drainage. L'eau restait donc emprisonnée dans l'asphalte, ce qui occasionnait les problèmes lors de la période du dégel.»

Devant ces conclusions, le conseil a décidé hier d'entamer le processus pour procéder à la réfection complète de la rue dans ce secteur. «La proposition que nous faisons, c'est la réfection complète du tronçon, en enlevant l'asphalte, en rechargeant du gravier et en refaisant la rue. On évalue que le montant des travaux sera d'environ 200 000 $.»

En réponse à la question d'un citoyen, le conseil a par la suite assuré que les travaux seront réalisés cet été.

On se souviendra qu'en 2005-2006, Shefford avait de son côté retapé la portion du chemin Saxby Sud qui traverse son territoire, de la limite de Bromont jusqu'à la route 112, soit sur une longueur d'environ 4,5 kilomètres. Devant l'inaction de Bromont pour réparer la portion située sur son territoire, le maire de Shefford avait même suggéré la création d'un fonds régional pour les routes, pour l'entretien des bouts de route «orphelins» situés à cheval entre deux municipalités.

RUE DES COLIBRIS À LAC-BROME

La Ville demande d'enlever quais et passerelles



MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.qc.ca

LAC-BROME — Deux propriétaires de la rue des Colibris à Lac-Brome devront enlever leur quai et leur passerelle qui se rendent au lac, ordonne la Ville de Lac-Brome. Celle-ci pourrait entamer des recours judiciaires en cas de refus.

Les deux quais installés au bout des passerelles font respectivement 56 et 69 mètres de long. Or, le règlement de la Ville stipule qu'un quai ne peut excéder 30 mètres à partir de la rive du lac. Celle-ci est calculée à partir de la ligne des hautes eaux, soit la hauteur maximale atteinte par le niveau de l'eau.

Le problème est qu'un milieu humide se trouve derrière ces deux propriétés du secteur de Bay Island, du côté ouest du lac. Leurs propriétaires ont donc fait construire chacun une passerelle pour pouvoir installer un quai afin d'amarrer leur embarcation à moteur. Dans un des cas, l'inspecteur municipal, Marc Béland, avait même délivré un permis pour construire la structure. Dès lors, le conseil municipal s'est divisé sur la question. M. Béland a depuis quitté pour la Ville de Bromont.

Après trois ans de débat et des avis juridiques opposés, les membres du conseil viennent de se mettre d'accord : le permis n'aurait jamais dû être accordé.

La Ville a récemment fait parvenir une lettre à l'un des propriétaires l'avisant de la décision du conseil. Le propriétaire a tout de même réinstallé son quai dernièrement.

« Notre règlement est clair : il va devoir l'enlever », affirme Gilles Decelles, maire de Lac-Brome.

M. Decelles a dit comprendre que la décision ne plaise pas à son concitoyen. « C'est plate pour lui, c'est sûr. On lui donne un permis et maintenant on lui dit qu'on n'aurait pas dû et qu'il doit enlever son quai. »

L'affaire pourrait se retrouver en cour, reconnaît le maire. La municipalité pourrait devoir faire appliquer son règlement, a-t-il dit. Le propriétaire pourrait aussi s'adresser à un juge pour obtenir réparation. Il perd en effet son accès à l'eau.

Quant à la deuxième propriété en cause, la Ville attendra de connaître le dénouement de ses démarches auprès du premier propriétaire avant d'intervenir. « On va voir ce que le juge va décider, si on se rend là », a dit M. Decelles.

Nous n'avons pas pu joindre hier les deux propriétaires.

Le règlement concernant les quais sera modifié dans le nouveau plan d'urbanisme de la Ville de Lac-Brome. On y inclura le terme passerelle au côté de celui de quai. « Notre règlement est clair, je le répète, mais là il va l'être encore plus », a indiqué M. Decelles.

« C'est une farce »

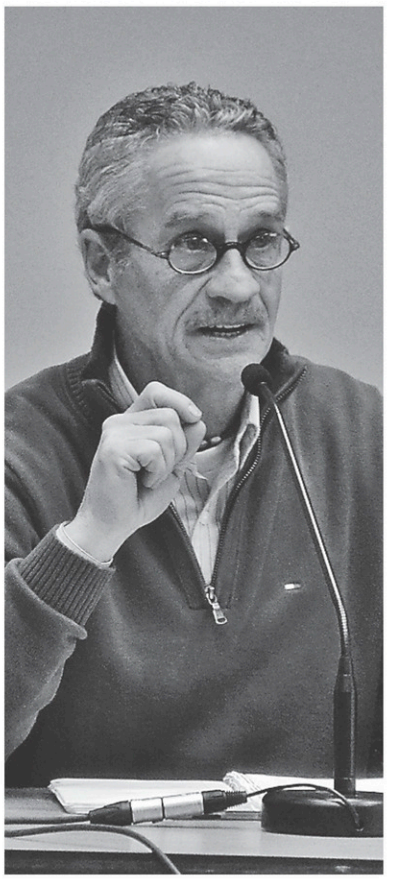
Renaissance Lac Brome suit cette affaire de près. Depuis 2009, les membres de l'organisme talonnent le conseil pour qu'il revienne sur ses positions. « On se demande encore comment la Ville a pu aussi mal interpréter son règlement que ça. Ça n'avait carrément pas d'allure. C'était une farce », croit James Wilkins, président de l'organisme.

Il s'interroge sur la responsabilité de Paul Picard dans cette affaire. Il fait remarquer que ce courtier immobilier annonce ses terrains en bordure du lac Brome en promettant un « accès au lac ». « On a de la sympathie pour ces propriétaires. Ils se sont faits tromper par l'agent immobilier parce que ce n'est pas vrai qu'ils ont un accès au lac », a-t-il dit.

Pour M. Picard, la Ville et Renaissance Lac Brome induisent la population en erreur. Avant d'acheter leur terrain, a-t-il insisté, les deux propriétaires en cause ont obtenu toutes les garanties de la part de la Ville qu'ils avaient accès au lac et qu'ils pouvaient construire une passerelle et un quai.



« On se demande encore comment la Ville a pu aussi mal interpréter son règlement que ça », lance James Wilkins, le président de Renaissance Lac Brome.



PHOTOS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« Notre règlement est clair, mais là, il va l'être encore plus », affirme le maire de Lac-Brome, Gilles Decelles.



PHOTO DE RENAISSANCE LAC BROME

Les deux passerelles et quais à gauche sur la photo ont été construits illégalement, soutient la Ville de Lac-Brome. Ils excèdent la longueur maximale de 30 mètres stipulée dans le règlement de la Ville.

Aussi, a ajouté M. Picard, les passerelles ont été conçues par des spécialistes pour protéger le milieu humide. « N'est-ce pas ça qu'on cherche à faire, protéger l'environnement ? Ces gens-là sont les victimes de gens malhonnêtes. Le maire ne comprend rien et Renaissance cherche à se faire de la publicité. »

M. Picard estime que les deux propriétaires visés devraient poursuivre la Ville si elle s'entête à exiger qu'ils enlèvent leurs structures. « Ils paient des taxes pour des terrains au bord de l'eau », a-t-il dit.



MÉTÉO

AUJOURD'HUI

Alternance de soleil et de nuages. 40 % de probabilité d'averses tard en après-midi.

Max. 17 Min. 8

DEMAIN

Nuageux avec 30 % de probabilité d'averses.

Max. 18 Min. 8



Lily, 4 ans, Les Mariniers de Granby



SOMMAIRE

À ne pas répéter 13
Arts et culture 7
Horoscope 19
Loterie 8
Jeux 22
Opinion 10-11
Petites annonces 18
Sports 23

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est

NUMÉRO GÉNÉRAL	450-**375-4555**
Abonnement et livraison	450-**375-4555, option 2**
Les Petites annonces	450-**375-8888**
Événements urgents	450-**375-9081**
Bell mobilité (gratuit)	**#172 667**
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	450-**777-4865**
Publicité	450-**777-7221**
Petites annonces	450-**375-2195**
INTERNET	
Rédaction	**redaction@lavoixdelest.qc.ca**
Publicité	**publicite@lavoixdelest.qc.ca**
Annonces classées	**classees@lavoixdelest.qc.ca**

Prix du journal à la semaine
(taxes comprises) **Livraison**
par camelot _____ 4,17 $
par motorisé _____ 4,59 $

ARMÉE DU SALUT
Un don d'espoir pour la vie
1 877 288-7441
ArmeeduSalut.ca

Des vélos adaptés aux besoins des policiers

Steven Harris planche aussi au développement d'une division sécurité



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — Les patrouilleurs à vélo du service de police de Granby sont de retour. Et ils enfourchent des bicyclettes adaptées à leurs besoins. C'est l'entreprise Vélo Carbone Zone de Granby qui a eu ce mandat et qui travaille actuellement au développement d'une division sécurité pour offrir ses produits à d'autres corps policiers.

« On a décidé de faire des vélos plus adaptés aux besoins des policiers avec une image qui va avec le corps de police », explique Steven Harris, propriétaire des entreprises SLH Bikes et Vélo Carbone Zone de Granby.

Son entreprise SLH Bikes fait l'assemblage des vélos qui sont aussi peints dans son atelier. En travaillant en étroite collaboration avec les policiers à vélo de Granby, elle a pu leur fournir des bicyclettes qui conviennent à leurs fonctions.

« La peinture est aux couleurs du corps de police de Granby. On voulait mettre les vélos aussi visibles que les policiers en uniforme. Les sacoches sont aussi identifiées "police" », énumère M. Harris.

À l'essai

La collaboration ne s'arrête pas là. Steven Harris va préparer un vélo composé en carbone qui sera testé par l'agente Marie-Lise Gagné, qui participera au projet cyclo-cross.

« On va mettre un vélo en essai qui est plus léger et qui n'a pas de suspension. Il y a aussi de gros pneus. On va faire des tests tout l'été avec Marie-Lise. Elle va passer au magasin et on fera des modifications », explique celui qui a ouvert sa boutique Vélo Carbone Zone il y a un an.

Les tests réalisés permettront notamment d'établir le type de suspension qui répond aux besoins des policiers et même, si cela se révèle nécessaire, la grosseur des roues et autres caractéristiques du vélo pour qu'il soit fonctionnel et confortable. La policière sera ainsi en mesure de comparer deux vélos.

« Je pense qu'on a fait une belle alliance. Les policiers sont contents et je suis vraiment content de participer à ça et d'avoir des commentaires », explique M. Harris.

L'entrepreneur travaille au développement d'un créneau plus spécialisé. « On veut lancer une division sécurité pour les autres corps de police et de sécurité. On travaille vraiment au développement du vélo pour qu'il soit le plus adapté à leurs besoins et je pense qu'on va avoir un succès », dit-il.

Steven Harris veut approcher des grandes villes qui embauchent déjà des policiers à vélo, comme Montréal, pour leur proposer ses produits. En plus des autres corps policiers, dit-il, les services de sécurité, comme dans les universités, pourraient être intéressés par ses vélos.

Policiers sur deux roues

La patrouille à vélo en est à sa cinquième saison à Granby. Le mandat des trois policiers — ils sont deux à patrouilleurs à la fois — sera le même que celui des autres agents. « Ils vont être appelés à répondre à des appels et à des urgences comme les autres policiers », explique Guy Rousseau, porte-parole du service de police de Granby.

Leur présence sera accrue au centre-ville et dans les parcs. Ils patrouilleront dans les endroits difficiles d'accès et dans les grands rassemblements, comme la Fête nationale. Les agents sillonnent les rues de la ville depuis vendredi et le feront jusqu'au 1er octobre.

La patrouille à vélo a prouvé son efficacité et c'est pourquoi elle est de retour, indique l'agent Rousseau.



PHOTOS JANICK MAROIS

Trois patrouilleurs à vélo, dont Jonathan Lambert et Marie-Lise Gagné, sillonneront les rues de Granby durant la saison estivale. Leur mandat est le même que les autres policiers. Leur présence sera toutefois accentuée dans les parcs et au centre-ville.



Le propriétaire des entreprises SLH Bikes et Vélo Carbone Zone, Steven Harris, travaille au développement d'une division sécurité.

Prévention à vélo pour les écoliers



PHOTO JANICK MAROIS

GRANBY (KB) — La sécurité à vélo, c'est l'affaire de tous, même des enfants ! L'agente Caroline Garand, du service de police de Granby, se promène dans les écoles de la ville depuis la mi-mai pour rencontrer les écoliers de la 2e à la 4e année pour en parler. Pendant les présentations, d'une durée variant de 45 minutes à une heure, il est question des différents équipements nécessaires pour rouler en sécurité à vélo, notamment le port du casque, le code gestuel pour signaler nos intentions comme les virages et l'installation de réflecteurs. Au moyen d'un jeu, l'agente Garand cible 10 règles de sécurité importantes : ne pas rouler sur les trottoirs, circuler dans le même sens que les véhicules et respecter les feux de signalisation en sont quelques-unes. Des casques protecteurs remis par la Société de l'assurance automobile du Québec sont aussi tirés au sort. À la fin de la tournée des classes, l'agente Garand aura rencontré environ 500 élèves.

La cavale de Magnotta prend fin

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — Le Canadien le plus recherché de la planète a été arrêté à Berlin, hier, après avoir été reconnu dans un cybercafé alors qu'il lisait des articles en ligne à son sujet.

L'arrestation de Luka Rocco Magnotta survient moins d'une semaine après qu'Interpol eut lancé un mandat d'arrestation international pour le présumé « dépeceur de Montréal ».

Un porte-parole de la police de Berlin a confirmé que Magnotta, soupçonné d'un meurtre sordide commis il y a 10 jours dans le quartier Côte-des-Neiges, a été arrêté hier vers 14h, heure locale, dans la capitale allemande. Il n'aurait pas résisté à son arrestation.

Selon le porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Ian Lafrenière, les nombreuses photos du suspect ont contribué à son arrestation moins d'une semaine après l'alerte internationale d'Interpol.

« Il a utilisé le web pour se glorifier, mais c'est aussi ce qui a mené à son arrestation », a-t-il soutenu.

« OK, vous m'avez eu »

Le commissaire en chef de la police berlinoise, Stefan Redlich, a précisé que Magnotta avait été localisé par des policiers en voiture de patrouille, qui lui ont demandé de s'identifier. Ils avaient été alertés par une personne ayant reconnu le suspect dans un café internet.

La police berlinoise a indiqué que Magnotta avait d'abord tenté de s'identifier sous de faux noms, avant de lâcher : « OK, vous m'avez eu ».

« Il n'a pas résisté. Il a été arrêté sans résistance », a souligné le commissaire Redlich en entrevue téléphonique à *La Presse canadienne*.

Le suspect a été incarcéré et comparaîtra aujourd'hui devant un tribunal allemand, a souligné M. Redlich, une information qui a été confirmée en après-midi hier par le ministère canadien de la Justice.

Selon M. Redlich, la police fédérale allemande contactera les autorités canadiennes pour s'entendre sur la procédure d'extradition à suivre.

Extradition : une longue procédure ?

La date de retour au Canada de Magnotta demeure toutefois incertaine pour l'instant. « Cela pourrait prendre beaucoup de temps », a prévenu le porte-parole au Bureau du directeur des poursuites criminelles et pénales, René Verret.

Me Verret a indiqué que le bureau ferait parvenir une requête d'extradition dans les prochains jours au ministre fédéral de la Justice, pour qu'elle soit ensuite acheminée aux autorités allemandes. Si Magnotta ne conteste pas son ordre d'extradition, il pourrait revenir au Canada d'ici deux ou trois semaines, a souligné Me Verret.

Une contestation de la part du suspect pourrait toutefois prolonger le processus pendant des années, a-t-il poursuivi, citant en exemple le cas du marchand d'armes Karlheinz Schreiber, qui détient la double citoyenneté canadienne et allemande. Ce dernier avait été arrêté en 1999 au Canada en vertu d'un mandat d'arrestation allemand, mais Berlin avait dû attendre jusqu'en 2010 avant qu'il vienne faire face à la justice, après une longue saga judiciaire contre son extradition.

« Les représentants du Groupe d'entraide internationale travaillent promptement, en collaboration avec ceux du procureur général du Québec, à réunir les documents à l'appui de la demande », a écrit hier après-midi Julie Di Mambro, attachée de presse du ministre fédéral de la Justice, Rob Nicholson.

Il lisait les articles sur lui

Le propriétaire du cybercafé situé dans le quartier populaire de Neukölln a confié à l'*Associated Press* que Magnotta était entré dans son établissement pour lire des articles à son sujet, lorsque l'un de ses employés l'a reconnu.

« Un collègue l'a reconnu parce qu'il venait tout juste de voir ses photos dans le journal », a précisé le propriétaire, qui a requis l'anonymat. Il a raconté que des policiers se trouvaient à l'extérieur au même moment, et que l'employé était allé les prévenir de la présence de Magnotta dans son commerce.

Magnotta, âgé 29 ans, fait face à cinq chefs d'accusation au Québec, notamment de meurtre prémédité, relativement à l'assassinat et au démembrement de Jun Lin, un étudiant chinois de 33 ans, inscrit en génie informatique à l'université Concordia.

Le torse de la victime a été retrouvé mardi dernier dans une valise laissée dans une ruelle du quartier Côte-des-Neiges, à Montréal.

Le SPVM croit que Magnotta a quitté Montréal pour Paris au lendemain du meurtre, qui serait survenu dans la soirée du 24 mai ou dans la nuit du 25. La police a aussi confirmé que le suspect avait été vu à Paris samedi et dimanche derniers.

La cavale du « dépeceur », comme l'ont surnommé les médias français, a depuis retenu l'attention à l'échelle internationale. Interpol avait émis un mandat d'arrêt international contre le suspect, né Eric Clinton Newman mais qui se présentait aussi sous le pseudonyme « Vladimir Romanov ».

Le suspect fait face à d'autres chefs d'accusation au Québec, dont corruption de moeurs, harcèlement contre le premier ministre Stephen Harper, outrage au cadavre et utilisation du système postal pour expédier du matériel « obscène, indécent, immoral ou grossier ».

Un colis contenant un pied sectionné a été envoyé par la poste au bureau national du Parti conservateur à Ottawa. Un deuxième colis, contenant une main, avait été adressé au Parti libéral du Canada, mais des employés de la poste l'avaient intercepté au centre de tri.

L'ancien patron de la victime s'est dit soulagé que le suspect ait été arrêté, même si cela ne ramènera pas Jun Lin à la vie. « Je crois qu'il y a une forme de justice, qu'elle existe », a mentionné Kankan Huang, propriétaire d'un dépanneur où l'étudiant travaillait depuis août dernier. « Ce type va payer pour ce qu'il a fait. »

Il a mentionné que la famille de Jun Lin devrait lui rendre visite dans les prochains jours.

Présent sur la Toile

La victime et Luka Rocco Magnotta se connaissaient, avait déjà fait savoir le SPVM. Magnotta avait aussi laissé de nombreuses traces de son passage après avoir quitté Montréal. Il aurait notamment filmé les détails de son méfait et publié cette vidéo sur Internet.

Cette vidéo montre un individu poignardant plusieurs fois un jeune homme avec un pic à glace. Le tueur démembre ensuite le cadavre et semble commettre des actes sexuels et de cannibalisme sur le cadavre.

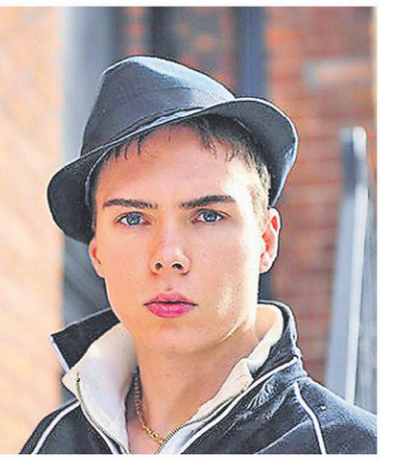
Magnotta, qui a été mannequin et acteur dans des films pornographiques de série B, a entretenu sa présence sur la Toile au cours des dernières années. Pendant près de deux ans, il a été d'ailleurs une cible connue des groupes de défense des droits des animaux, qui étaient à la recherche d'un homme ayant mis en ligne des vidéos de chats torturés et tués.

Des médias français ont rapporté pendant le week-end que des effets personnels de Magnotta avaient été retrouvés dans une chambre d'hôtel de la banlieue parisienne. Les policiers y auraient retrouvé des magazines pornographiques et des sacs vomitoires pris dans l'avion qui l'a transporté de Montréal à Paris.

Le SPVM a confirmé que le présumé meurtrier était resté dans la capitale française jusqu'à vendredi, au moins. Il aurait ensuite pris un autocar pour Berlin.

Le meurtre sordide a incité l'ambassade chinoise à Ottawa à publier un communiqué dans lequel elle invitait les touristes chinois en sol canadien à la prudence.

De passage à Londres, hier, pour le jubilé de Diamant de la reine Élizabeth II, le premier ministre Harper a félicité la police berlinoise pour avoir réussi à épingler le suspect.



Luka Rocco Magnotta, surnommé le « dépeceur » par les médias français, a retenu l'attention à l'échelle internationale.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Luka Rocco Magnotta était entré dans ce cybercafé pour lire des articles à son sujet lorsque l'un des employés l'a reconnu.



FÊTE NATIONALE À GRANBY

40 000 personnes attendues



AUDREY LEBLANC
audrey.leblanc@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — Le 24 juin prochain, pas moins de 40 000 personnes sont attendues au parc Daniel-Johnson de Granby pour célébrer la Fête nationale. Un événement intergénérationnel rassembleur qui proposera 16 activités différentes entre 9h et 23h45.

Parmi les nouveautés cette année, les organisateurs de la fête ont voulu plaire aux adolescents. Ainsi, le tournoi intergénérationnel de jeux vidéo Zone I sera l'occasion pour grands-parents, parents et petits-enfants de passer du temps en famille. Vingt équipes prendront part à cette compétition, de 12h30 à 17h, en jouant à la Xbox Kinect Sport 1 dans le pavillon Roger-Bédard. Les groupes doivent être formés de quatre personnes, dont une de 8 à 18 ans, une autre de 19 à 30 ans, une troisième de 31 à 50 ans et une dernière de 50 ans et plus. Chacun des membres de l'équipe, selon ses habiletés, sera attitré à un des sports suivants: bowling, tennis de table, boxe et athlétisme. «Je trouvais que les grandes fêtes n'offrent généralement rien pour nos ados, alors j'ai remédié à la situation», explique la responsable de la Zone I, Sylvie Beaulieu. Les vainqueurs remporteront une console de jeux Xbox avec Kinect et le jeu Kinect Adventure. Les citoyens ont jusqu'au 17 juin pour s'inscrire en ligne au www.granbyexpress.com, sous l'onglet Concours.

Le Festival de l'Omelette géante célébrera ses 25 ans de 15h30 à 18h. Et pour l'occasion, une toute nouvelle poêle servira à faire cuire le plat. «Ça fait 25 ans qu'on utilisait la même, raconte l'une des membres de la Confrérie de l'Omelette géante, Nicole Mercier. C'est notre façon de souligner cet anniversaire-là.» Un premier test sera effectué jeudi, à 18h, au coin des rues Saint-Luc et Saint-Louis. Question de renouer avec une ancienne tradition, une parade se fera avant le début de la cuisson, le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Le cortège partira à 15h30 du stationnement de la gare pour se rendre au parc.

Deux autres petites nouveautés s'ajoutent à la programmation. Il s'agit d'une fermette pour le plaisir des tout-petits à la Place des Jeunes Uniprix, de 11h à 17h, et de la microbrasserie Le Grimoire qui assurera le service de vente de bières. «On a voulu encourager nos entreprises locales», a affirmé le coordonnateur de l'événement, Mathieu St-François, en conférence de presse.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Le Festival de l'Omelette géante célébrera ses 25 ans en s'offrant un gros cadeau : une nouvelle poêle !

Des incontournables

En raison de leur grande popularité, plusieurs activités seront de retour. Le tournoi de volley-ball de plage se tiendra de 8h à 18h. Les inscriptions se font auprès de Patrick St-Laurent (beachvolleygranby.com). Le traditionnel tournoi de pétanque, quant à lui, aura lieu de 12h à 17h30 au centre sportif Louis-Choinière (1350, rue Principale). Tous les participants devront se présenter au centre entre 11h et 12h pour réserver leur place. Des frais de 6$ par personne seront demandés.

Dès 9h, une messe québécoise sera donnée à l'église Sainte-Famille. Un spectacle musical du duo Fred et Réal sera offert aux aînés à la Villa Bonheur à compter de 13h30. Le groupe Lucky Baril donnera deux ateliers de percussions sur barils à 13h30 et à 15h30. Plus de gens pourront y prendre part cette année, car le nombre de barils est passé de 24 à 50. Le zoo mobile du Zoo de Granby et de la danse en ligne seront au programme en après-midi. Jeux gonflables, spectacles jeunesse, animation, mascottes, carrousel de poneys et maquillage pour enfants seront aussi de la partie de 11h à 17h.

En soirée, l'école de danses latines Madessimo se produira devant public dès 17h. Le salut au drapeau se fera à 20h15 et sera suivi du spectacle musical. Si la météo est clémente cette année, les feux d'artifice sont prévus à 22h15.

Il est à noter que toutes les activités sont offertes gratuitement, à l'exception de l'inscription pour les tournois de volley-ball de plage et de pétanque. De plus, les gens devront payer pour se procurer des breuvages et de la nourriture.



PHOTO ALAIN DION

Pas moins de 40 000 personnes sont attendues, le 24 juin prochain, au parc Daniel-Johnson pour célébrer la Fête nationale du Québec, selon le coordonnateur de l'événement, Mathieu St-François.

Ailleurs en région

Les villes de Sutton, Farnham ainsi que la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby célébreront aussi la Fête nationale à leur façon le samedi 23 juin. À Sutton, les festivités débuteront à 13h à l'hôtel de ville et se poursuivront au parc municipal Goyette-Hill de 14h à 22h30. Le site se transformera en un petit village où artistes et artisans locaux exposeront leurs produits.

Les résidants de Farnham sont conviés dès 14h au parc Roch-Bourbonnais. Un nouvel atelier de cuisine avec les enfants donnera le ton à la journée. À 14h30, les petits pourront laisser aller leur imagination en décorant leur pizza-dessert. Pour faire changement de la traditionnelle danse en ligne, un bingo musical sera offert aux aînés à 16h.

En ce qui concerne Saint-Alphonse, pièce de théâtre, jeux gonflables et fermette animeront la fête qui se déroulera de 18h à 23h au terrain des loisirs.

Farnham offre 400 000 $ à la commission scolaire

MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.qc.ca

FARNHAM — La Ville de Farnham est prête à injecter jusqu'à 400 000 $ pour doter l'école Saint-Romuald d'un gymnase moderne.

Les élèves de l'école primaire de la rue Yamaska Est suivent leurs cours d'éducation physique dans une salle mal adaptée à la pratique d'activités sportives, dénonce le maire Josef Hüsler. Le plafond est trop bas et la salle contient de nombreuses poutres, ce qui limite les sports qui peuvent être pratiqués.

«C'est inacceptable que nos jeunes n'aient pas un vrai gymnase. On est en 2012», a affirmé hier soir M. Hüsler au terme de l'assemblée du conseil.

L'établissement scolaire a déjà eu un gymnase. Mais l'édifice adjacent à l'école qui l'abritait a été démoli il y a une quinzaine d'années pour cause de vétusté. Quelques projets pour construire un gymnase ont depuis été proposés par la commission scolaire du Val-des-Cerfs, mais aucun n'a reçu l'approbation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

«C'est inacceptable que nos jeunes n'aient pas un vrai gymnase. On est en 2012», affirme le maire de Farnham, Josef Hüsler.

Le conseil municipal pense que sa participation au financement d'un nouveau gymnase convaincra Québec de donner son accord. «Ce n'est peut-être pas le rôle d'une municipalité de financer des équipements scolaires, mais nos citoyens en profiteraient», a indiqué François Giasson, directeur général de la Ville.

En vertu d'une entente entre la Ville et la CSVDC, des activités sportives seraient offertes aux citoyens de Farnham après les heures de classe. La Ville pourrait également utiliser le gymnase lors d'élections municipales ou lors de situations d'urgence, par exemple, a expliqué M. Giasson.

Des discussions sont en cours entre la Ville et la CSVDC depuis quelques mois, a dit M. Hüsler. Le nouveau projet à l'étude concerne un gymnase avec deux plateaux, des salles de bains et des salles d'équipements. Il est évalué à 1,6 million de dollars.

Le maire croit que le message envoyé par la Ville, par l'entremise de sa contribution de 400 000 $, sera entendu par le MELS. «On veut faire la promotion de l'activité physique chez nos jeunes. La Ville met de l'argent sur la table», a-t-il dit. Il a ajouté qu'il s'attend à ce que le Ministère en fasse autant.

» EN BREF

Cynthia Wilkinson remporte l'élection partielle

LAC-BROME (ML) — Le quartier Knowlton-Victoria a une nouvelle représentante au conseil municipal de Lac-Brome. Cynthia Wilkinson a été élue dimanche lors d'une élection partielle.

M^me^ Wilkinson a recueilli 221 votes, soit le double de l'autre candidat en lice, Alan Eastey. Celui-ci en a obtenu 110.

C'est un retour aux sources pour M^me^ Wilkinson. Elle a en effet occupé un poste de conseillère pendant 12 ans, soit de 1997 à 2009.

M^me^ Wilkinson devrait être assermentée vendredi.

L'élection partielle visait à combler le départ de la conseillère June Call.

DÉCOUVREZ
LaVoixDelEstSurMonOrdi.ca

« Le conseil a fait son travail »

Marie-Claude Landry défend le choix de terrain de l'ancien C.A. de La Pommeraie



CHANTAL VALLÉE
chantal.vallee@lavoixdelest.qc.ca

COWANSVILLE — Même si la Société immobilière du Québec a fait une analyse différente de celle du CSSS La Pommeraie quant au choix du meilleur terrain pouvant accueillir les maisons d'hébergement de Cowansville, l'ex-présidente du C.A. du centre de santé ne croit pas que c'est un désaveu de la décision prise par les anciens membres du conseil d'administration de l'établissement de santé.

« Je ne vois pas ça du tout comme un désaveu », indique Marie-Claude Landry, en précisant ne pas avoir reçu le rapport de la SIQ. Elle rappelle que 11 terrains, de superficie suffisante pour accueillir les maisons, ont été analysés par des professionnels mandatés par le centre de santé. Au terme de l'étude, trois emplacements ont été retenus. Après avoir soupesé les avantages et les inconvénients de chacun, les membres du C.A. ont finalement opté pour un terrain sur Pierre-Laporte. « On s'est dit que si c'était notre père ou notre mère, on souhaiterait qu'il vive dans un milieu plus naturel que sur un site plus commercial », indique-t-elle.

« On a reçu l'information, on a analysé les données qu'on avait sur la table. On n'a pas de raison de penser que les gens n'ont pas eu toute l'information, que ceux qui ont monté le dossier pour le présenter aux bénévoles nous ont donné de mauvaises informations », dit-elle.

« Qui je suis comme membre d'un C.A. pour aller à l'encontre des recommandations d'un professionnel de mon milieu ? évoque-t-elle aussi. Ce n'était pas mon rôle, comme membre du C.A., de faire de la gestion de projet, de visiter les terrains, et de vérifier tous les paramètres. Je n'ai aucune raison de croire, avec les éléments qu'on avait, que les gens n'ont pas bien fait leur travail. Le conseil, lui, a fait son travail », fait-elle valoir.

Me Landry estime d'ailleurs qu'elle reprendrait la même décision si on lui soumettait les mêmes éléments. « On prend la décision en fonction des informations qu'on a à un moment donné », dit-elle.

« Je ne sais pourquoi la SIQ arrive à une conclusion différente. Ont-ils fait le même travail ? Ont-ils visité tous les terrains ? Je ne le sais pas. »

Ce qu'elle retient par contre, c'est que les maisons auraient dû être construites depuis longtemps. « Ça a tellement traîné, on a tellement eu de bâtons dans les roues. La population a été prise en otage. Ça fait longtemps qu'elles auraient dû être construites et en opération », fait-elle valoir.

Enquête

Marie-Claude Landry est particulièrement occupée ces temps-ci. En plus d'être première conseillère du barreau de Bedford, elle est l'un des deux avocats canadiens qui ont été sélectionnés pour siéger à une commission d'enquête du Conseil canadien de la magistrature concernant Lori Douglas, la juge en chef associée de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba, ce qu'elle perçoit comme un privilège et une très belle reconnaissance.

La juge Douglas a été éclaboussée par un scandale sexuel très médiatisé dans l'Ouest canadien. Son mari, l'avocat Jack King, aurait tenté de convaincre un de ses clients, Alexander Chapman, d'avoir des rapports sexuels avec son épouse en lui montrant une trentaine de photos pornographiques mettant en scène Mme Douglas en 2003, soit deux ans avant que cette dernière ne soit nommée juge.

Les membres du comité d'enquête doivent revoir l'ensemble de l'affaire et recommander ou non la destitution de la juge au ministre de la Justice. « En vertu de la *Loi sur les juges*, un juge peut être révoqué s'il est inapte à remplir utilement ses fonctions pour l'un ou l'autre des motifs suivants : âge ou invalidité ; manquement à l'honneur et à la dignité ; manquement aux devoirs de sa charge ; situation d'incompatibilité, qu'elle soit imputable au juge ou à toute autre cause », apprend-on en lisant un communiqué à ce sujet sur le site internet du Conseil canadien de la magistrature.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Me Marie-Claude Landry, ex-présidente du conseil d'administration du CSSS La Pommeraie.

Place au Défi Kilos Action pour la vie

CHANTAL VALLÉE
chantal.vallee@lavoixdelest.qc.ca

ANGE-GARDIEN — Une journée familiale en plein air, avec tout ce qu'il faut pour bouger un peu, des courses de 5 ou 10 km pour les adultes, une épreuve d'un kilomètre pour les enfants et un rallye à pied pour tout le monde : c'est ce que réserve le Défi Kilos Action pour la vie ! , qui se déroulera dimanche, au profit de la Fondation Rêvez la vie.

C'est la propriétaire de Kilos Action, Manon Jacob, un centre d'entraînement physique situé à Ange-Gardien, qui a eu l'idée d'organiser cette journée d'activité familiale dans le but d'amasser de l'argent pour la Fondation Rêvez la vie qui exauce les voeux d'adultes atteints de cancer. Une initiative qu'elle a mise sur pied après que son amie Isabelle Robert, qui a reçu un diagnostic de cancer du sein il y a deux ans, a eu la chance de s'envoler à Walt Disney avec sa petite famille, gracieuseté de Rêvez la vie. Isabelle Robert est d'ailleurs la porte-parole du défi.

L'activité se déroulera de 9 h à 16 h, sur le site de P.E. Meubles, 386, rue Principale à Ange-Gardien, où la salle de cours de Kilos Action est située. Un rallye familial comportant cinq épreuves, dont une sportive, est aussi organisé dans le village. Une activité à la portée des petits et des grands. Les gens pourront pique-niquer sur place. En après-midi, il y aura de l'animation pour les enfants, des jeux gonflables, du maquillage, des tours de poney, des clowns et des démonstrations de zumba et de kickboxing notamment.

Il en coûte 10 $ par personne de 14 ans et plus pour participer aux activités ; c'est gratuit pour les plus jeunes. Les personnes intéressées peuvent se procurer des billets à la Fondation Rêvez la vie, chez Kilos Action et au Superclub Vidéotron de Farnham.



PHOTO FOURNIE

L'instigatrice de la Fondation Rêvez la vie Sandra Côté pose en compagnie des deux femmes derrière le Défi Kilos Action pour la vie ! qui se déroulera ce dimanche, à Ange-Gardien, la porte-parole Isabelle Robert et l'organisatrice Manon Jacob.





LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2012-06-04

lotoquebec.com

Sprint 0 : 22 34 39 42 47

Lotto Power : 3 ♢ 7 ♣ D ♡ D ♢ R ♣

Triplex : 08 30 31 37 41

Banco : 04 06 13 14 21 25 26 28 31 32 36 39 45 49 54 56 58 59 64 69

La Quotidienne : 3 070 — 4 0915

Astro : Jour 30 - Mois OCTOBRE - Année 55 - Signe CANCER

Extra : 8724721

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



arts et culture



PHOTO FOURNIE PAR EMMANUELLE CAPLETTE

La batteuse Emmanuelle Caplette sera au Centre de musique Victor ce soir à 19 h pour une « clinique de drum » gratuite.

EMMANUELLE CAPLETTE

Batteuse émérite



MARIE-ÈVE LAMBERT

marie-eve.lambert@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — Au commun des mortels, le nom d'Emmanuelle Caplette ne dit probablement pas grand-chose. Mais dans les coulisses du monde de la musique, il est très connu. Au point où la batteuse québécoise est en demande partout au Canada et même en Europe. Ce soir, c'est pourtant à Granby qu'elle sera de passage pour donner une « clinique de drum » au Centre de musique Victor.

« C'est un atelier éducatif dans lequel j'explique d'où je viens, ce que j'ai fait et fais encore pour arriver où je suis maintenant », laisse savoir Emmanuelle Caplette.

« J'aborde aussi les rudiments, comment les pratiquer pour améliorer rapidement la dextérité, la fluidité et l'interprétation, poursuit-elle. Je partage les qualités et les aptitudes à adopter pour les enregistrements en studio, et j'explique aussi beaucoup comment se promouvoir, se faire connaître pour avoir plus de visibilité et décrocher des contrats. »

Et elle sait de quoi elle parle ! À 29 ans seulement, la jolie batteuse possède une imposante feuille de route.

À la fin d'une première année à l'Université de Montréal en interprétation jazz/pop, Emmanuelle Caplette s'est fait recruter par la troupe *Cavalia* pour sa tournée nord-américaine, sous la direction musicale de nul autre que le grand Michel Cusson.

L'année après la fin de la tournée, soit en 2007, la carrière de la percussionniste s'est poursuivie de belle façon avec deux participations au Gala des Jutra et une contribution aux festivités entourant la Fête nationale sur la scène principale à Montréal.

Parallèlement à ces contrats, la Montréalaise est partie en tournée avec Ima (*Smile*) et Marilou (*Tout simplement*). Elle s'est ensuite fait embaucher pour le *Broco Show* d'Annie Brocoli, avec qui elle a également enregistré l'album du même nom.

Comme si ce n'était pas assez, Emmanuelle a endisqué avec Marie-Chantale Toupin, Christian-Marc Gendron et plusieurs artistes de la relève.

Localement, on a récemment pu la voir sur la scène du Palace en mars dernier avec Ima, dont elle fait aussi la tournée *Precious* — qui tire à sa fin —, et à l'automne dernier, au Festival de la chanson de Granby, où elle accompagnait Normand Brathwaite.

Avec tout ça, la jeune batteuse n'oublie pas pour autant ses propres projets. « Mon premier single devrait sortir en théorie, si tout va bien, le 16 juin », annonce-t-elle.

Intitulé *B Sweet*, il s'agit d'« un projet pop-électro que je fais avec une claviériste, Maude Alain-Gendreau », indique-t-elle.

Un monde de gars

Emmanuelle Caplette l'admet sans détour : la batterie, c'est un monde de gars. Et elle a dû travailler fort — « pas plus fort, mais fort », précise-t-elle — pour parvenir à ses fins.

« Disons que j'ai eu à faire mes preuves, concède-t-elle. C'est sûr qu'il y a des préjugés, mais je ne me suis jamais arrêtée à ça. De toute façon, pendant 10 ans quand j'étais enfant et ado, j'ai fait de la caisse claire et j'étais toujours entourée de gars. Je ne me suis jamais sentie en compétition avec eux. À la base, je suis quelqu'un de très déterminé, alors j'ai fait mon bout de chemin et la *vibe* est pas mal placée maintenant. »

La « clinique de drum » d'Emmanuelle Caplette se tient ce soir à 19 h au Centre de musique Victor. Activité gratuite, mais on demande de réserver au 450-777-0417. S'il y a trop d'inscriptions, il se peut que l'événement ait lieu ailleurs.

Concours La Voix de l'Est

Gagnez votre épicerie pour un an !



Maximisez vos chances de gagner en vous abonnant à *La Voix de l'Est* : 450 375-4555, poste 2

Coupon de participation dans ce journal

Coupon internet sur lavoixdelest.ca

2809956

» EN BREF

La Journée sans maquillage à la télé

GRANBY (MT) — L'animatrice Marie Plourde et les gens de Canal Vie se sont arrêtés à Granby, au mois d'avril, afin de tourner un documentaire sur la Journée sans maquillage. On peut voir le résultat du tournage cette semaine aux moments suivants : demain à midi et à 23 h ainsi que samedi à 21 h, bien sûr à Canal Vie. La Journée sans maquillage a lieu officiellement demain.

PROCÈS DELISLE

L'ex-juge n'ira pas à la barre

LE SOLEIL — La question était sur toutes les lèvres depuis quatre semaines. Le mystère a été dissipé hier matin: l'ex-juge Jacques Delisle ne témoignera pas dans le cadre de son procès.

La défense a en effet déclaré sa preuve close, hier, après avoir appelé sept témoins à la barre. Me Jacques Larochelle, qui défend M. Delisle, avait laissé entendre jeudi qu'il aurait «possiblement» un témoin le lendemain. Vendredi, il s'était toutefois ravisé en indiquant cette fois qu'il attendrait à lundi (hier) pour confirmer que sa preuve était close. Cela avait alimenté la machine à rumeurs voulant que Jacques Delisle soit le dernier témoin à être entendu.

Cette possibilité étant maintenant écartée, les plaidoiries débuteront demain avec Me Larochelle. Suivra le procureur de la Couronne, Me Steve Magnan. Le juge Claude Gagnon, de la Cour supérieure, donnera vendredi ses directives au jury. Les quatre femmes et huit hommes du jury seront ensuite séquestrés afin d'amorcer leurs délibérations visant à reconnaître coupable ou non l'ancien magistrat de la Cour d'appel.

Rappelons que Jacques Delisle est accusé du meurtre prémédité de sa femme, Nicole Rainville. La femme de 71 ans a été retrouvée morte d'une balle à la tête le matin du 12 novembre 2009, dans le condo du couple à Sillery. L'ancien juge du plus haut tribunal du Québec soutient que Mme Rainville s'est suicidée. Jamais un juge canadien n'avait encore fait face à l'accusation la plus grave du Code criminel, celle de meurtre prémédité.

Le procès de Jacques Delisle a débuté le 7mai. Au terme de quatre semaines de procédures, la Couronne aura fait entendre un total de 22 témoins, dont sept experts du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale. La majorité des sept témoins de la défense aura été quant à elle des proches du couple Delisle-Rainville.

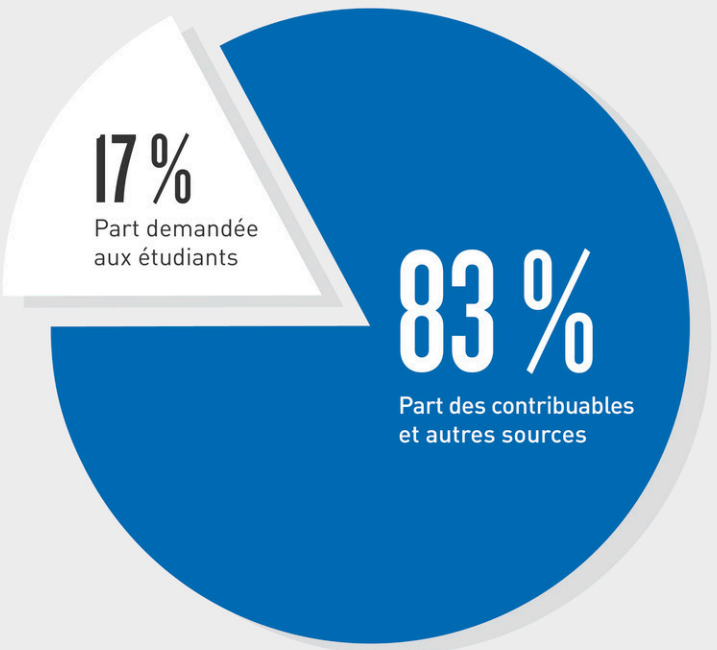
» EN BREF

Une culture de cannabis responsable d'un incendie

GRANBY (KB) — Une culture de cannabis est en cause dans l'incendie dans un logement de la rue Adélaïde à Granby, vendredi matin. Peu de temps après l'arrivée des pompiers, les policiers ont arrêté un homme de 36 ans. Il a été interrogé puis remis en liberté, tard vendredi soir. Le Granbyen devra se présenter devant le tribunal, le 9 août. Il sera possiblement accusé de culture et production de cannabis. D'autres accusations pourraient aussi s'ajouter. Une défaillance du système d'éclairage de la culture de cannabis serait à l'origine de l'incendie qui a lourdement endommagé l'appartement où elle était aménagée et a causé des dégâts aux cinq autres.

DROITS DE SCOLARITÉ

PRENDRE LE TEMPS DE REGARDER LES FAITS



Le gouvernement doit être équitable envers tous les citoyens.

Les offres récentes reflètent les préoccupations des étudiants et rendent les études supérieures **plus accessibles que jamais**.

HAUSSE **ANNUELLE** =
50 ¢ PAR JOUR

Une bourse égale ou supérieure à la hausse annoncée pour
67 000 ÉTUDIANTS

Aide financière aux études pour
50 % DES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES



Maintenant, tout est en place pour que chaque étudiant puisse avoir accès aux études supérieures.

Québec

Président et éditeur : **Yves Lalonde**
Rédacteur en chef : **François Beaudoin**
Directeur de l'information : **Marc Gendron**

Au cœur de l'information régionale
Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par
3 834 310 Canada inc. dont le siège social est sis
au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9.
La Voix de l'Est est imprimée aux ateliers
de La Tribune, une division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.,
sis au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.

Coup dur pour le marché de l'emploi à Valcourt et Roxton



VALÈRE AUDY
COMMENTAIRE
valere.audy@lavoixdelest.qc.ca

Valcourt, Roxton Falls et les environs souffriront du transfert au Mexique des activités d'assemblage des motomarines de BRP et de l'attribution à un ou des fournisseurs non encore identifiés de la distribution des pièces, accessoires et vêtements. En tout, 500 employés de BRP, dont 325 à Valcourt, 125 à Sherbrooke et 50 autres oeuvrant à l'extérieur du Québec seront touchés. Mais la nouvelle frappe aussi de nombreux travailleurs de Comoplast, une industrie de Roxton Falls et fournisseur de BRP où il pourrait y avoir jusqu'à 350 mises à pied.

Si on affirme, chez BRP, que les travailleurs en poste ne seront pas envoyés à la rue puisque certains seront affectés à de nouvelles tâches, qu'il y aura formation pour ceux-ci et que d'autres seront dirigés vers le nouveau fournisseur de pièces et services, il reste que d'autres seront mis à la retraite. On dit que, d'ici quelques années, 400 travailleurs seront admissibles à la retraite. Cela n'assure toutefois rien aux employés de Comoplast, de Roxton Falls, où l'entreprise n'aurait plus qu'une cinquantaine d'emplois à offrir.

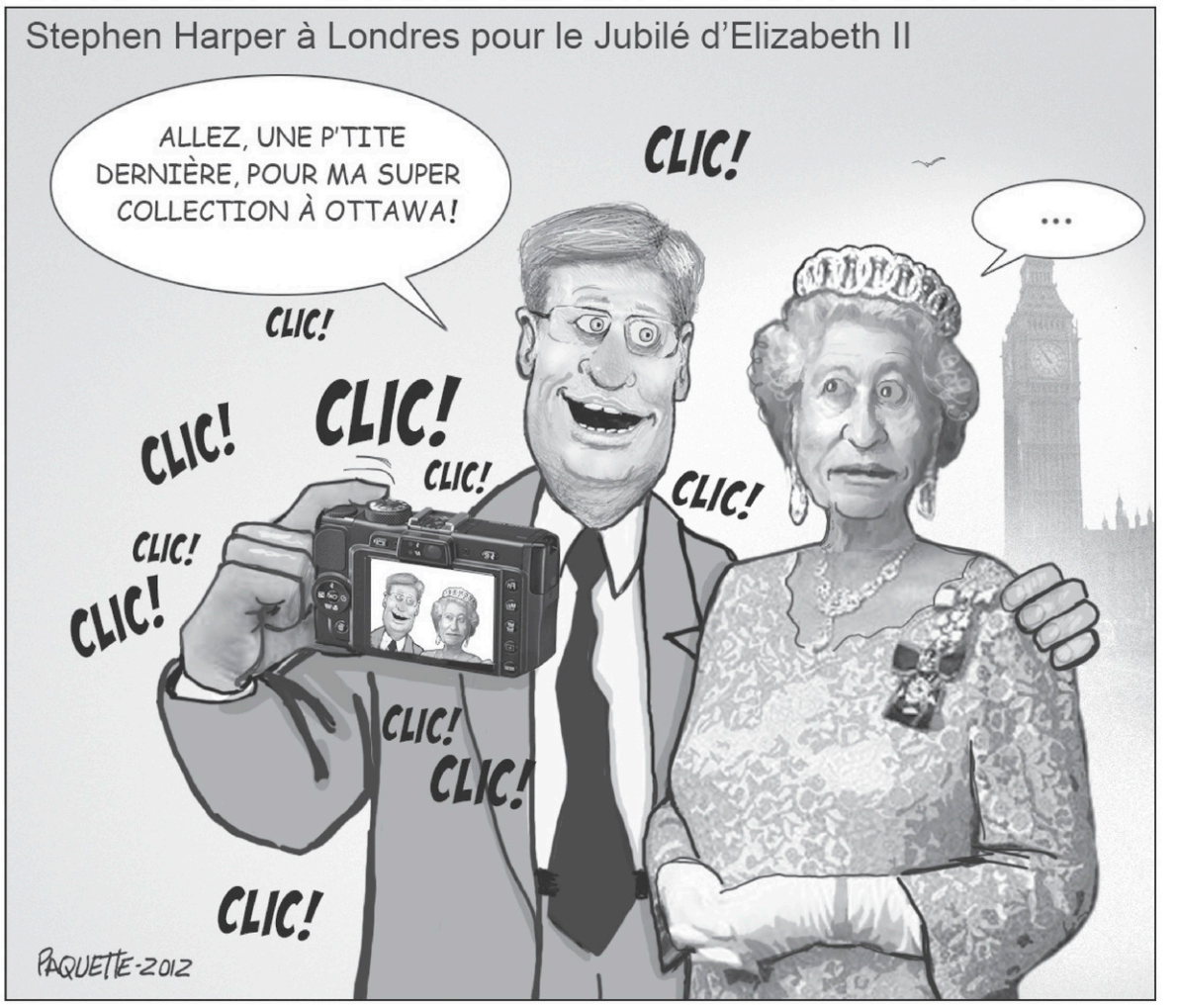
Tout compte fait, même si les travailleurs de BRP ne souffrent personnellement pas trop de ce transfert en raison des diverses avenues qui leur sont offertes, il reste que BRP, à Valcourt, Sherbrooke et aux environs, aura 450 employés de moins et qu'il y en aura aussi 300 de moins à Roxton Falls. Ce qui fait 750 emplois de moins, dont 625 à Valcourt et Roxton Falls seulement.

C'est donc beaucoup pour deux municipalités comme Valcourt et Roxton Falls où l'économie dépend fortement de BRP. Parce que c'est autant d'emplois en moins pour ceux qui en cherchent et, alors, autant de salaires en moins à injecter dans l'économie locale et régionale. Bien sûr, y a-t-il des compensations comme les nouvelles affectations et la retraite pour les travailleurs de BRP. Mais peu pour ceux de Roxton Falls. Et, surtout, cela fera régresser le marché de l'emploi. À moins que, dans le cas de Valcourt, il y ait augmentation de la demande des roadsters. Mais il faudrait que celle-ci soit phénoménale pour combler la perte annoncée.

La délocalisation des activités de montage des motomarines n'est par ailleurs pas, si décevante soit-elle, une surprise imprévisible. La mondialisation du commerce est partout à l'origine de remises en question et de bouleversement des activités industrielles. La concurrence des pays émergents, où les lois du travail, les salaires et le filet social sont bien en deçà des nôtres, rend nos produits moins coûteux et moins attrayants. Ce qui oblige les entreprises à revoir leurs méthodes de travail et transférer leur production là où elles peuvent trouver leur compte.

L'empire Bombardier n'en est pas à son premier déplacement du genre et ce n'est pas, loin de là, la seule entreprise à le faire. La lutte qui se mène chez Rio Tinto Alcan, au Saguenay, est du même ordre. On ne veut pas y mettre du monde à pied, mais plutôt être dispensé de remplacer tout poste libéré par un départ à la retraite et faire alors appel à la sous-traitance. Cela parce que la concurrence est de plus en plus vive et qu'il faut chercher à gérer et produire autrement pour garder sa part de marché, pour survivre. Ce qui en amène à pourfendre le capitalisme… sans pour autant formuler de solutions.

En somme, la décision de BRP, si décevante soit-elle pour la région, dont Valcourt et Roxton Falls plus particulièrement, n'est rien de moins qu'une conséquence de la mondialisation du commerce. De cette entreprise ou d'autres, ce n'est pas la première et ce ne sera pas la dernière non plus. Tout ce qu'il faut souhaiter, c'est que nos entreprises sachent développer de nouveaux produits ou revoir leurs opérations pour devenir plus productives et que, à l'étranger, les travailleurs se battent pour de meilleures conditions de travail au lieu de se laisser exploiter, ce qui pourrait provoquer un retour de balancier.



LA VOIX DES LECTEURS

Ah, l'été

Quel bonheur de voir l'été se pointer le nez. Mais avec la venue des chaleurs estivales, viennent deux petites choses dont je me passerais bien : les bibittes dans le pare-brise et les caliméros en collants.

Pour les bibittes, c'est un mal nécessaire, elles doivent se reproduire au plus vite et n'ont que cette saison pour le faire. En ce qui a trait aux caliméros en collants, j'ai remarqué avec les années que cette espèce est en pleine évolution. Au début de leur apparition, ils étaient peu nombreux et se contentaient d'emprunter les pistes cyclables qui étaient d'ailleurs conçues pour eux.

La première génération de caliméros se lassa vite de ces pistes où roulaient familles et patineurs. Ils étaient bien trop rapides pour se faire ralentir par ces touristes. Leurs costumes bien moulants malgré leurs bedaines leur donnent le droit d'envahir les routes où ils peuvent rouler à toute vitesse dans l'extase de leur sport. Ils roulent seuls, ou à deux, vacillant légèrement de gauche à droite et évitant à tout prix de traverser la ligne blanche de l'accotement, car un vrai caliméro ne se rangera jamais dans le gravier pour laisser passer une voiture ou un camion, c'est un serment secret.

De ces caliméros bedonnants en collants sont issus les super caliméros ! Plus forts, encore plus rapides et sans bedaine, ces héros roulent en bande, tels des loups. Il n'est même plus question de parler d'éviter l'accotement, ces super héros roulent carrément dans la voie des voitures tels des motos et un des leurs ferme la marche, la tête dans le dos, arborant un regard menaçant pour quiconque oserait trop les approcher. Ils ne sont pas pressés, mais leur temps est compté, ils ne peuvent pas s'arrêter c'est comme çà, ce sont des super-caliméros !

Alors en conclusion, je vous dirai que contrairement aux bibittes qu'on ne peut pas éviter, les caliméros en collants sont, quant à eux, prévisibles. Donc, redoublez de prudence et soyez vigilants surtout aux sorties de courbes et au haut des côtes, car, qui sait ? nous deviendrons peut être un jour adeptes des coquilles d'oeuf et des collants.

Bonne saison estivale à tous et sans rancune !

Jacques Ruel
Waterloo

Vive la différence !

Je voudrais saluer M^me^ Claudette Dupont, la grand-maman du jeune atteint de trouble envahissant du développement cité dans l'article de M^me^ Chantal Vallée dans *La Voix de l'Est* du mardi 29 mai dernier. Je suis moi-même maman d'un jeune autiste de 8 ans et cela me touche chaque fois que je vois des gens se porter à leur secours ou se font leur porte-parole. Beaucoup de travail a été fait pour faire connaître les autistes, mais encore beaucoup reste à faire. Lorsque mon garçon avait 4 ans environ, nous avions fait une sortie à la cabane à sucre et il s'amusait à jouer dans une flaque d'eau et éclaboussait les autres enfants. Je lui ai dit plusieurs fois d'arrêter, mais il n'écoutait pas. Je me souviens du regard d'une autre mère sur mon enfant comme si elle en avait dédain. Cela m'a fait énormément de peine. Ce n'était pas qu'il ne voulait pas m'écouter, c'est qu'il ne le pouvait pas. Ces enfants ont une apparence tout à fait "normale" et ça ne paraît absolument pas qu'ils sont "différents". Mon garçon sait qu'il n'est pas comme les autres et il se met énormément de pression à l'école pour être comme les autres. Mais qui est différent ? Ne sommes-nous pas tous différents ? Nous avons tous des façons différentes de penser et de percevoir la réalité. J'invite tous les parents de ces enfants à ne pas avoir peur d'en parler, car il est important pour eux de savoir qu'ils ont leur place dans la société. Ce sont des jeunes qui vivent à partir du cœur et nous invitent à faire de même. Un gros travail reste à faire, mais plus ils se sentiront acceptés et en sécurité dans leur milieu, plus ils se sentiront libres d'évoluer. Ce sont de magnifiques enfants qui ont beaucoup à nous apprendre, si nous prenons le temps évidemment ! Grâce à l'amour et la compassion, je crois sincèrement que tout est possible !

Alors, célébrons la différence !

Marie-Christine Gagné
Brigham
Maman de Gabriel, enfant autiste

POUR NOUS ÉCRIRE : opinions@lavoixdelest.qc.ca

Être neutre, est-ce possible ?



PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

Qui peut vraiment être neutre ? Les morts ? Les extra-terrestres ? Personne ne peut vraiment être neutre. Par contre, il est possible de s'abstenir d'exprimer son opinion et il est possible d'être empêché d'exprimer son opinion. Dans les régimes totalitaires, les citoyens apprennent jeunes à devenir des zombies. C'est une question de vie ou de mort. Les seules options possibles, c'est de répéter comme un perroquet le discours officiel ou de faire semblant de ne pas comprendre la question. Chez Pinochet, les troubles sociaux et les conflits étaient rares.

Quelle tristesse quand l'adolescence frappe le mur de la répression qui l'empêche de prendre part librement au débat public ! Heureuse l'adolescence qui s'ouvrira dans un monde imprégné par les valeurs de solidarité, d'ouverture à l'autre, de compassion, d'entraide et de partage. Heureuse l'adolescence qui se vivra dans un monde formé d'adultes pleinement conscients de leur mission d'éducateurs, c'est-à-dire de guides vers des sentiers nouveaux. Heureuse l'adolescence qui verra son esprit animé du souffle du combattant et non de l'autosuffisance du parasite. Heureuse l'adolescence que la vie poussera à sortir de son cocooning pour entrer dans la vraie vie, celle du « struggle for life ».

En ce début du 21e siècle, les adolescents seront bien servis : les luttes qui se feront probablement dans la rue viseront d'abord et avant tout l'accès aux biens communs, c'est-à-dire les biens auxquels tous les citoyens de la planète doivent avoir accès également, indépendamment de leurs revenus familiaux. De quel droit peut-on priver un citoyen d'eau potable ou d'air pur ? Sur quel principe s'appuyer pour priver un citoyen de soins de santé ou d'accès aux études supérieures ? Quel marché peut justifier la destruction de la sécurité et de la paix ? Aucun de ces biens ne peut faire l'objet de marchandisation pour la bonne raison que personne ne peut être reconnu propriétaire de ces biens. Par contre, un véritable État démocratique moderne a l'obligation d'instituer une fiscalité juste et équitable afin d'assurer un accès égal à tous ces biens communs pour tous ses citoyens, quel que soit leur revenu. La juste part, expression ambigüe et démagogique, doit se comprendre dans un seul et unique sens : les riches doivent payer davantage que les pauvres et non l'inverse, voilà la juste part. Est-ce qu'un seul adolescent citoyen du monde peut intelligemment s'opposer à ce principe ? Peut-il, où qu'il soit, avoir le droit d'exprimer librement son opinion à ce sujet et porter le carré rouge ?

Nous savons que depuis des décennies, les gouvernements de droite ont décidé de baisser les impôts des entreprises grandes et petites et des institutions financières. Ils ont mis en place des politiques de tarification et de privatisation totalement inéquitables, des politiques qui tuent la paix sociale et qui attisent la violence. La population tout entière doit combattre ces politiques par tous les moyens qui s'offrent à elle. Elle doit prendre la rue et crier haut et fort sa désapprobation. L'adolescence, c'est l'âge pour apprendre non pas à regarder passer la parade, mais à participer au combat pour la justice, l'égalité et la solidarité.

André Beauregard
Shefford

Un exemple de civisme

C'est avec un esprit de fierté que j'ai pu lire que la manifestation contre la loi 78, menée devant les bureaux du député François Bonnardel, a été menée sans violence et dans le respect.

Après toutes les histoires d'horreur dont nous sommes témoins ailleurs au Québec (et maintenant ailleurs au Canada), on ne peut qu'être fiers du civisme avec lequel nos citoyens de la région manifestent leur mécontentement. Tous s'entendent pour dire que cette histoire n'aurait jamais dû se rendre à un tel point. Il est évident que les manquements du gouvernement libéral auront entaché l'histoire du Québec à jamais. Cela, l'administration Charest devra vivre — et possiblement couler — avec. Mais entre-temps, on ne peut que constater que les manifestants d'ici auront peut-être su, par leur civisme, aller chercher la faveur des gens d'ici pour leur cause. C'est assurément ce même civisme qui permet à des parents plus âgés et des grands-parents de se joindre aux étudiants et aux professeurs sans craindre pour leur sécurité. Félicitation à tous pour ce bel exemple de comportement. Vous démontrez ce que le droit à la libre expression peut rapporter lorsqu'il est utilisé dans les règles de l'art.

Stéphane Gagné
Candidat du Parti conservateur du Québec dans Shefford

Opportunisme politique

Les profs de Granby ont manifesté contre Bonnardel parce que son parti a appuyé le gouvernement Charest !

Rappelez-vous que cet appui est venu lorsque le gouvernement avait encore l'appui majoritaire de la population !

À ce moment-là, ce n'était que de l'opportunisme de la part de la CAQ afin de s'attirer la sympathie du public.

Pour ce qui est du droit de « manifester librement » je crois que plusieurs confondent le mot « librement » et « n'importe quoi » !

En tant que profs, ils devraient enseigner la différence à leurs étudiants !

À moins qu'ils ne la fassent pas eux-mêmes !

Michel Foisy
Shefford

L'enfant État

Celui classé dans un système, portant un numéro et redevable en taxe et en impôt. Celui qui apprend dans un cadre et qui est évalué à la charte. Celui à qui on inculque le stéréotype idéal, celui qu'on entre dans un moule. Celui qui ne changera rien, qui ne parlera jamais trop fort et qui dira ce qu'on veut entendre. Celui qui a perdu son entité naturelle divine pour devenir un outil politique perçu. Celui à qui on amputera la moitié de son salaire en plus de taxer ses vivres pour ensuite l'inviter à servir honorablement la défense de sa patrie.

Des esclaves du capitalisme, je les appellerai. Si la vie vous intéresse, leur dira-t-on...

L'enfant sera paradoxalement bien soigné, bien éduqué, bien nourri, bien vêtu et bien logé dans ce système nord-américain. Le bonheur se dégageant de cette roue chanceuse est évidemment lié à la qualité de ses fonctionnaires de terrain. Ceux, dont vous faites partie, dévoués, passionnés et bien intentionnés pour nos services essentiels. Par contre, plus l'on s'éloignera du contact direct d'humain à humain, plus on s'élèvera dans cette pyramide de la société, plus la gérance en ressortira normative. Sauver du temps, de l'argent et de l'effort, tant pis pour ceux qui n'ont pas suivi…

C'est bien sûr la croissance économique qui a fait de l'Homme le parasite terrestre qu'il est devenu.

Le cancer frappe à nos portes, le sida persiste, les épidémies nous guettent, l'autisme progresse, le diabète balaie les statistiques, on perd le souffle à compter les maladies pulmonaires et les arrêts cardiaques.

Que fait l'État depuis 30 ans ?

Il a mis du fluor dans mon eau, des pesticides sur mes labours, des OGM dans mes aliments, du sucre dans ma bouffe, de l'aspartame toxique dans mon chewing-gum, de l'huile de palme dans mes barres tendres, des gras trans dans mes patates, et du sel, du sel, des montagnes de sel ! Décorant subtilement les allées de mon épicerie avec des revues de parfaits, cirés, bronzés et bien décolletés, des gratteux vendant le rêve aux ongles crottés, des caisses de bière rassembleuses, des cannes d'énergie artificielle aux arômes de saveurs naturelles, de tabac bleu, blanc, rouge, mauve, carotté qui s'étouffe, de pilules miracle ciblant votre insupportable stress douloureux, de nettoyants anti-organiques faisant fondre la peau des mains, encore du sucre, du sucre, des montagnes de sucres, d'étiquettes d'oméga-3 à valeur ajoutée, d'eau en bouteille de 20 ml comme produit vedette cette semaine !

Au profit de qui l'État permet-il ces pratiques depuis plus de 30 ans ?

Les corporations agricoles, automobiles, textiles, manufacturières, de détail, franchisées, médiatiques, minières, sportives, et bien sûr, pharmaceutiques.

Permettez-moi, avec tous ces abus démocrato-capitalo-banco-intéroto-gastrico financiers, de me demander si la santé tient à cœur au gouvernement lorsque, disons, il me propose un vaccin ?

N'aurait-il pas mieux fait de régler le problème en amont : nous défendre en protégeant la qualité de ce qu'on avale ?

Francois Ouellette
Granby

Une opinion ?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être transmises par courriel à opinion@lavoixdelest.qc.ca, et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Vous pouvez également nous écrire via cyberpresse.ca/contact. Seuls le nom et la municipalité seront publiés. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes. **Ces commentaires ne doivent pas excéder les 500 mots.** ***La Voix de l'Est*** **se réserve le droit d'abréger et de refuser des lettres.**

Le Grand Prix de la « décadence »

Une manifestation nue dénoncera l'événement

Concours La Voix de l'Est

Gagnez votre épicerie pour un an !

Nom: .....

Adresse: ..... App.: .....

Ville: .....

Code postal: ..... ✆: .....

Question d'habileté : 52 x 100 : .....

Avant 11h, mardi prochain le 5 juin, apportez ou postez ce coupon à *La Voix de l'Est*, casier 230, au 76, rue Dufferin à Granby, J2G 9L4. Le tirage d'un finaliste hebdomadaire (parmi les coupons reçus au cours de la semaine) aura lieu le même jour à 11h30.

Chaque mardi, durant les cinq semaines du concours, un tirage déterminera un finaliste qui obtiendra une chance sur cinq de remporter les 5 200 $ d'achats.

Les coupons ne sont pas conservés d'une semaine à l'autre et une personne ne peut être finaliste plus d'une fois. Seuls les coupons découpés suivant le pointillé seront acceptés.

Règlements disponibles à *La Voix de l'Est*.

2909983

FORMULE FORD ET MARY KAY FONT UNE HEUREUSE !

Publireportage



L'équipe de Mary Kay

Afin de souligner ses performances exceptionnelles dans l'exploitation de son entreprise indépendante Mary Kay, Mme Beauregard a mérité l'usage d'une nouvelle Ford Edge SEL rose provenant du concessionnaire Formule Ford.

La compagnie Mary Kay a choisi la compagnie Ford, pour récompenser ses représentantes à travers le Canada, en raison de la fiabilité et de la sécurité de ses véhicules Félicitations à Mme Beauregard qui se fera remarquer au volant de sa Ford Edge SEL rose !



Mme Lucie Beauregard

Formule Ford SVT Special Vehicle Team Granby, Québec

Ford Montez à bord.

quebecford.ca

1144 Principale, Granby 450 777-1777

www.formulefordsvt.com

2934998

ANABELLE NICOUD

La Presse

L'Association facultaire des étudiants en arts (AFÉA) de l'UQAM organise jeudi soir une manifestation nue au centre-ville de Montréal. L'événement, qui pourrait rassembler plusieurs milliers de personnes, a un objectif clair : perturber le Grand Prix.

« Le Grand Prix est le symbole de la décadence du néolibéralisme », selon un membre de l'AFÉA, qui a proposé que la CLASSE organise une fin de semaine de perturbations dans le but d'annuler le Grand Prix.

Selon le jeune homme, qui a contacté *La Presse* mais tient à garder l'anonymat, le Grand Prix génère surtout des retombées économiques pour les hôtels de luxe, le travail du sexe et les lobbys économiques proches du gouvernement. L'événement, sexiste et élitiste, n'a donc rien de populaire.

« Le but, ce n'est pas de faire chier le peuple, mais d'éveiller la conscience et d'ouvrir le débat. On se sert d'un prétexte économique pour faire un "show de boucane" », affirme notre interlocuteur.

Une activité du Grand Prix a déjà été annulée : la journée portes ouvertes, le seul événement gratuit et ouvert à tous pendant le week-end de Formule 1.

« Ça veut dire que les organisateurs ont peur, mais que c'est le seul événement qu'ils peuvent annuler », croit ce membre de l'AFÉA.

Les manifestants, nus, espèrent symboliser la transparence, dont le gouvernement est dépourvu. Parmi eux, certains manifestants formeront un « nu block », un groupe au visage caché par un foulard rouge et au corps entièrement dévêtu.

« On trouve que le Grand Prix et le gouvernement sont grossiers et indécents. Pourtant, c'est nous qui allons être attaqués pour grossière indécence », dit le jeune homme.

Outre la manifestation nue, la première soirée du week-end du Grand Prix de Montréal risque d'être ponctuée par les manifestations : la CLAC, un mouvement anticapitaliste, espère s'inviter au cocktail d'ouverture du Grand Prix, jeudi après-midi. Jeudi soir, après la « manufestation », les participants à la désormais habituelle manifestation nocturne prendront le relais.

Les autres événements culturels de Montréal ne sont visés par aucune perturbation étudiante. « On n'a aucunement l'intention de perturber les événements culturels tant et aussi longtemps qu'ils restent inclusifs et démontrent une accessibilité pour la population », rappelle le jeune homme.

La mobilisation née du conflit étudiant ne devrait pas cesser cet été. « On ne va pas se taire, on n'est pas cyniques, on ne va pas rentrer chez nous. On va rester dehors, taper sur nos casseroles jusqu'à ce qu'il y ait un changement majeur dans la structure démocratique. »



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Pendant que les préparatifs du Grand Prix de Montréal se poursuivent, des étudiants organisent une manifestation contre cet événement « symbole de la décadence du néolibéralisme ».

GILBERT ROZON ET LES ÉTUDIANTS

Une rencontre positive

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — Le Grand Prix de Montréal sera peut-être perturbé, mais les leaders des associations étudiantes conviées hier à une rencontre par le président de Juste pour rire, Gilbert Rozon, ont assuré à ce dernier qu'elles n'avaient pas l'intention de perturber les festivals montréalais.

Les manifestants ne feront pas relâche pour autant durant l'été, a prévenu la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Le regroupement étudiant s'est cependant engagé, au cours de cette mise au point qu'il a qualifiée de « nécessaire à l'approche des festivals », à maintenir les liens de communication avec les organisateurs des grands rassemblements estivaux.

Le grand manitou du Festival Juste pour rire avait invité, dimanche, les représentants étudiants à discuter avec lui des menaces qui planent sur les festivals montréalais et autres rendez-vous au programme dans la métropole. En entrevue à *La Presse canadienne*, il disait alors vouloir faire appel à leur « raison » et les inviter à adopter « un comportement responsable ».

Les termes employés et le ton jugé « paternaliste » de Gilbert Rozon ont été mal reçus par les étudiants, et ils le lui ont signifié pendant la rencontre, a affirmé la présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Éliane Laberge.

À l'issue de la réunion, qui s'est tenue hier après-midi à Montréal, M. Rozon a indiqué sur son fil Twitter que celle-ci avait été « positive » et qu'il laisserait le soin aux étudiants de communiquer avec les médias.

La Table de concertation étudiante du Québec (TACEQ) a aussi pris part aux discussions.

Cependant, la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) — seul regroupement qui préconise clairement les actions de perturbation économique depuis le début du conflit étudiant — n'y était pas.



à ne pas répéter

POUR NOUS JOINDRE :
• TÉLÉPHONE : 450 375-4555
• COURRIEL : robert.leblond@lavoixdelest.ca

COLLABORATEUR : ROBERT LEBLOND

Avis aux Snowbirds de la région qui assistent aux spectacles du club Tropical à Hallandale en Floride. Le Granbyen **JEAN FORAND**, grand manitou de l'Agence Timing et promoteur de ces soirées qui, la saison dernière, ont attiré près de 7000 personnes, nous informe que la saison 2013 sera très chargée avec des spectacles de **MARC HERVIEUX**, **TONY GATTILLO**, **SYLVAIN COSSETTE**, **CLAUDINE MERCIER**, **ANDRÉ SAUVÉ**, **MARIO JEAN** et beaucoup d'autres belles surprises. Les billets seront en vente dès le 1er octobre au Palace de Granby pour les gens de la région. Un bel hiver en vue.

•••

Parlant de **JEAN FORAND**, il a perdu une gageure récemment. En effet, lui et son grand copain **NORMAND CODERRE** sont reconnus pour être deux grands connaisseurs de boxe et s'amusent souvent à parier à La Cage aux Sports de Granby, mais il s'est avéré que Normand a été, pour une fois, plus connaisseur que Jean et ce dernier en a été quitte pour lui payer quelques consommations depuis son retour de la Floride !

•••

Félicitations à **YVES TÉTREAULT** pour son trou d'un coup au numéro six du golf Le Miner, le 27 mai. Ses amis disent que la bière avait alors meilleur goût que la veille…

•••

La collecte de sang des employés de *La Voix de l'Est* a lieu ce samedi 9 juin de 10 h à 16 h à l'École secondaire L'Envolée au 549 rue Fournier à Granby.

•••

JEAN-MARC DUCHESNE s'est présenté au club de golf Le Rocher mercredi dernier pour sa partie de golf en gougounes, car il avait oublié ses souliers de golf. Ses partenaires **CHARLES MORIN**, **MICHEL DION** et **MARION BÉLANGER** n'en ont presque pas parlé même si tout le monde est au courant…

•••

L'artiste peintre **DANIELLE CORRIVEAU** expose ses œuvres tout le mois de juin au restaurant Pasta del Art, 26, rue Court à Granby où le propriétaire, **M. LESAGE** et sa fille vous attendent.

•••

MARYSE LORRAIN et son équipe ont souligné le 10e anniversaire de la pharmacie Proxim de Bedford. *(Réponse de l'énigme : Bordeaux)*

•••

Unis dans la vie depuis près de 50 ans, le charmant couple de Lac-Brome **FRANÇOIS AUBIN** et **MICHELINE BOLDUC** s'est retrouvé sur scène comme comédiens dans la pièce *La passion de Narcisse Mondoux* présentée le week-end dernier à la chapelle St-Édouard.

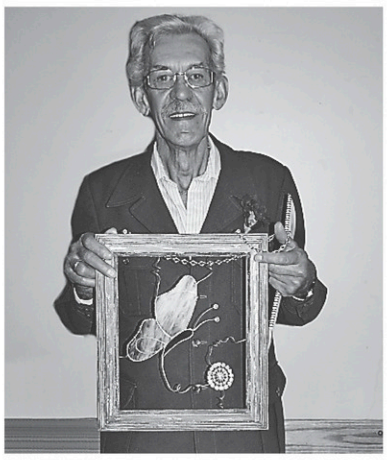
•••

Plusieurs policiers de Brome-Missisquoi ont été honorés récemment pour leurs diverses implications professionnelles. Parmi ceux-ci, l'agent **JEAN-PHILIPPE SYLVAIN** a été récompensé pour son implication comme parrain de la ville de Cowansville. Saviez-vous que Jean-Philippe est également arbitre dans la Ligue junior majeure de hockey ? **MARIELLE FOURNIER,** agente de secrétariat, **SOPHIE LEDUC**, du bureau des enquêtes, le lieutenant **GUY MARCHAND** et le sergent **JEAN-FRANÇOIS LAURIN** font aussi partie des policiers honorés.

Université du troisième âge 2012-2013



Deux nouveaux membres ont été élus au C.A. de l'Université du troisième âge de Granby lors de l'assemblée annuelle, quatre autres membres ont été réélus se joignant aux six membres dont les mandats se poursuivent pour former le C.A. 2012-2013. Toute l'équipe est déjà à l'œuvre pour préparer la rentrée et la session d'automne 2012. On reconnaît de gauche à droite : Alain Boudreau, vice-président, Jean-Marc Prévost, trésorier, Michel Perreault, président, Louis Morel, secrétaire, et Jacqueline Audet, directrice. À l'arrière, Louise Lacroix, Michelle Viens, nouvellement élue, Mireille Godbout, Denise Charron également nouvellement élue et Denyse Legaré Sanscartier, toutes directrices ainsi que Miville Morin et André Picard, directeurs. Toute cette équipe de bénévoles attend les gens de 50 ans et plus qui veulent continuer d'apprendre pour leur plaisir à compter du 11 septembre 2012.

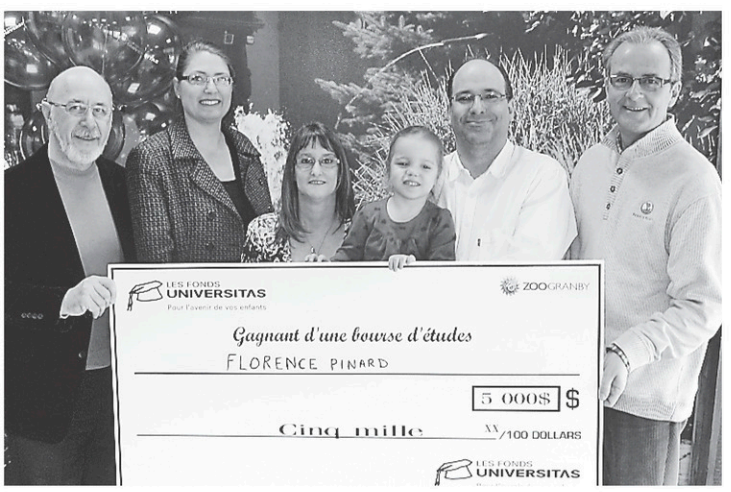


Grand bénévole

En avril dernier, 200 personnes ont applaudi les 23 bénévoles en nomination au titre de grand bénévole de la paroisse pour l'année 2011. Monsieur St-Onge en fut le récipiendaire, en toute humilité. Monsieur St-Onge, s'est joint à la chorale de la paroisse St-Jean-Baptiste de Roxton Falls en 2004. Il y est accueilli avec beaucoup de bonheur. Monsieur St-Onge est venu combler en partie le vide causé par le départ de tant de bons chanteurs. Il est d'une grande générosité et est devenu un membre actif de la paroisse et administrateur de la fabrique depuis quelques années. Bravo et félicitations pour toutes les heures passées bénévolement au service de votre communauté.

5000 $ en bourse d'études

La jeune Florence Pinard (âgée de trois ans), de St-Constant en Montérégie, a récemment vu son avenir s'embellir. En effet, elle est l'heureuse gagnante d'une bourse d'études d'une valeur de 5000 $, remportée dans le cadre d'un concours organisé par le Zoo de Granby et Les Fonds Universitas. Paul Labrecque, directeur des relations publiques et de la fondation du Zoo de Granby, Clément Blais, directeur d'agence pour les Fonds Universitas, et Nathalie Leblanc, représentante en plans de bourses d'études pour les Fonds Universitas, ont eu le plaisir de remettre ce prix à Jasmine Ruel et Martin Pinard, les parents de la jeune bénéficiaire. Cette bourse représente un bel atout dans la vie future de Florence et une aide précieuse pour ses parents qui ont à cœur l'avenir de leur fille. Ce concours, qui se tiendra à nouveau cette année, a été mis sur pied par la direction du Zoo de Granby qui voit dans l'éducation un véritable tremplin pour les jeunes. L'engagement social du Zoo l'a donc naturellement conduit à s'associer aux Fonds Universitas, dont la mission est d'aider les jeunes à réaliser leurs rêves en offrant à leurs parents des régimes enregistrés d'épargne-études. Les Fonds Universitas vous invitent à venir rencontrer l'un de leurs représentants cet été, au kiosque du Zoo, et à courir la chance de gagner la bourse d'études 2012.



À LA BLAGUE…

Dans un garage, un gars vient faire le plein d'essence. Le garagiste le reconnaît et lui demande :

— C'est ta nouvelle voiture ?

— Ça dépend. Quand je viens de la laver, c'est celle de ma femme ; quand il y a un party, c'est celle de ma fille et quand il y a un match de hockey, c'est celle de mon fils. Mais quand il n'y a plus d'essence, c'est la mienne.

PETITE ÉNIGME…

Le vignoble girondin est le plus important producteur de vins fins de France et du monde. De quelle région nous viennent ces vins : Alsace, Loire, Bordeaux ou Cognac ? *(Réponse ailleurs dans cette page)*





Guy Turcotte sera-t-il libéré ?

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — L'ex-cardiologue Guy Turcotte saura aujourd'hui s'il peut recouvrer sa liberté près d'un an après avoir été déclaré non criminellement responsable de la mort de ses deux enfants.

La Commission d'examen des troubles mentaux rendra sa décision par écrit en avant-midi. Le tribunal administratif, exceptionnellement composé de cinq commissaires plutôt que trois, délibère depuis la mi-mars après avoir tenu cinq journées d'audience.

Trois verdicts sont possibles : détention pendant au moins un an dans un établissement psychiatrique, remise en liberté avec conditions ou liberté inconditionnelle.

Actuellement détenu à l'Institut Philippe-Pinel à Montréal, Turcotte a reconnu avoir poignardé à 46 reprises Olivier, âgé de 5 ans, et Anne-Sophie, âgée de 3 ans, le 20 février 2009 dans la maison qu'il louait à Piedmont depuis sa séparation avec la mère des petits, Isabelle Gaston, trois semaines plus tôt. Il avait ensuite tenté de se suicider en avalant du lave-glace.

Lors du procès amorcé en avril 2011 au palais de justice de Saint-Jérôme, les avocats de l'ancien médecin avaient toutefois nié que leur client avait agi avec préméditation et de manière délibérée pour se venger de son ex-conjointe, soutenant que son geste troublant était plutôt le fruit d'un trouble d'adaptation jumelé à de l'anxiété et à une humeur dépressive.

Le 5 juillet 2011, un jury composé de sept femmes et de quatre hommes a décrété qu'il était non criminellement responsable en raison de troubles mentaux, un verdict controversé qui avait suscité la colère d'une bonne partie de la population.

Lors des audiences de la Commission, le Dr Pierre Rochette, psychiatre traitant de Guy Turcotte à Pinel, a avoué ne pas avoir encore compris pourquoi son patient avait commis un acte d'une telle violence sur ses propres enfants et recommandé qu'il demeure hospitalisé.

Mme Gaston s'est également opposée à la libération de son ancien conjoint, disant qu'elle craignait pour sa vie.

Le principal intéressé et ses proches ont pour leur part plaidé en faveur d'une libération sans restriction. Turcotte a assuré aux commissaires qu'il était un homme transformé, qu'il souhaitait recommencer à pratiquer la médecine, refaire sa vie avec une autre femme et peut-être même ravoir des enfants.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Isabelle Gaston s'est déjà opposée à la libération de son ancien conjoint, disant qu'elle craignait pour sa vie.

Construction de la Maison Gilles-Carle :
Implication majeure de Daniel Bélanger des Maisons Horizon !

Publireportage

Ouverte depuis le 16 mai dernier, la Maison Gilles-Carle de Brome-Missisquoi, destinée à offrir du répit aux aidants naturels, offre des services de gardiennage de 2 à 14 jours. Conçue afin d'améliorer le sort des aidants naturels, la Maison est le fruit de la mobilisation de toute la communauté.

Daniel Bélanger, propriétaire des Maisons Horizon, fait partie de ces généreux donateurs sans qui le projet n'aurait peut-être pas pu se réaliser. «Avant de m'impliquer, je n'étais pas du tout sensibilisé à la cause des aidants naturels. C'est après avoir rencontré le maire de Cowansville, M. Arthur Fauteux, accompagné de la présidente du Regroupement Soutien aux aidants de Brome-Missisquoi (RSABM), Mme Sylvie Carreau et de sa directrice générale, Mme Veerle Beljaars, que j'ai décidé de m'investir dans cette cause essentielle au mieux-être de toute communauté», souligne l'homme d'affaires et promoteur du projet domiciliaire J.-A.-Deragon, où est située la Maison Gilles-Carle.

Le projet domiciliaire J.-A.Deragon est idéal pour les familles et les personnes plus âgées. Situé à moins d'un kilomètre du Centre hospitalier BMP et à 10 minutes du Technoparc de Bromont ainsi que de l'autoroute 10, on y retrouvera, entre autres, une garderie, un dépanneur, une station-service et un parc de 6 000 pieds carrés. Totalisant 17 acres de zone protégée, le projet est au cœur d'un environnement naturel, où il fait bon se balader dans les sentiers pédestres bordés de boisés et de ruisseaux.

La Maison Gilles-Carle est la première propriété que l'on rencontre en arrivant dans le développement. «Une fois que j'ai eu décidé de m'engager dans cette cause, j'ai fait don du terrain et j'ai construit la propriété de trois étages à un coup beaucoup moindre», poursuit M. Bélanger. Comme le précise Mme Beljaars : «C'est avec beaucoup de générosité que M. Bélanger s'est consacré au projet. Il a accepté de bâtir la maison, bénévolement. De plus, la communauté a, elle aussi, très bien répondu à l'appel puisque nous avons recueilli plus de 241 000 $ en dons de matériaux, de main-d'œuvre et de services professionnels. Ainsi, au total, la propriété et son terrain, évalués à 630 000 $, ont coûté moins de la moitié, soit 253 000 $.»

Le RSABM tient d'ailleurs à remercier chaleureusement ses précieux partenaires pour leur collaboration envers ce projet :

Prestige principaux : *Daniel Bélanger et Les Maisons Horizon, la Fondation de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, la Fondation Maison Gilles-Carle.*

Prestige : *Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi*

Extraordinaire : *Ville de Cowansville*

Exceptionnel : *Chantal Brodeur, architecte*

Majeurs : *Ascenseur Action, Béton Cowansville, Groupe Gaston Côté, Installations électriques Daniel Robert, Meubles Design GMN, Revêtement de vinyle Kaycan, Rona l'entrepôt Granby, Secret Design ainsi que de nombreux partenaires Amis.*







2936874

Les maisons HORIZON

GARANTIE MAISONS NEUVES APCHQ

Construction Horizon inc.
Lauréat Palme Platine
Garantie APCHQ 5 ans
R.B.Q.: 2968-6870-47

450 375-7631

www.lesmaisonshorizon.com

POUR AVOIR NOYÉ SES DEUX FILS

Une femme condamnée à six ans de prison

WETASKIWIN, ALB. (LA PRESSE CANADIENNE) — Une femme qui avait noyé ses deux jeunes garçons dans la baignoire de leur résidence familiale à Edmonton en 2010 a écopé de six ans de prison pour homicide involontaire.

La juge Michelle Crighton a recommandé hier qu'Allyson McConnell soit internée dans une institution psychiatrique tant que les médecins ne jugeront pas qu'elle est suffisamment rétablie pour être transférée dans un autre établissement.

L'Australienne sera admissible à une libération conditionnelle dans 10 mois, en raison du temps qu'elle a déjà passé derrière les barreaux, qui compte en double.

Mme McConnell avait tout d'abord été accusée de meurtre non prémédité. Elle a finalement été reconnue coupable d'homicide involontaire coupable en avril, quand la juge Crighton a estimé que personne ne saurait jamais si cette femme suicidaire et dépressive avait eu réellement l'intention de tuer ses enfants âgés de 10 mois et deux ans.

Elle vivait alors un divorce acrimonieux, et voulait rentrer en Australie avec ses fils.

La Couronne a porté en appel le verdict d'homicide involontaire. Les procureurs avaient demandé au juge de lui imposer une peine de 12 ans de prison, et ils en appelleront aussi de la peine de six ans.

Allyson McConnell avait tenté de s'enlever la vie le 1er février 2010 en sautant d'un viaduc sur l'autoroute. C'est en se rendant alors chez lui, à Millet, après avoir reçu un appel des policiers, que son mari a découvert les deux enfants sans vie dans la baignoire.

Le tribunal a entendu que Mme McConnell ne garde aucun souvenir des jours précédant sa tentative de suicide. Elle avait même oublié la mort de ses enfants jusqu'à ce que la nouvelle lui soit annoncée par sa mère et sa soeur.

La femme avait une longue histoire de dépression et de tentatives de suicide, débutant après qu'elle soit tombée enceinte de son père à l'âge de 15 ans.

La Couronne avait souligné que les deux bambins ont connu une fin horrible et qu'ils se sont débattus pendant de longues minutes. L'aîné aurait également vu son petit frère tué sous ses yeux.



POUR EN SAVOIR PLUS
sur les dernières nouvelles
lavoixdelest.ca



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Au total, 15 organismes et 6 personnes réclament un statut d'intervenant ou de participant à la commission Charbonneau. Parmi eux : des syndicats, des associations d'entrepreneurs en construction et des ordres professionnels.

COMMISSION CHARBONNEAU

Plusieurs groupes veulent participer

ANDRÉ NOËL
La Presse

La FTQ-Construction craint que la commission Charbonneau ne porte un blâme à son égard ou à l'endroit d'un de ses syndicats affiliés, ce qui a amené son représentant à réclamer le statut de participant pendant les audiences publiques.

Au total, 15 organismes et 6 personnes, dont le maire de Mascouche, Richard Marcotte, réclament un statut d'intervenant ou de participant à la commission Charbonneau. Parmi eux : des syndicats, des associations d'entrepreneurs en construction et des ordres professionnels.

La juge France Charbonneau, qui dirige la Commission d'enquête sur l'industrie de la construction, a accordé 15 minutes à leurs avocats pour faire valoir leur requête, hier. Elle leur demandait d'aller droit au but. Les débats ont été si rondement menés qu'ils étaient terminés à midi.

Les avocats des organismes ou des personnes qui auront le statut de participant pourront contre-interroger les témoins qui seront appelés à la barre par les procureurs de la Commission. Ils pourront aussi assigner leurs propres témoins. Les intervenants, eux, devront se contenter de suggérer des questions aux procureurs de la Commission.

« La FTQ-Construction pourrait faire l'objet d'un blâme », a déclaré Me Robert Laurin au nom de cet organisme qui regroupe plusieurs syndicats d'ouvriers. Si un témoin parle contre la FTQ-Construction, celle-ci veut pouvoir le contre-interroger directement, plutôt que de suggérer des « questions thématiques » aux procureurs de la Commission, a-t-il expliqué.

« Il est important qu'on puisse se défendre », a martelé Me Laurin, qui a fait allusion aux reportages critiques envers la FTQ-Construction et ses syndicats affiliés, diffusés depuis trois ans. Le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (international), qui représente notamment le local 144 des plombiers, a fait une demande similaire.

Groupes patronaux

Parmi les groupes patronaux, l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec a également demandé un statut de participant. Son avocat, Me Denis Houle, a fait valoir que les entreprises qu'elle représente exécutent la majorité des grands contrats publics, que ce soit dans la construction de routes ou de barrages.

« On veut établir qu'il y a des gens de bonne foi [parmi les constructeurs], des gens qui, comme le rapportait Jacques Duchesneau dans son rapport, souffrent de la réputation qui affecte l'industrie, a dit Me Houle. Le rapport Duchesneau disait que des entrepreneurs sont acculés à la faillite parce qu'il y a de la collusion, de la corruption, et que ces gens-là ne sont plus en mesure de bénéficier d'une libre concurrence. »

Les autres organismes qui demandent un statut de participant sont l'Association de la construction du Québec, le Procureur général du Québec, l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec, le Barreau du Québec, Hydro-Québec, le syndic de l'Ordre des ingénieurs du Québec, le Parti québécois et la Ville de Montréal.

Les organismes suivants réclament un statut d'intervenant : le Directeur général des élections, l'Ordre des ingénieurs du Québec, Québec Solidaire et l'Union des municipalités du Québec.

L'avocat du maire de Mascouche, Richard Marcotte, a expliqué que son client veut pouvoir participer aux travaux de la Commission seulement lorsqu'il sera question de la Ville de Mascouche. Le maire Marcotte a été arrêté ce printemps et accusé de fraude, de complot, d'abus de confiance et d'acceptation de pot-de-vin. Les autres personnes qui demandent le statut de participant — Ginette Blouin, André et Catherine Krysiewski, Pierre Sénéchal et Louise Maranda — ne se sont pas présentées hier matin.

La juge Charbonneau fera connaître ses réponses à 14 h jeudi. Il est possible que ses justifications soient diffusées plus tard. Les témoignages commenceront vendredi. Dans un premier temps, des experts de divers ministères — au premier chef celui des Transports — viendront expliquer le mode d'octroi des contrats publics. Quant à Jacques Duchesneau, il témoignera du 18 au 22 juin sur le rapport de l'Unité anticollusion, qu'il a signé et qui a mené à la création de la commission.

Cet été, mettez la main sur une Mercedes-Benz.

Il n'y a pas de meilleure façon d'apprécier les routes cet été qu'au volant d'une Mercedes-Benz. Que vous soyez un propriétaire actuel ou rêver de le devenir, profitez de plus d'une façon d'économiser sur une nouvelle Mercedes-Benz grâce à un vaste choix d'offres attrayantes et de modes de paiement flexibles.

Visitez mercedes-benz.ca ou votre concessionnaire pour connaître les détails.

Fier commanditaire
Formula 1™ GRAND PRIX DU CANADA
MONTRÉAL
8-9-10 JUIN 2012



Des offres avantageuses !



PRIX TOTAL[1] DE LA GLK 350 4MATIC[MC] 2012 : 46 045 $**

LOCATION	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS	ACOMPTE
36 MOIS	2,9 %*	525 $*	995 $

4MATIC[MC] INCLUS | VALEUR 2 200 $



PRIX TOTAL[1] DE LA BERLINE C 250 4MATIC[MC] 2012 : 43 435 $**

LOCATION	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS	ACOMPTE
36 MOIS	2,9 %*	498 $*	995 $

4MATIC[MC] INCLUS | VALEUR 2 200 $
ENSEMBLE HAUT DE GAMME INCLUS | VALEUR 2 200 $

Concept Automobiles
1293, rue Principale, Granby 450 372-2226
ventes@conceptgranby.com

2932693

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2012. 4MATIC[MC] : valeur de 2 200$. ** Les frais de transport et de préparation de 2 045$, les frais du RDPRM de 85$, la taxe sur le climatiseur de 100$ et les droits sur les pneus de 15$ sont maintenant inclus dans le versement initial et le prix d'achat final. Offres de location et de financement basées sur les nouveaux modèles C 250 Berline 4MATIC[MC] avec ensemble haut de gamme et GLK 350 4MATIC[MC] 2012 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 498$/525$ par mois pendant 36 mois. Versement initial ou reprise équivalente de 995 $. Dépôt de sécurité de 600$/650$ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 42 190$/43 800$. Taux annuel de 2,9 %. Obligation totale de 19 523$/20 545 $. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 $/km supplémentaire). Un crédit d'achat de 1 350 $ pour la C250 4MATIC[MC] et de 1 650 $ pour le GLK350 4MATIC[MC] est inclut dans la transaction ainsi qu'une participation financière du concessionnaire. Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 1,9% et un PDSF de 42 190$/43 800$. Le paiement mensuel est de 628$/656$ (avant taxes) avec un versement initial de 4 995$ ou une reprise équivalente. Le coût de l'emprunt est de 1 740$/1 810$ pour une obligation totale de 42 675$/44 355$. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance, « écoprélèvement » (si applicable) et frais assimilés imposés au fabricant (s'ils sont perçus par le concessionnaire) ainsi que TPS et TVQ en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour les détails ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. L'offre se termine le 30 juin 2012. Modèles illustrés pour référence seulement.

BONNE FÊTE

Joyeux anniversaire de naissance à : Monique Danis, Granby ; Richard Brien, Ange-Gardien ; Alyssa Houle, Roxton Pond ; André Ouimet, St-Pie ; Paul-André Lafrance, St-Valérien ; Karine Fontaine, St-Pie ; Diane L. Auclair, Ste-Cécile-de-Milton ; Normand Beaudoin, Granby ; Diane Leduc, Granby ; Jeannette Griggs, Granby ; Alyson Gagné-Ruel, Granby ; Sylvie Gemme, Granby. (Pour souligner un anniversaire, il vous suffit d'appeler la veille entre 8 h 30 et 12 h, du lundi au vendredi, au 450 375-4555, poste 255.)

FUSILLADE À TORONTO

Un homme de 23 ans arrêté

TORONTO (LA PRESSE CANADIENNE) — Les policiers de Toronto estiment maintenant que la fusillade de samedi qui a fait un mort et sept blessés au centre-ville n'a rien à voir avec une guerre de gangs de rue.

Le sergent Brian Borg a précisé hier après-midi que l'auteur présumé de la fusillade — Christopher Husbands, un Torontois de 23 ans connu des policiers — s'est rendu à la police en compagnie de son avocat hier matin. Il devait comparaître en après-midi pour répondre d'un chef de meurtre prémédité et de six chefs de tentative de meurtre.

Le sergent Borg a indiqué qu'au moment de la fusillade, Husbands était assigné à résidence en lien avec une autre affaire, et qu'il lui était donc interdit de sortir de chez lui.

La police confirme que l'homme de 24 ans qui a été criblé de balles, Ahmed Hassan, de Toronto, entretenait des liens connus avec des groupes criminels. Le sergent Borg a indiqué que la victime et son agresseur présumé se connaissaient probablement.

Malgré cela, a dit le sergent Borg, le meurtre ne semble pas relié au monde des gangs de rue : certains « motifs personnels » pourraient plutôt expliquer la fusillade. La police ne recherche pas d'autre suspect, même si l'enquête n'est pas pour autant terminée.

Le maire de Toronto, Rob Ford, a dit croire en conférence de presse que la ville demeure sécuritaire. Il a qualifié le tout d'« incident isolé » et encouragé les consommateurs à visiter les hôtels et les restaurants de la métropole.

On compte parmi les blessés une femme enceinte qui a été piétinée par la foule en panique.

Deux des victimes sont toujours hospitalisées, dont un adolescent de 13 ans qui a subi une intervention chirurgicale après avoir été atteint d'une balle à la tête. Connor Stevenson, de Port Hope, était allé au cinéma avec sa mère et sa soeur aînée, et il se trouvait dans la section restauration rapide du Centre Eaton lorsque la fusillade a éclaté.







IL Y A DU NOUVEAU CHEZ CHEVROLET

TAUX DE LOCATION 0 % JUSQU'À 48 MOIS[1]

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 % JUSQU'À 84 MOIS[2]

SONIC
LS BERLINE

- Téléphonie Bluetooth[MD] de série
- Système StabiliTrak[MD] et antipatinage
- Moteur ECOTEC de 1,8 L développant 138 ch



Modèle 5 portes LTZ illustré

LOCATION 48 MOIS

149 $[3] **/mois 0 %**

1 995 $ de comptant ou échange équivalent

Par mois	Comptant	Taux
169 $	995 $	0 %
189 $	0 $	0 %

Comprend le transport

500 $ DE PRIME GM POUR ÉTUDIANTS*

CRUZE LS

- Consommation d'essence de 4,6 L/100 km sur route (Cruze Eco)[4]
- 10 sacs gonflables de série
- « Meilleur achat » de Consumers Digest



Modèle LTZ illustré

LOCATION 48 MOIS

169 $[3] **/mois 0 %**

1 995 $ de comptant ou échange équivalent

Par mois	Comptant	Taux
189 $	995 $	0 %
209 $	0 $	0 %

Comprend le transport

500 $ DE PRIME GM POUR ÉTUDIANTS*

CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.
offreschevrolet.ca

GM Canada

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS / **160 000 KM***
- GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
- ASSISTANCE ROUTIÈRE
- TRANSPORT DE COURTOISIE

* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2012 suivants : Sonic (1JU69/1SA) et Cruze (1PJ69/1SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 495 $) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Taux à la location de 0 % offert jusqu'à 48 mois sur un véhicule neuf ou de démonstration sur une Sonic ou Cruze 2012. Sur approbation de crédit de la Financière GM. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. Limite annuelle de 20 000 km : 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Certaines conditions s'appliquent. 2. Financement à l'achat de 0 % offert sur approbation de crédit des Services de financement TD pendant 84 mois sur Sonic ou Cruze. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Le versement mensuel et le coût du crédit peuvent varier selon le montant emprunté et le versement initial/échange. Exemple : basé sur un financement de 16 999 $ à un taux annuel de 0 %, le paiement aux deux semaines est de 93 $ pendant 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $, et l'obligation totale est de 16 999 $. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. Certaines conditions s'appliquent. 3. Prix à l'achat de 15 499 $ pour Sonic et de 16 924 $ pour Cruze. Paiements mensuels basés sur une location de 48 mois, à un taux de location de 0 %. Limite annuelle de 20 000 km : 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Le versement mensuel et le coût du crédit peuvent varier selon le montant emprunté et le versement initial/échange. Exemple : basé sur un financement de 16 999 $ à un taux annuel de 0 %, le paiement aux deux semaines est de 93 $ pendant 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $, et l'obligation totale est de 16 999 $. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. L'offre Eco 2012 équipé d'un moteur turbo de 1,4 L et d'une boîte manuelle 6 vitesses spécifique à ECO avec surmultipliée à trois cônes. Selon le Guide de consommation de carburant 2012 de Ressources naturelles Canada dans la catégorie des voitures intermédiaires. Votre consommation réelle de carburant peut varier.* Les étudiants ou les diplômés récents sont admissibles à un rabais de 500 $ (taxes incluses) applicable à l'achat ou à la location d'une Sonic ou Cruze 2012 neuve admissible livré entre le 4 janvier 2012 et le 3 janvier 2013. Le véhicule doit être immatriculé uniquement au nom du demandeur (mais les contrats peuvent être cosignés) pendant un minimum de 6 mois et 12 000 km. Détails du programme chez votre concessionnaire, y compris l'admissibilité des demandeurs et des véhicules. © Le sceau Best Buy est une marque déposée de Consumers Digest Communications, LLC, utilisée sous licence. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau — Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

450 375-VENDU - Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30*

Petites annonces

> 450 375-8888 > 450 375-VENDU

Télécopieur : 450 375-2195 Courriel : classees@lavoixdelest.qc.ca

* Avant 16 h pour parution le lendemain
* Le vendredi avant 16 h pour parution dans Le Plus ou pour LE SPÉCIAL TRIO MÉDIA

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de La Voix de l'Est



Pour des résultats...

BERNARD est là !

CELL.: 450 521.7211

ROYAL LEPAGE Avantage

Voir toutes mes propriétés sur bernardrousselle.ca

2871027

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.

386139V



1792

Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand

Courtier immobilier

Cell.: 450 375-1621

Bur.: 450 378-4120

RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

2887355



Je vous offre le meilleur des 2 mondes à partir de 2%

Vendons ensemble

Programme VisibiliT GRATUIT

Clermont Bélanger

Courtier immobilier

clermont.belanger@videotron.ca

450 776-4170

Proprio Direct inc.

Quand l'acheteur choisit d'acheter direct. Rétribution minimale de 2 000$. Taxes applicables en sus.

2742834

151 APPARTEMENTS À LOUER EN RÉGION

BROMONT: 6½ près de la montagne, meublé, chauffé, éclairé, TV, 990$/mois (maximum 5 mois), libre imm. 450-776-5479

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

1½, 330$ / mois, libre imm., chauffé, meublé, 26 ST-JOSEPH, voisin du CEGEP Info: 450-521-2929

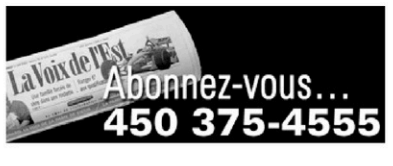
Secteur hôpital, rue Duvernay, 2½ au 2e étage, avec chambre fermée, 425$/ms tout inclus. Libre 1er juin. Personne tranquille. 450-770-0887.

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

1105 RUE VIMY, ST-CÉSAIRE, 2x5½, 607$/mois, libres 1er juillet, pas d'animaux, réf. demandées, 1 locker, 1 stat. 450-549-5197

ST-CÉSAIRE: 4½, 2e étage, libre 1er juillet, 515$/mois. Pas d'animaux. Référence. Pour personne calme. Inf.: 514-894-2008.

SUPERBE 4½ style condo, moderne, 1130 p.c., plancher béton, bien inson., grande fenestration, magnifique s. bains avec bain auto-portant et douche en coin, cuisine tendance. Thermopompe, éch. d'air, intercom, cabanon, nouvelle constr. à Cowansville. Enquête de crédit, 765$. Pas d'animaux. R.-v. 514-968-3469



Abonnez-vous... 450 375-4555

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

- 3½ - 4½ - 5½ -

Libres immédiatement, 15 juin, juillet
Différents styles à différents prix
Plusieurs secteurs disponibles à Granby
3½ poss. semi-meublé, meublé, chauf., écl.
450-777-1323

1 MOIS GRATUIT

4½ libre imm., frais peint, inst. lave-vaiss. endroit tranquille, bien tenu, au 345 Langlois. 530$/mois, 450-375-3311. 450-531-3311

1er juillet, 4½

Pas d'animaux, tranquille, inst. lav.-séch., lave-vaisselle, bal. cent., 2e ou 3e étage. ☎ 450-777-9663

3½ à 410$/mois, chauffé, rue Boivin coin Centre, PRÈS CENTRE-VILLE. Bonnes références. Libre. ☎ 450-372-4009

4½ style condo, RUE TRÉPANIER, constr. 3 ans, très spacieux, air climatisé, grand rang. au sous-sol, à partir de 785$/ms. 450-830-0246

5½ à 600$, 1er étage d'un 5 logements vieillot, 424 Horner, pas d'animaux, enquête de crédit. 450-539-3378 ou 450-522-3013

GRANDS 4½, câble fourni, pl. flottant /céram., libres 1er-15 juillet 1er août, 525$ & 590$. 369 Massé & 759 Bussière. 450-776-2648.

GRANDS 5½ NEUFS, style condo, avec s.sol fini, secteur Verbe Divin, à partir de 875$/mois. Inf.: 450-830-0246

162 CONDOMINIUMS À LOUER

CONDO 4½ à Bromont au rez-de-chaussée, près des services, inclus asp. central et stores aux chambres. 600$/mois. 514-466-6292

166 LOCAUX À LOUER

GRANBY, LOCAL COMMERCIAL 3000 pi.ca. Vente au détail et +. Libre imm. 3.95$ le pi.ca. 450-521-2082; 450-776-3318

202 ARGENT À PRÊTER

PrêtDirect net

APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI POUR UN PRÊT PERSONNEL DE 500 $ ET PLUS

Aucun dossier de crédit refusé.
Réponse/dépôt dans la même journée
1-877-963-4848
www.pretdirectnet.com

2848352

205 SERVICES FINANCIERS

VOS DETTES VOUS EMPÊCHENT DE DORMIR?

Nous pouvons vous aider.

- Proposition de consommateur;
- Faillite personnelle;
- Consultation gratuite.

450-361-2559

(SUR RENDEZ-VOUS)
MNP - APPEL, SYNDIC DE FAILLITE
179, rue Robinson Sud, suite 3, Granby
Siège social: Montréal

VOS DETTES VOUS FONT PERDRE VOS MOYENS ?

RETROUVEZ VOS MOYENS

- **Proposition aux créanciers**
- **Faillite personnelle**
- **Consultation gratuite et confidentielle**
- **Rendez-vous en 24 heures, de 8h à 20h**

Raymond Chabot

1 877 581-3337

2807573

252 PERDU

AIDEZ À MA FILLE à retrouver son Pinsher nain, secteur St-Charles Sud à Granby. Si retrouvé appelez 450-361-2647

301 DIVERS ARTICLES

CABANONS (REMISES À JARDIN), 10x12, 1,699$; 10x16, 1,949$; 12x16, 2,199$; 15x20, 3,099$; 15x30, 4,599$; 20x30, 5,899$. Autres grandeurs disponibles, livraison, installation gratuite. R. B. Q. 8213-9338-04. 450-632-0007

★ FRAISES ★

DISPONIBLES en KIOSQUE
AUSSI RHUBARBE ET LÉGUMES
Autocueillette bientôt !
LES JARDINS ABBOTSFORD D.C.
2355 Principale Est, (près du garage Honda)
route 112, St-Paul d'Abbotsford
450-379-9744

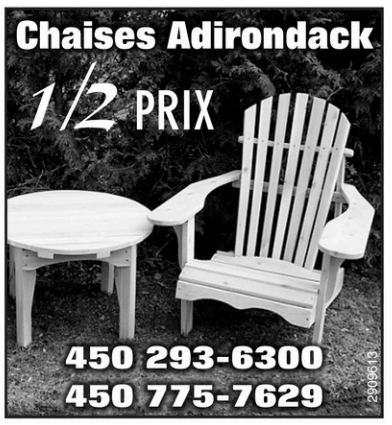
LE DR DU MATELAS

VISITEZ LE WWW. DRDUMATELAS.COM
☎ 450-776-1048
103-1 Bouchard (angle Boivin), Granby

La terre est riche de son monde

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
1-888-234-8533
(514) 257-8711 • www.devp.org

301 DIVERS ARTICLES



Chaises Adirondack

1/2 PRIX

450 293-6300
450 775-7629

2906613

305 INFORMATIQUE

PROBLÈMES INFORMATIQUES ?
Dépannage - Réparation - Vente
visitez : www.pcxpert.org
450-263-9826 -- 450-522-7677
Service à domicile 20$

351 ESCORTES

★★★ A1 ROMANCE ENR. **★★★**
7/7 - 24/24. Reçoit/Déplace. **Engageons différentes nationalités. 450-405-4902**

353 MASSAGES

450-775-0074 OU 450-775-5150
www.joliesfillesdegranby.com

ABALY, très jolie fille noire, sensuelle et sexy pour massage érotique et +. 24/24. REÇOIT ET SE DÉPLACE. 450-330-1015

Chinoise, bon massage
7/7 ☎ 450-578-2799

DOUCE Nykky, blonde 38DD, lingerie reçoit pour massage. VIP classe, lundi au samedi. 8h à 20 h. Inf.: 450-773-3542

FILLE SENSUELLE ET SEXY
450-525-6830

MASSAGE DE DÉTENTE
Cowansville. **450-578-5467**

MASSAGE + SERVICE COMPLET
GROS SPÉCIAL
NANCY, 579-488-0960 (numéro local)

AVIS

À NOS ANNONCEURS

La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

2759540

403 SERVICES OFFERTS

HAIE DE CÈDRE

✤ Taille ✤ Plantation ✤ Fertilisation

Exigez le seul vrai spécialiste. Osez comparer Soumission gratuite. Luc : 450-522-6458

VENTE ET INSTALLATION
de portes et fenêtres, prix du manufacturier. Revêtement extérieur. 450-522-6919 Mario

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE PRO-RELAX
Kasandra - 7 jrs - Granby **450-956-0725**

MASSAGE SUÉDOIS ET DE DÉTENTE
pour femmes et hommes.
Granby, 579-488-8080

MOMENT DE DÉTENTE, 450-521-4362

451 PERSONNEL DEMANDÉ

Aide domestique demandée pour résidence secondaire (famille de 4 personnes). Ménage, lessive, service de table, pour travail les samedis et dimanches. 15$ l'heure. 514-839-2172

AU VIEUX DULUTH
recherche ✔ **CUISINIER(ÈRE)S**
temps plein de jour et soir.
✔ **SERVEUSES** temps plein.
✔ **PLONGEURS** temps plein.
Présentez-vous au 925 rue Principale à Granby et demandez Tom ou Thomas. 450-360-0444

BESOIN D'UN(E) COMMIS DE BUREAU du lundi au vendredi, de 9h à 16h environ. 450-330-0000

LAC BROME, TERRAIN DE CAMPING recherche universitaire pour **l'accueil**, bilingue est un atout, immédiatement jusqu'à la Fête du travail, et recherche sauveteur pisicne du 24 juin à la Fête du travail inclus, 450-242-8888. Restaurant des Érables recherche serveuses bilingues et cuisinier, 450-242-4444.

Bessette COWANSVILLE

DIRECTEUR COMMERCIAL

Avec expérience
- Dynamique - Bilingue
Avantages sociaux
Salaire concurrentiel

Contactez Philippe Rouillard

450 263-4000, poste 360

2935716

HYUNDAI COWANSVILLE recherche

REPRÉSENTANT(E) des VENTES

• Avec expérience • Bilingue

Salaire très très avantageux

Pierre Bernard 450 266-3000

2938910

Annonces de la rubrique 454 à la page suivante.

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2002 à 2008
AUTOMOBILES BRISSON, 1-866-566-7081
www.automobilesbrisson.com

454 CAMELOTS DEMANDÉS

CAMELOTS RECHERCHÉS POUR LA VOIX DE L'EST ET LA PRESSE

À ANGE-GARDIEN

Parcours # 734
Pour la rue St-Georges.

Parcours # 735
Pour les rues: Des Pins et St-Hubert.

Laissez vos coordonnées
à Guy Gaudord
450 375-4555, boîte vocale 525

552 AVIS PUBLICS

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM D'UN ENFANT MINEUR

Prenez avis que Karine Michaud en sa qualité de mère dont l'adresse du domicile est le 85 Alexandra, #1, Granby, Qc, J2G 2P4, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de **Alek Bisson** en celui de **Alek Bisson Michaud**

Granby, le 5 mai 2012
Karine Michaud

2915837

Avis de demande de dissolution
9229-4214 Québec inc.

Prenez avis que la compagnie 9229-4214 Québec inc. demandera au registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Granby, le 5 juin 2012

2938360

CVENDU.ca

Le site des petites annonces de

La Voix de l'Est

compte sur moi

leucan
Faites une différence pour les enfants
leucan.qc.ca • 1 800 361-9643
415436

552 AVIS PUBLICS

552 AVIS PUBLICS

Province de Québec
MRC de La Haute-Yamaska
Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES ET ORGANISMES DESIRANT S'EXPRIMER SUR LES PROJETS DE REGLEMENTS NUMEROS 500-2012 MODIFIANT LE REGLEMENT DE P.I.I.A NUMÉRO 434-2006 CONCERNANT LES BÂTIMENTS ET LES TERRAINS DE SECTEUR COMMERCIAL ET INDUSTRIEL DANS LES ZONES ICL-1 ET ICL-2, RÈGLEMENT NUMÉRO 499 -2012 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 461-2008 VISANT À ENCADRER TOUT DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET INDUSTRIEL DANS LES ZONES ICL-1 ET ICL-2 ET LE RÈGLEMENT NUMÉRO 501-2012 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 462-2008 AFIN D'AUGMENTER LA SUPERFICIE MAXIMALE PERMISE POUR TOUS LES TERRAINS SITUÉS DANS LES ZONES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ICL-1 ET ICL-2 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Conformément à l'article 124, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 4 juin 2012, le conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton a adopté, par résolution, les projets de Règlements numéros 500-2012 modifiant le Règlement de P.I.I.A numéro 434-2006 concernant les bâtiments et les terrains de secteur commercial et industriel dans les zones ICL-1 et ICL-2, Règlement numéro 499-2012 modifiant le Règlement de zonage numéro 461-2008 visant à encadrer tout développement commercial et industriel dans les zones ICL-1 et ICL-2 et le Règlement numéro 501-2012 modifiant le Règlement de lotissement numéro 462-2008 afin d'augmenter la superficie maximale permise pour tous les terrains situés dans les zones industrielles et commerciales ICL-1 et ICL-2 de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.

Le projet de Règlement numéro 499-2012 vise à modifier le Règlement de zonage existant pour définir les règles d'aménagement visant à encadrer les développements commerciaux et industriels dans les zones ICL-1 et ICL-2 notamment quant à l'étalage et l'entreposage commercial.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire pour les zones visées (ICL-1 et ICL-2) et les zones qui leur sont contiguës.

Le projet de Règlement numéro 501-2012 modifiant le Règlement de lotissement numéro 462-2008 a pour objet d'augmenter la superficie maximale dans les zones ICL-1 et ICL-2 et contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire pour les zones ICL-1 et ICL-2 et les zones qui leur sont contiguës.

Le projet de Règlement numéro 500-2012 modifiant le règlement P.I.I.A. en remplaçant l'ensemble des dispositions concernant le regroupement de PIIA-4. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

PRENEZ AVIS qu'une assemblée publique sur ces projets de règlements sera tenue le **13 juin 2012 à 19 h 30** à la salle du conseil municipal située au 130, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton. Lors de cette assemblée publique tenue par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire, le conseil municipal expliquera tous les projets de règlements énumérés au présent avis et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces projets de règlements sont disponibles au bureau de la municipalité situé au 136, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, aux heures ordinaires d'affaires et copies pourront en être délivrées moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 5 juin 2012
MONIQUE FORTIN
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2937992



ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
CYBERPRESSE.CA/EE

trait d'union

Faites partie du plus grand réseau de rencontres téléphoniques de Granby...

Consultez la rubrique du samedi!

821337

Placez GRATUITEMENT votre annonce :
450-776-1555

Horoscope


Gémeaux

du 21 MAI au 21 JUIN

La triple conjonctions Soleil-Vénus-Mercure en Gémeaux apporte un climat de mouvance et de réflexion. Tandis que voyages et déplacements sont amenés à jouer un rôle plus important, c'est par voie de communication que vous pouvez passer outre une certaine limitation. En cette étape anniversaire, sachez calmer vos revendications et vous parviendrez à mieux améliorer la situation.


Cancer

du 22 JUIN au 22 JUILLET

La Lune qui "croisera" Pluton en Capricorne, face au Cancer, amènera une effervescence qui devrait vous encourager à vous affirmer. Il y a de ces choses que personne ne peut faire à votre place et qui n'auraient pas autant d'impact si d'autres les effectuaient pour vous. Pour obtenir ce que vous désirez, vous avez tout intérêt à oser prendre l'initiative et à ne pas craindre le rejet.


Lion

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Il n'y a rien comme le dialogue pour dissiper les tensions. Ne laissez pas un petit malaise venir miner une relation. Parallèlement, bien que l'indulgence puisse être de mise face à quelqu'un qui traverse une période difficile, faites attention de ne pas lui donner de mauvaises habitudes en pliant devant tous ses caprices. Il n'est jamais trop tard pour assainir une situation. La Lune "croise" Pluton...


Vierge

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

Étant donné que la Lune "croise" Pluton en Capricorne, autre Signe de Terre, vous devriez connaître un mardi qui n'aura rien d'ordinaire, ni de banal. Mettez tous les atouts de votre côté en créant un contexte à l'intérieur duquel vous vous sentez confortable. Tant que vous ne commettez pas d'imprudence, pourquoi ne pas tenter votre chance afin d'obtenir le maximum?


Balance

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

La "rencontre" de la Lune avec Pluton en Capricorne, au carré de votre Signe, est susceptible d'aggraver votre perception des situations. Cependant, le bonheur va vers ceux qui savent rire et votre sens de l'humour constitue votre meilleure défense pour affronter ce climat astral. Ce mardi sera plus agréable si vous êtes capable de dédramatiser les évènements.


Scorpion

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Avouer son ignorance est une preuve de savoir; déclarer sa faiblesse, un signe de pouvoir. L'infaillibilité et l'invincibilité ne sont-elles pas des façades servant à camoufler l'insécurité? Vous n'avez pas besoin d'entretenir d'apparences pour vous mériter de l'admiration. On vous préfèrera si vous laissez paraître quelques vulnérabilités qui vous donneront un aspect plus humain.


Sagittaire

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

Le trio Soleil-Vénus-Mercure en Gémeaux, face au centaure, cherche à vous démontrer que vos sentiments sont solides. C'est peut-être le temps de cesser de reculer devant un engagement. Toute crainte de voir votre engouement à l'endroit d'une activité ou relation s'éteindre dans un avenir indéterminé vous éloigne de votre appréciation de celle-ci au moment présent.


Capricorne

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

Il ne faut pas vous attendre au calme plat ce mardi. La conjonction Lune-Pluton en Capricorne au carré d'Uranus en Bélier peut entraîner des revirements soudains de situations. Vous êtes en mesure de tempérer les remous si vous ne posez pas de gestes impulsifs qui amèneraient les autres à réagir de façon similaire. Possibilité d'être le centre d'attention dans un rassemblement.


Verseau

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Au trigone de votre Signe, la triple conjonction Soleil-Vénus-Mercure en Gémeaux crée des conditions qui vont de paire avec vos aspirations profondes. Recherchez les nouvelles expériences positives et enrichissantes. Tout ce qui est neuf vous sourit et vous pourriez constater que vous avez d'excellentes aptitudes à l'égard d'une activité que vous pratiquez pour la première fois.


Poissons

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

Le duo Lune-Pluton en Capricorne, au sextile de Neptune en Poissons, vous prédispose à l'introspection et au cheminement spirituel. C'est en observant les comportements qui vous agacent chez les autres que vous parviendrez à corriger ce qui vous dérange chez vous. C'est le temps d'enrayer une mauvaise habitude, même si vous y aviez échoué lors d'une tentative précédente.


Bélier

du 21 MARS au 20 AVRIL

Notre Lune ira "croiser" Pluton en Capricorne, au carré d'Uranus en Bélier, et vous risquez de ne pas y aller avec le dos de la cuillère! Bien qu'une façon catégorique d'exprimer vos attentes puisse s'avérer efficace, elle est également susceptible d'en faire reculer plusieurs. Il serait judicieux d'ajuster l'expression de votre détermination en fonction de la disposition des gens à qui vous avez affaire.


Taureau

du 21 AVRIL au 20 MAI

Tandis qu'une conjonction Lune-Pluton s'effectue en Capricorne, autre Signe de Terre, il risque d'y avoir davantage de mouvement dans votre vie. En plus d'amener un climat d'impulsivité et d'expansion, cet aspect tend à empêcher aux affaires de stagner. Les résultats de vos démarches peuvent se réaliser rapidement, et surprendre par l'ampleur de leur portée.

Horos05_juin_12

ANNONCEZ votre
VENTE de GARAGE
(rubrique 255-256)
La Voix de l'Est
450 375-8888



WEEK-END du 9-10 JUIN
et
NOUS VOUS REMETTRONS
5$ échangeable à la Cantine Chez Ben
(Durant cette fin de semaine)
et
un t-shirt GRATUIT
(Durant cette fin de semaine de Ben en folie)



De plus
courez la chance de
GAGNER
un ensemble bistro pour 2 personnes



2885868

La terre est riche de son monde
DÉVELOPPEMENT ET PAIX
1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.devp.org

Donnez-nous le pouvoir d'aider.
Centraide Richelieu-Yamaska
Don sécurisé en ligne : www.centraidery.org

PROJET DE LOI C-38

Les opposants se regroupent

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Le projet de loi mammouth du gouvernement fédéral aura réussi à unir des groupes et partis politiques qui ont bien peu de choses en commun, sinon une même colère devant cette législation.

L'internaute qui naviguait sur la Toile hier a pu remarquer que certains de ses sites préférés étaient noircis et renvoyaient à celui de la campagne « Silence, on parle ».

Ce coup d'éclat était l'oeuvre d'une coalition réunissant bien sûr des organisations environnementales, mais aussi quelque 400 entreprises, groupes sociaux, communautés religieuses ou groupes de pression dénonçant d'une seule voix le projet de loi C-38 des conservateurs. Tous les partis d'opposition à Ottawa y adhèrent.

Près du tiers de ce projet de loi de mise en oeuvre du budget concerne l'environnement, modifiant les règles du jeu en matière d'évaluations de projets ou de protection des ressources naturelles.

Selon les organismes venus défendre leur initiative hier à Ottawa, C-38 a été rédigé pour répondre aux pressions d'un seul groupe : le lobby pétrolier.

Pour Bob Rae, C-38 représente surtout une initiative de la part des troupes de Stephen Harper pour « intimider » ceux qui ne pensent pas comme elles. Selon le chef libéral, c'est la liberté d'expression qui est en jeu.

« S'ils peuvent se lancer à la poursuite de groupes environnementaux qu'ils n'aiment pas (...), qu'est-ce qui pourrait les empêcher de s'en prendre à n'importe quel contribuable qui ne leur plaît pas ? À un certain point, les Canadiens doivent réaliser que ce n'est pas seulement quelque chose qui affecte quelques personnes en marge de la société », a-t-il lancé.

M. Rae faisait ainsi référence à une disposition de C-38 qui permet à l'Agence de revenu du Canada de suspendre le statut d'organisme de bienfaisance si elle soupçonne quoi que ce soit d'anormal dans les livres comptables du groupe.

Contre-attaque

Alors que la campagne « Silence, on parle » battait son plein, le gouvernement a contre-attaqué en dispersant une dizaine de ministres à travers le pays afin de livrer un même message : le projet de loi conservateur est nécessaire pour créer de l'emploi et il ne nuira pas à l'environnement.

« Notre plan législatif va améliorer la protection de l'environnement », a martelé le ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver.

« On veut que les gens sachent les faits, et pas les distorsions ou les exagérations », a-t-il ajouté.

Compte tenu de l'énergie dépensée par le gouvernement conservateur pour défendre sa position, il serait plus qu'étonnant qu'il change son fusil d'épaule en acceptant de séparer le projet de loi en plusieurs morceaux pour en faciliter l'étude ou qu'il abandonne les dispositions qui provoquent le plus de grogne.

Steven Guilbault, du groupe Équiterre, fonde d'ailleurs peu d'espoirs de ce côté-là et reconnaît que C-38 risque d'être adopté dans sa forme actuelle, puisque les conservateurs détiennent une majorité au Parlement.

« Mais pour nous, ce n'est pas la fin. Il va y avoir d'autres gouvernements après les conservateurs et on veut qu'il y ait un prix politique à payer pour eux. On veut que les Canadiens s'en souviennent lorsque viendra le temps de se rendre aux urnes la prochaine fois », a-t-il expliqué dans un point de presse parallèle à Montréal.

Il a cependant précisé qu'il faudra vivre avec les conséquences du projet de loi, soit la détérioration de la qualité de l'environnement et la perte de nombreuses années de connaissances scientifiques.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

« S'ils peuvent se lancer à la poursuite de groupes environnementaux qu'ils n'aiment pas (...), qu'est-ce qui pourrait les empêcher de s'en prendre à n'importe quel contribuable qui ne leur plaît pas ? », a questionné le chef libéral Bob Rae.

LUTTE CONTRE LA MALADIE MENTALE

L'actrice Glenn Close s'implique



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Glen Close entourée de son neveu Calen et de sa soeur Jessie. C'est l'expérience de ses proches qui a amené l'actrice à s'engager dans la lutte « pour éradiquer la stigmatisation, les préjugés et la discrimination » dont sont victimes les personnes souffrant de maladie mentale.

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Glenn Close admet qu'elle aussi a contribué à perpétuer les stéréotypes liés à la maladie mentale.

L'actrice, âgée de 65 ans, était de passage à Ottawa hier pour participer à une importante conférence sur la stigmatisation de la maladie mentale, tirant profit de son expérience avec certains membres de sa famille pour expliquer pourquoi les personnes atteintes doivent demander de l'aide.

Dans un discours inspiré et parfois poignant, M^me^ Close a raconté aux centaines de délégués que lorsqu'elle avait amorcé sa carrière à New York, dans les années 1970, elle croisait toujours les trois mêmes itinérants. L'un l'interpellait les passants, l'autre tapait sur le trottoir avec des baguettes de batteur, et l'autre chantait à tue-tête.

« Pour moi, ils étaient les visages de la maladie mentale », a expliqué l'actrice, qui a récemment été finaliste aux Oscar pour son rôle dans *Albert Nobbs*. « Ils étaient différents et ils faisaient peur. »

Propager les préjugés

En interprétant le personnage d'Alex dans le thriller *Liaison fatale* (*Fatal Attraction*) en 1987, Glenn Close s'est retrouvée au coeur d'un film populaire qui, affirme-t-elle, a propagé le préjugé voulant que les personnes atteintes de maladie mentale soient violentes et terrifiantes.

Mais l'actrice n'est pas entièrement responsable de cette situation. En tentant de comprendre Alex — une éditrice new-yorkaise qui se met à harceler un homme avec qui elle a eu une liaison —, M^me^ Close a réalisé que le personnage avait un problème de santé mentale qui nécessitait médicaments et compréhension.

Ce n'était toutefois pas l'avis des spectateurs au visionnement de la première version du film, qui se terminait avec le suicide d'Alex. Le public n'était pas satisfait de cette finale, exigeant un châtiment plus sévère pour la jeune femme troublée. En dépit des protestations de l'interprète, les producteurs ont décidé d'accéder à cette demande et de faire mourir Alex d'un coup de revolver tiré par la femme de son ex-amant.

Des proches ostracisés

Mais pour Glenn Close, la maladie mentale est cependant loin de se limiter à la fiction. La comédienne a décrit comment plusieurs de ses proches avaient été ostracisés sans que personne ne reconnaisse qu'ils étaient malades. Sa propre soeur, Jessie, lui a demandé de l'aider à combattre ses idées suicidaires. Le fils de cette dernière, Calen Pick, a été hospitalisé pendant cinq ans à cause d'un problème de santé mentale.

« À cause d'elle et de Calen, à cause du formidable oncle Jean et du pauvre oncle Harry, j'ai décidé d'utiliser mon nom et mon image pour éradiquer la stigmatisation, les préjugés et la discrimination qui, j'ai fini par le réaliser, étaient un fardeau pour des membres de ma famille », a-t-elle expliqué hier.

« Et c'est là que mon éducation a commencé. J'ai découvert qu'il s'agissait du dernier obstacle — et peut-être du plus difficile à surmonter — dans la lutte pour les droits de l'homme et les libertés civiles à notre époque. »

Également présente à la conférence hier: la ministre fédérale du Travail, Lise Raitt, qui a elle aussi pris la parole afin de parler de son combat contre la dépression postpartum, et d'exhorter les employeurs à reconnaître les avantages à s'intéresser à la maladie mentale en milieu de travail.

Concert géant pour fêter la reine

LONDRES (AFP) — Paul McCartney et Elton John ont enflammé Londres hier lors d'un concert spectaculaire devant le palais de Buckingham, qui a réuni 250 000 spectateurs au troisième jour des festivités du jubilé de la reine, quelque peu assombries par l'hospitalisation du prince Philip.

Elizabeth II, vêtue d'une robe couleur or et les oreilles protégées de boules Quies, a assisté au concert où s'est succédé le meilleur de la pop et du rock pendant trois heures: Elton John, Stevie Wonder et son à-propos *Happy Birthday* ou encore Paul McCartney, qui a fait se lever les plus jeunes membres de la famille royale avec ses tubes des Beatles.

Sur la scène dressée devant le palais de Buckingham et face à une marée humaine agitant des Union Jacks, Robbie Williams avait donné le ton de la soirée en ouvrant le concert avec *Let Me Entertain You* (Laissez-moi vous divertir) sous un soleil couchant.

Le groupe de ska Madness a encore fait monter l'ambiance d'un cran, en chantant depuis le toit de Buckingham *Our House* (Notre maison). Pendant ce temps, la façade du palais se transformait en écran géant, avec projection de coeurs et plus tard d'un immense drapeau britannique flottant.

« Un jubilé de diamant est un événement unique et spécial. (...) Nous célébrons la vie et le travail, pendant 60 ans, d'une personne spéciale », a déclaré sur scène le prince Charles, aux côtés de sa mère, la reine visiblement émue.

Le prince Philip hospitalisé

« La seule chose triste ce soir est que mon père n'a pas pu être là avec nous parce qu'il est malade. Si nous crions assez fort, il pourra peut-être nous entendre et aller mieux », a-t-il ajouté, avant que la foule — 250 000 personnes selon les organisateurs — ne lui réponde bruyamment « Philip, Philip ».

Le duc d'Édimbourg, 90 ans, a été hospitalisé pour une infection de la vessie hier après-midi à Londres. Le palais de Buckingham a affirmé qu'il s'agissait « d'une mesure de précaution », tout en reconnaissant qu'il devrait « rester en observation quelques jours ».

L'époux de la reine est, « de manière fort compréhensible, très déçu de rater le concert », « ainsi que les cérémonies plus solennelles prévues » aujourd'hui, a ajouté le palais.

Connu pour son infatigable énergie, au moins égale à la fréquence de ses gaffes, le duc d'Édimbourg avait déjà été hospitalisé en décembre pour une artère coronaire bouchée.

Dimanche, il était cependant apparu vaillant tout au long du défilé nautique sur la Tamise. Durant près de quatre heures, en dépit du froid et des averses, il était resté debout, stoïque à l'image de la reine, 86 ans. Les caméras l'ont même surpris à marquer la cadence au passage d'orchestres embarqués à bord de navires.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Paul McCartney a fait lever les plus jeunes membres de la famille royale avec ses tubes des Beatles.

Peu avant le concert, Elton John a réagi, sur le ton de la boutade, à l'annonce de l'absence du duc: il « déteste la musique pop, donc c'est probablement une ruse de sa part! »

MOTS MYSTÈRES

MM3602

POLICE ET JUSTICE - Un mot de 9 lettres

ABATTRE
ABROGER
AIGREFIN
ARBITRE
ARCHONTE
ARME
ARNAQUER
AUDIENCE
BAN
BLOC
BONNE
BRIS
CADUC
CAID
CAS
CHARGE
CIA
CREANCE
CROIX
DIRE
DOL
ECROU
EGORGER
ELARGIR
ENTUBER
EPIER
ETRANGLER
ETUDE
EVADE
EVINCER
EXCES
EXECUTER
FBI
FERS
FEU
FOI
FRAUDE
GOUAPE
JEU
LARRON
MORT
NANTIR
NERVI
NID
NIER
ORDRE
OTAGE
PAL
PUNIR
RACHAT
RAFALE
RAFLE
RANCON
RECEL
RELAXER
REMISE
RESERVES
ROUE
SBIRE
TIRER
TUER
USURIER

E	D	U	A	R	F	M	N	U	O	R	C	E	C	I
R	E	C	N	I	V	E	P	I	E	R	I	L	O	D
A	L	A	P	G	A	R	I	B	F	I	A	F	L	B
T	U	S	U	R	E	T	U	D	E	E	V	A	B	A
I	C	D	N	A	N	T	I	R	L	A	R	R	O	N
R	U	I	I	L	N	A	R	A	B	R	O	G	E	R
E	D	I	R	E	C	B	F	A	O	L	R	E	I	N
R	A	N	C	O	N	A	E	T	N	O	H	C	R	A
E	C	N	A	E	R	C	X	A	N	G	T	U	E	R
X	P	H	V	R	R	R	E	C	E	L	L	S	S	N
A	N	A	A	D	B	O	C	D	E	S	I	E	E	A
L	D	R	U	R	M	I	U	S	U	R	I	E	R	Q
E	G	A	T	O	G	X	T	E	B	E	I	M	V	U
R	E	G	R	O	G	E	E	R	J	F	F	B	E	E
I	N	T	A	H	C	A	R	M	E	X	C	E	S	R

Solution du dernier problème: **CACHALOT**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Volte-face.
2 Eteint – Est divisée en stalles.
3 Partie interne d'un navire – Grande vrille de charpentier.
4 Cinquante-et-un – Femmes de lettres.
5 Escadrons – Célèbre chinois.
6 Petits cubes – Produit comestible.
7 Issue d'une côte – Trois fois.
8 Exaltés.
9 Placer – Obtiennent.
10 Établir un lien – Pays de glaciers.
11 Rusée – Épouvante.
12 Périodes – Lame d'osier.

Verticalement

1 Déchet – Certaine.
2 Métal blanc – Marbrer.
3 Action de dérober – Caractère fondamental de quelqu'un.
4 Absurde – Circulent à Lisbonne.
5 Près de La Rochelle – Pond sur les moutons.
6 Qui t'appartiennent – Poli par frottement.
7 Orifice de l'urètre – Touffu – Déshydraté.
8 Rendu moins gras – Souffrance physique.
9 Chose néfaste – Fruit.
10 Tas d'argent – Dans le calendrier romain.
11 Colère – Vastes.
12 Minerve en est une – Du bois.

■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

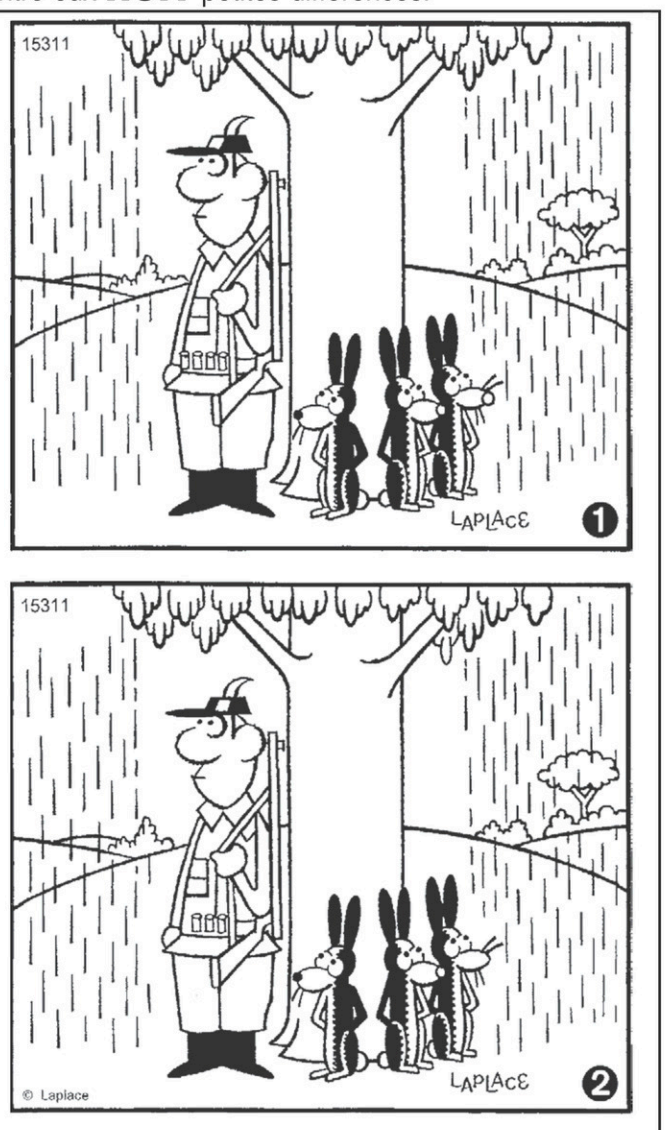
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO **3601**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	P	E	C	T	R	E	■	S	C	A	T
2	U	S	U	R	E	■	N	O	I	R	C	I
3	B	A	R	A	T	I	N	■	L	O	T	S
4	V	U	E	S	■	L	U	E	T	T	E	S
5	E	M	■	S	O	L	I	N	■	T	E	E
6	N	E	P	E	■	I	■	C	R	I	■	R
7	T	■	R	■	O	C	A	R	I	N	A	■
8	I	D	E	O	L	O	G	I	E	■	C	U
9	O	R	D	R	E	■	H	E	U	R	T	S
10	N	A	I	N	■	T	A	R	S	I	E	N
11	■	P	R	E	V	U	S	■	E	M	U	E
12	F	E	E	R	I	E	■	I	S	E	R	E

MC3602

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2						■						
3					■							
4			■									
5							■				■	
6		■				■						
7				■				■		■		■
8	■											
9							■		■			
10					■							
11								■				
12					■							

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.



SOLUTION

1 L'insigne de la casquette. **2** Pointe gauche du col de la veste. **3** Une cartouche en moins sur la cartouchière. **4** Le bas du canon du fusil est plus long. **5** Cuisse droite du lapin de gauche non indiquée. **6** Le nez du lapin de droite. **7** Feuillage complété sous la branche droite de l'arbre. **8** La haie de gauche est moins large.

Fondation LaDifférence
Tous unis contre LE CANCER
la promesse **de l'espoir**
450 777-3684
560 rue Guy, Granby (Qué) J2G 7J8
www.fondationladifference.ca

Jeux05_juin_12

6		3			8	5		1
							8	
		2		5	4			3
					5	9		
8					6	3		
	1	6			9		5	
							6	
	2		4					7
1	6	4	7					

Niveau de difficulté : MOYEN 2094

Sudoku

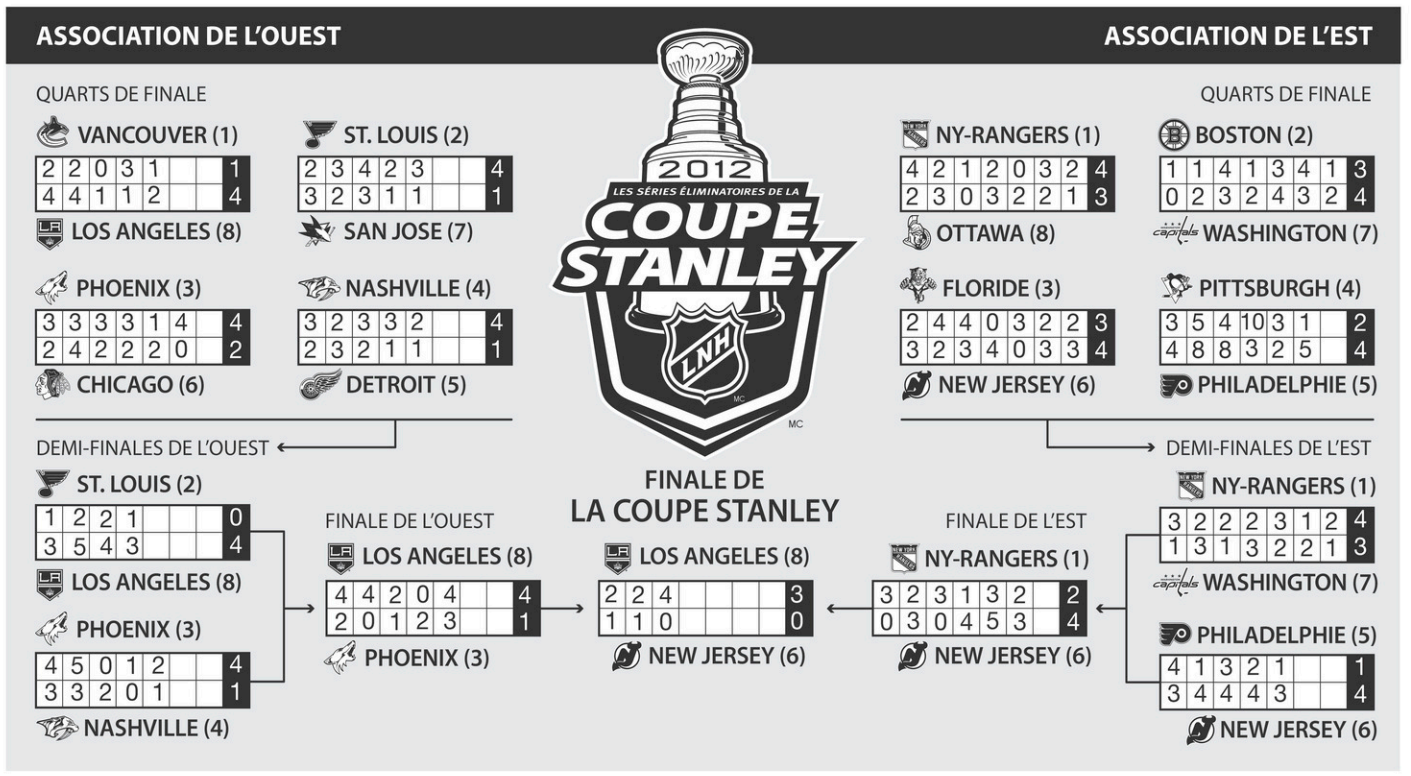
Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

1	3	6	4	7	8	5	2	9
7	5	4	9	1	2	3	6	8
8	2	9	3	5	6	1	4	7
6	9	2	8	3	1	7	5	4
5	1	7	2	6	4	9	8	3
3	4	8	5	9	7	2	1	6
4	7	5	6	2	9	8	3	1
9	8	3	1	4	5	6	7	2
2	6	1	7	8	3	4	9	5

Par Fabien Savary 2093

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**



SÉRIE FINALE DE LA COUPE STANLEY

(Quatre de sept)
New Jersey (6) c. Los Angeles (8)
(Los Angeles mène la série 3-0)
Mercredi 30 mai
Los Angeles 2 New Jersey 1 (P)
Samedi 2 juin
Los Angeles 2 New Jersey 1 (P)
Lundi 4 juin
Los Angeles 4 New Jersey 0
Mercredi 6 juin
New Jersey à Los Angeles, 20h.
Samedi 9 juin
x-Los Angeles c. New Jersey, 20h.
Lundi 11 juin
x-New Jersey à Los Angeles, 20h.
Mercredi 13 juin
x-Los Angeles c. New Jersey, 20h.
x - si nécessaire.

MARQUEURS

NOTE: en date du dimanche 3 juin.

	B	A	Pts
Kovalchuk, NJ	7	11	18
Giroux, Phi	**8**	**9**	**17**
Brown, LA	7	9	16
Kopitar, LA	7	9	16
B.Richards, NYR	**6**	**9**	**15**
Parisé, NJ	**7**	**7**	**14**
Brière, Phi	**8**	**5**	**13**
Zajac, NJ	7	5	12
Doughty, LA	3	9	12
Girardi, NYR	3	9	12
Williams, LA	2	10	12
Gaborik, NYR	5	6	11
M.Richards, LA	4	7	11
Clarkson, NJ	3	8	11
Henrique, NJ	3	8	11
Penner, LA	3	8	11
Salvador, NJ	3	8	11
Callahan, NYR	6	4	10
J.Carter, LA	5	5	10
McDonald, StL	5	5	10
Vermette, Pho	**5**	**5**	**10**
Anisimov, NYR	3	7	10
Del Zotto, NYR	2	8	10
Voracek, Phi	2	8	10
J.Staal, Pit	6	3	9
Doan, Pho	5	4	9
Ovechkin, Wash	5	4	9
Schenn, Phi	3	6	9
Zubrus, NJ	3	6	9
Stepan, NYR	1	8	9
Yandle, Pho	**1**	**8**	**9**
Zidlicky, NJ	1	8	9

HOCKEY

LAH
COUPE CALDER

Série finale
(Quatre de sept)
Norfolk (1) c. Toronto (2)
(Norfolk mène la série 2-0)
Vendredi 1er juin
Norfolk 3 Toronto 1
Samedi 2 juin
Norfolk 4 Toronto 2
Jeudi 7 juin
Norfolk à Toronto, 19h.
Samedi 9 juin
Norfolk à Toronto, 15h.
Dimanche 10 juin
x-Norfolk à Toronto, 15h.
Mercredi 13 juin
x-Toronto à Norfolk, 19h15.
Vendredi 15 juin
x-Toronto à Norfolk, 19h30.
x - si nécessaire.

VAINQUEURS DE LA COUPE CALDER

Champion des séries de la LAH
2010-11 - Binghamton
2009-10 - Hershey
2008-09 - Hershey
2007-08 - Chicago
2006-07 - Hamilton
2005-06 - Hershey
2004-05 - Philadelphie
2003-04 - Milwaukee
2002-03 - Houston
2001-02 - Chicago

MARQUEURS

NOTE: en date du lundi 4 juin.

	B	A	Pts
Picard, Nor	**9**	**7**	**16**
Smith, Nor	5	10	15
Dupuis, Tor	**4**	**10**	**14**
Frattin, Tor	10	3	13
D'Amigo, Tor	8	5	13
McDonald, WBS	6	7	13
Arcobello, Okla	5	8	13
Matsumoto, SA	4	9	13
Williams, WBS	3	10	13

BASEBALL

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST	G	P	Moy.	Diff.
Tampa Bay	31	23	,574	—
Baltimore	30	24	,556	1
N.Y. Yankees	29	24	,547	1½
Boston	28	26	,519	3
Toronto	28	26	,519	3
SECTION CENTRALE	**G**	**P**	**Moy.**	**Diff.**
Chi. White Sox	31	23	,574	—
Cleveland	28	25	,528	2½
Detroit	25	29	,463	6
Kansas City	23	29	,442	7
Minnesota	20	33	,377	10½
SECTION OUEST	**G**	**P**	**Moy.**	**Diff.**
Texas	32	22	,593	—
L.A. Angels	28	27	,509	4½
Seattle	24	32	,429	9
Oakland	23	31	,426	9

Dimanche 3 juin
N.Y. Yankees 5 Detroit 1
Toronto 5 Boston 1
Tampa Bay 8 Baltimore 4
Chi. White Sox 4 Seattle 2
Kansas City 2 Oakland 0
Minnesota 6 Cleveland 3
Texas 7 L.A. Angels 3
Lundi 4 juin
Minnesota à Kansas City, 20h10.
Seattle à L.A. Angels, 22h05.
Texas à Oakland, 22h05.
Mardi 5 juin
Cleveland (Jimenez 5-4) à Detroit (Smyly 2-1), 19h05.
Tampa Bay (Shields 6-3) à N.Y. Yankees (Pettitte 2-2), 19h05.
Baltimore (Hammel 6-2) à Boston (Lester 3-4), 19h10.
Minnesota (Liriano 1-5) à Kansas City (Chen 4-5), 20h10.
Toronto (Romero 6-1) à Chi. White Sox (Humber 2-2), 20h10.
Seattle (Beavan 3-4) à L.A. Angels (Richards 0-0), 22h05.
Texas (Holland 4-4) à Oakland (Blackley 0-0), 22h05.
Mercredi 6 juin
Tampa Bay à N.Y. Yankees, 19h05.
Cleveland à Detroit, 19h05.
Baltimore à Boston, 19h10.
Toronto à Chi. White Sox, 20h10.
Minnesota à Kansas City, 20h10.
Seattle à L.A. Angels, 22h05.
Texas à Oakland, 22h07.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST	G	P	Moy.	Diff.
Washington	30	22	,577	—
Miami	31	23	,574	—
N.Y. Mets	31	24	,564	½
Atlanta	29	25	,537	2
Philadelphie	28	28	,500	4
SECTION CENTRALE	**G**	**P**	**Moy.**	**Diff.**
Cincinnati	30	23	,566	—
St. Louis	28	27	,509	3
Pittsburgh	27	26	,509	3
Milwaukee	24	30	,444	6½
Houston	23	31	,426	7½
Chi. Cubs	18	36	,333	12½
SECTION OUEST	**G**	**P**	**Moy.**	**Diff.**
L.A. Dodgers	34	21	,618	—
San Francisco	31	24	,564	3
Arizona	25	29	,463	8½
Colorado	23	30	,434	10
San Diego	18	37	,327	16

Dimanche 3 juin
Atlanta 3 Washington 2
Miami 5 Philadelphie 1
Houston 5 Cincinnati 3
Pittsburgh 6 Milwaukee 5
Colorado 3 L.A. Dodgers 2
San Francisco 2 Chi. Cubs 0
Arizona 6 San Diego 0
N.Y. Mets 6 St. Louis 1
Lundi 4 juin
St. Louis 5 N.Y. Mets 4
San Francisco 3 Chi. Cubs 2
L.A. Dodgers 4 Philadelphie 3
Colorado en Arizona, 21h40.
Mardi 5 juin
N.Y. Mets (Young 0-0) à Washington (Zimmermann 3-5), 19h05.
L.A. Dodgers (Billingsley 2-4) à Philadelphie (Lee 0-2), 19h05.
Pittsburgh (Burnett 4-2) à Cincinnati (Bailey 4-3), 19h10.
Atlanta (Hudson 3-2) à Miami (Sanchez 3-3), 19h10.
St. Louis (Garcia 3-3) à Houston (Harrell 4-4), 20h05.
Chi. Cubs (**Dempster 0-3**) à Milwaukee (Gallardo 4-4), 20h10.
Colorado (Guthrie 3-3) en Arizona (Kennedy 4-5), 21h40.
San Francisco (Lincecum 2-6) à San Diego (Bass 2-5), 22h05.
Mercredi 6 juin
San Francisco à San Diego, 18h35.
N.Y. Mets à Washington, 19h05.
L.A. Dodgers à Philadelphie, 19h05.
Atlanta à Miami, 19h10.
Pittsburgh à Cincinnati, 19h10.
St. Louis à Houston, 20h05.
Chi. Cubs à Milwaukee, 20h10.
Colorado en Arizona, 21h40.

LBEQ

SECTION FINANCIÈRE SUN LIFE	G	P	Moy.	Diff.
Québec	7	0	1,000	—
Saguenay	8	5	,615	2
Charlesbourg	4	4	,500	3½
Trois-Rivières	5	7	,417	4½
SECTION UNIPRIX	**G**	**P**	**Moy.**	**Diff.**
Montréal	9	2	,818	—
LaSalle	6	4	,600	2½
Longueuil	2	6	,250	5½
Granby	2	10	,167	7½
SECTION LA CAGE AUX SPORTS	**G**	**P**	**Moy.**	**Diff.**
Repentigny	8	2	,800	—
Saint-Eustache	9	4	,692	½
Laval	3	8	,273	5½
Gatineau	1	12	,077	8½

Samedi 2 juin
Gatineau à Lasalle (2) (remis, pluie)
Repentigny à Charlesbourg (2) (remis, pluie)
Saint-Eustache à Longueuil (remis, pluie)
Granby à Montréal (remis, pluie)
Trois-Rivières à Saguenay (remis, pluie)
Dimanche 3 juin
Granby à Gatineau (2) (remis, pluie)
Longueuil à Québec (2) (remis, pluie)
Charlesbourg à Repentigny (2) (remis, pluie)
Montréal à Trois-Rivières (2) (remis, pluie)
Lundi 4 juin
LaSalle 5 Saint-Eustache 0
Mardi 5 juin
Saguenay à Charlesbourg, 19h30.
Laval à Montréal, 19h30.
Repentigny à Saint-Eustache, 19h30.
Mercredi 6 juin
Gatineau à Laval, 19h30.
Québec à Trois-Rivières, 19h30.
Jeudi 7 juin
LaSalle à Saint-Eustache, 19h30.

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
New Jersey	5	1	,833	—
Québec	**9**	**5**	**,643**	**—**
Newark	8	7	,533	1½
Worcester	5	8	,385	3½
Rockland	5	11	,313	5

Samedi 2 juin
New Jersey à Worcester (remis au 3 juin, pluie)
Québec 9 Rockland 6
St. Paul 7 Newark 2
Dimanche 3 juin
Rockland 3 **Québec 2**
Newark 7 St. Paul 1
Worcester 3-4 New Jersey 0-8 (Premier match: 9 manches)
Lundi 4 juin
Rockland à Newark (remis au 5 juin, pluie)
St. Paul à New Jersey (remis, pluie)
Mardi 5 juin
Rockland à Newark, 16h35. (2)
Worcester à **Québec,** 19h05.
St. Paul au New Jersey, 19h05.

BASKETBALL

NBA - FINALES
ASSOCIATION DE L'EST

(Quatre de sept)
Miami (2) c. Boston (4)
(La série est égale 2-2)
Vendredi 1er juin
Boston 101 Miami 91
Dimanche 3 juin
Boston 93 Miami 91 (P)
Mardi 5 juin
Boston à Miami, 20h30.
Jeudi 7 juin
Miami à Boston, 20h30.

ASSOCIATION DE L'OUEST

(Quatre de sept)
San Antonio (1) c. Okl. City (2)
(La série est égale 2-2)
Jeudi 31 mai
Oklahoma City 102 San Antonio 82
Samedi 2 juin
Okl. City 109 San Antonio 103
Lundi 4 juin
Oklahoma City à San Antonio, 21h.
Mercredi 6 juin
San Antonio à Oklahoma City, 21h.

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
D.C. United	15	8	4	3	28	19	27
New York	13	8	3	2	26	18	26
Kansas City	12	8	3	1	17	10	25
Columbus	12	5	4	3	13	13	18
Chicago	13	5	5	3	15	17	18
Houston	11	4	3	4	12	12	16
N.-Angleterre	13	5	7	1	18	18	16
Montréal	**13**	**3**	**7**	**3**	**15**	**21**	**12**
Philadelphie	11	2	7	2	8	14	8
FC Toronto	10	1	9	0	8	21	3

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Real Salt Lake	14	9	3	2	22	14	29
San Jose	14	8	3	3	27	17	27
FC Seattle	13	7	3	3	16	9	24
FC Vancouver	12	5	3	4	13	14	19
Colorado	13	6	6	1	20	18	19
Chivas É.-U.	13	4	6	3	9	14	15
Portland	12	3	5	4	12	15	13
FC Dallas	15	3	8	4	15	24	13
Los Angeles	13	3	8	2	15	21	11

NOTE: Trois points pour une victoire (V) et un point pour un match nul (N).
Samedi 2 juin
N.-Angleterre 2 Chicago 0
Dimanche 10 juin
Houston au FC Vancouver, 19h.
Samedi 16 juin
FC Dallas à Houston, 17h.
Colorado au FC Vancouver, 19h.
D.C. United à Philadelphie, 19h.
FC Seattle à **Montréal**, 19h30.
Columbus en N.-Angleterre, 19h30.
FC Toronto à Kansas City, 20h30.
Salt Lake c. Chivas É.-U., 22h30.
Dimanche 17 juin
New York à Chicago, 17h.
Portland à Los Angeles, 20h.
Mercredi 20 juin
Los Angeles à Salt Lake, 21h.
FC Toronto à Houston, 21h.
San Jose au Colorado, 21h30.
Kansas City au FC Seattle, 22h.
Montréal c. Chivas É.-U., 22h30.
New York au FC Vancouver, 23h.

SOMMAIRE

Los Angeles 4 New Jersey 0

Première période
Aucun but.
Pénalités — Richards LA 14:35, Carter LA (double min.) 15:36, Zidlicky NJ 16:57.
Deuxième période
1. Los Angeles, Martinez 1 (King, Lewis) 5:40
2. Los Angeles, Kopitar 8 (Brown, Williams) 15:07
Pénalités — Kopitar LA 6:16, Penner LA 9:41, Gagné LA 18:30.
Troisième période
3. Los Angeles, Carter 6 (Richards, Mitchell) 4:15 (AN)
4. Los Angeles, Williams 3 (Doughty, Kopitar) 6:47 (AN)
Pénalités — Fayne NJ 3:29, Zidlicky NJ 5:30.
Tirs au but

New Jersey	7	9	6—22
Los Angeles	6	9	6—21

Gardiens — New Jersey: Martin Brodeur (P, 12-8; Los Angeles: Jonathan Quick (G, 15-2).
Avantages numériques — New Jersey: 0-6; Los Angeles: 2-2.
Arbitres — Dan O'Halloran et Brad Watson.
Juges de ligne — Derek Amell et Jonny Murray.
Assistance — 18 764.

EURO 2012

Tour préliminaire
GROUPE A
Vendredi 8 juin
À Varsovie en Pologne
Pologne c. Grèce, 12h.
À Wroclaw en Pologne
Russie c. Rép. tchèque, 14h25.
GROUPE B
Samedi 9 juin
À Kharkiv en Ukraine
Pays-Bas c. Danemark, 12h.
À Lviv en Ukraine
Allemagne c. Portugal, 14h25.
GROUPE C
Dimanche 10 juin
À Dantzick en Pologne
Espagne c. Italie, 12h.
À Posen en Pologne
Éire c. Croatie, 14h25.
GROUPE D
Lundi 11 juin
À Donetsk en Ukraine
France c. Angleterre, 12h.
À Kiev en Ukraine
Ukraine c. Suède, 14h25.

TENNIS

INTERNATIONAUX DE FRANCE
À Paris

MESSIEURS

Simple
Quatrième tour
Rafael Nadal (2), Espagne, bat Juan Monaco (13), Argentine, 6-2, 6-0, 6-0.
Andy Murray (4), Écosse, bat Richard Gasquet (17), France, 1-6, 6-4, 6-1, 6-2.
Jo-Wilfried Tsonga (5), France, bat Stanislas Wawrinka (18), Suisse, 6-4, 7-6 (6), 3-6, 3-6, 6-4.
David Ferrer (6), Espagne, bat Marcel Granollers (20), Espagne, 6-3, 6-2, 6-0.
Nicolas Almagro (12), Espagne, bat Janko Tipsarevic (8), Serbie, 6-4, 6-4, 6-4.
Juan Martin del Potro (9), Argentine, bat Tomas Berdych (7), République tchèque, 7-6 (6), 1-6, 6-3, 7-5.
Double
Quarts de finale
Max Mirnyi, Bélarus, et Daniel Nestor (1), Toronto, battent Matthew Ebden, Australie, et Ryan Harrison, É.-U., 6-4, 6-4.
Daniele Bracciali et Potito Starace (14), Italie, battent Ivan Dodig, Croatie, et Marcelo Melo, Brésil, 6-2, 6-4.

DAMES

Simple
Quatrième tour
Maria Sharapova (2), Russie, bat Klara Zakopalova, République tchèque, 6-4, 6-7 (5), 6-2.
Petra Kvitova (4), République tchèque, bat Varvara Lepchenko, États-Unis, 6-2, 6-1.
Yaroslava Shvedova, Kazakhstan, bat Na Li (7), Chine, 3-6, 6-2, 6-0.
Kaia Kanepi (23), Estonie, bat Arantxa Rus, Pays-Bas, 6-1, 4-6, 6-0.
Double
Quarts de finale
Sara Errani et Roberta Vinci (4), Italie, battent Ekaterina Makarova et Elena Vesnina (6), Russie, 6-4, 5-7, 6-4.
Nuria Llagostera Vives et Maria Jose Martinez-Sanchez (12), Espagne, battent Jarmila Gajdosova et Anastasia Rodionova (14), Australie, 6-2, 6-3.

MIXTE

Quarts de finale
Sania Mirza et Mahesh Bhupathi (7), Inde, battent Kveta Peschke, République tchèque, et Mike Bryan (2), É.-U., 6-2, 6-3.
Klaudia Jans-Ignacik, Pologne, et Santiago Gonzalez, Mexique, battent Natalie Grandin, AFS, et Paul Hanley, Australie, 6-4, 3-6, 10-5 (au bris d'égalité).

JUNIOR

Garçons
Simple
Premier tour
Liam Broady (3), G.-B., bat Karim Hossam, Egypte, 6-4, 7-5.
Kimmer Coppejans (6), Belgique, bat Bar Tzuf Botzer, Israël, 3-6, 6-3, 6-2.
Jordan Thompson, Australie, bat Mackenzie McDonald (12), É.-U., 6-3, 5-7, 10-8.
Andrew Harris (13), Australie, bat Vaclav Safranek, République tchèque, 6-2, 6-2.
Stefano Napolitano (15), Italie, bat Armel Rancezot, France, 7-5, 6-3.
Deuxième tour
Luke Saville (1), Australie, bat Luke Bambridge, G.-B., 6-0, 6-4.
Gianluigi Quinzi (2), Italie, bat Herkko Pollanen, Finlande, 7-6 (5), 6-4.
Mitchell Krueger (8), É.-U., bat Alexandre Favrot, France, 6-4, 6-2.
Adam Pavlasek (11), République tchèque, bat Juan Ignacio Galarza, Argentine, 6-2, 6-2.

JUNIOR

FILLES
Simple
Premier tour
Eugénie Bouchard (7), Westmount, Qué., bat Fiona Ferro, France, 6-4, 6-0.
Daria Salnikova, Russie, bat Sachia Vickery (10), É.-U., 6-4, 6-3.
Montserrat Gonzalez (11), Paraguay, bat Victoria Rodriguez, Mexique, 6-4, 6-4.
Anna Schmiedlova, Slovaquie, bat Daria Gavrilova (13), Russie, 7-6 (6), 6-2.
Deuxième tour
Annika Beck (2), Allemagne, bat Victoria Kan, Russie, 6-4, 6-2.
Olga Doroshina, Russie, bat Anna Danilina (6), Kazakhstan, 7-6 (4), 4-6, 6-4.
Chalena Scholl (9), É.-U., bat Océane Dodin, France, 6-0, 6-2.
Alexandra Kiick (16), É.-U., bat Alina Silich, Russie, 6-4, 6-2.
Françoise Abanda, Montréal, bat Kyle S. McPhillips, É.-U., 6-1, 7-5.

BOURSIERS DE L'ATP

NOTE: en date du dimanche 3 juin.

1. Novak Djokovic	4 006 402 $
2. Rafael Nadal	3 368 954 $
3. Roger Federer	3 229 009 $
4. David Ferrer	1 238 783 $
5. Andy Murray	1 229 361 $
6. Tomas Berdych	1 187 845 $
7. Juan Martin del Potro	1 092 185 $
8. John Isner	820 923 $
9. Janko Tipsarevic	779 189 $
10. Jo-Wilfried Tsonga	733 051 $
11. Nicolas Almagro	720 975 $
12. Radek Stepanek	715 681 $
13. Gilles Simon	630 301 $
14. Fernando Verdasco	582 808 $
15. Milos Raonic	**561 938$**
16. Jurgen Melzer	472 777 $
17. Richard Gasquet	471 067 $
18. Juan Monaco	438 010 $
19. P. Kohlschreiber	429 237 $
20. Kei Nishikori	416 900 $
É37. Daniel Nestor	**298 655 $**
182. Vasek Pospisil	**44 558 $**
192. Frank Dancevic	**40 364 $**
226. Peter Polansky	**26 209 $**
259. Érik Chvojka	**21 692 $**
272. Adil Shamasdin	**20 086 $**
315. P.-L. Duclos	**14 055 $**

Statistiques locales

BASEBALL

LIGUE SENIOR ÉLITE

DIVISON RAWLINGS

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jérôme	7	1	.875	0.0
Ste-Thérèse	4	2	.667	2.0
Granby	4	3	.571	2.5
Acton Vale	2	2	.500	3.0
Montréal	2	5	.286	4.5
Mirabel	0	8	.000	7.0

DIVISON B45

	G	P	Moy.	Diff.
Thetford	7	1	.875	0.0
Coaticook	5	2	.714	1.5
Sherbrooke	5	3	.625	2.0
Trois-Riv.	2	3	.400	3.5
Drummond	2	6	.250	5.0
Victoriaville	1	5	.167	5.0

DIMANCHE 3 JUIN
Acton Vale vs Victoriaville (remis)
Coaticook 0 St-Jérôme 12
Granby 6 Mirabel 2
Acton Vale vs Thetford Mines (remis)
LUNDI 4 JUIN
St-Jérôme vs Drummondville
MARDI 5 JUIN
Sherbrooke vs Trois-Rivières, 20h

LIGUE JUNIOR RSM

CLASSEMENT

	G	P	Moy.	Diff.
St-Constant	8	1	,889	----
Ste-Thérèse	5	1	,833	1,5
Sherbrooke	8	2	,800	0,5
St-Eustache	5	3	,625	2,5
Lac St-Louis	4	4	,500	3,5
Laval	4	5	,444	4,0
Montréal	2	3	,400	4,0
Repentigny	3	5	,375	4,5
Longueuil	1	2	,333	4,0
Pte-aux-Trembles	2	5	,286	5,0
Granby	1	5	,167	5,5
St-Hyacinthe	0	3	,000	5,0
Drummondville	0	4	,000	5,5

DIMANCHE 3 JUIN
Granby 4 St-Constant 6
Repentigny vs Longueuil (remis)
Pointe-aux-Trembles 6 St-Eustache 5
Lac St-Louis 0 Sherbrooke 8
Drummondville 0 Ste-Thérèse 3
LUNDI 4 JUIN
Pointe-aux-Trembles vs Repentigny,
Montréal vs Laval
MARDI 5 JUIN
Longueuil vs St-Hyacinthe, 19h30
St-Eustache vs Montréal, 19h30
Lac St-Louis vs Drummondville, 20h00
St-Constant vs Granby, 20h00

LIGUE MIDGET AAA

CLASSEMENT

	G	P	Moy.	Diff.
Ottawa-Nepean	2	0	1.000	-
Associés - Laval	11	5	0.688	-2.0
Senior - Brockville	6	3	0.667	-0.5
Condors - Charlesbourg	7	4	0.636	-0.5
Ailes du Québec - -	7	4	0.636	-0.5
Monarques - Lévis	8	5	0.615	-0.5
A's - Lachine	8	6	0.571	0.0
Patriotes - Rive-Sud	7	6	0.538	0.5
Braves - Lanaudière	7	8	0.467	1.5
Knights - Ottawa	5	7	0.417	2.0
Trois-Rivières	4	6	0.400	2.0
A's - Sherbrooke	4	8	0.333	3.0
Montréal	3	8	0.273	3.5
Gatineau	3	12	0.200	5.5
Nepean - Canadians	0	0	0.000	1.0

DIMANCHE 3 JUIN
Ailes du Québec vs Rive-Sud (remis)
Sherbrooke vs Trois-Rivières (remis)
Lanaudière vs Montréal (remis)
Lachine vs Laval (remis)
Gatineau vs Nepean (remis)
Laval vs Montréal (remis)
Rive-Sud vs Lanaudière (remis)
Trois-Rivières vs Lévis (remis)
JEUDI 7 JUIN
Lévis vs Charlesbourg, 19h30
Montréal vs Lanaudière, 19h30
Lachine vs Rive-Sud, 19h30

SOCCER

LIGUE ÉLITE DU QUÉBEC

SENIOR M. 2 DESJARDINS

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Kirkland-Dorval	6	5	1	0	11	1	16
Chaudière-Ouest	7	4	2	1	22	10	14
Verts de Sherbrooke	6	4	1	1	15	4	13
Trois-Rivières	7	2	2	3	10	11	8
Celtix du Haut-Richelieu	6	2	2	2	16	9	8
Cosmos de Granby	7	2	2	3	7	17	8
FS Salaberry	8	2	1	5	6	15	7
Boréal Rouyn-Noranda	6	1	2	3	12	17	5
Lakeshore	7	1	1	5	4	19	4

DIMANCHE 3 JUIN
Cosmos de Granby 2 Boréal Rouyn-Noranda 2
FS Salaberry 1 Trois-Rivières 0
Lakeshore 0 Rapides de Chaudière-Ouest 5
Kirkland-Dorval United 2 Verts de Sherbrooke 0
DIMANCHE 10 JUIN
Rapides de Chaudière-Ouest vs Celtix du Haut-Richelieu, 16h
Lakeshore vs **Cosmos de Granby**, 18h
FS Salaberry vs Kirkland-Dorval United, 19h

CADEL EVANS GAGNE LA PREMIÈRE ÉTAPE DU CRITÉRIM DU DAUPHINÉ



SAINT-VALLIER, FRANCE — L'Australien Cadel Evans a remporté la première étape du Critérim du Dauphiné, disputée sur 187 kilomètres entre Seyssins et Saint-Vallier.

Le champion en titre du Tour de France a attaqué lors des derniers kilomètres, résistant à la charge tardive du Français Jérôme Coppel et du Kazhak Andrey Kashechkin pour compléter l'étape en quatre heures 36:21 minutes.

Le Britannique Bradley Wiggins, tenant du titre au Dauphiné, s'est emparé du maillot jaune de meneur, terminant à quatre secondes d'Evans avec un important groupe de coureurs comprenant deux coéquipiers d'Evans, le vétéran George Hincapie et la vedette montante Tejay Van Garderen.

Wiggins détient une priorité d'une seconde devant Evans après le prologue de dimanche et l'étape de lundi.

Le Critérium du Dauphiné, d'une durée d'une semaine, est considéré comme une étape importante avant le Tour de France, qui se mettra en branle le 30 juin à Liège, en Belgique.

— Associated Press

L'Espagne s'impose à Roland-Garros

PARIS (AP ET PC) — Rafael Nadal et David Ferrer ont continué leur promenade de santé, hier, lors des derniers huitièmes de finale des Internationaux de tennis de France marqués chez les dames par l'élimination de la Chinoise Li Na, tenante du titre, sortie par la Kazakhe Yaroslava Shvedova issue des qualifications.

Champion en titre, Nadal a fêté son 26e anniversaire avec un jour de retard en pulvérisant son camarade d'entraînement, l'Argentin Juan Monaco, balayé 6-2, 6-0, 6-0, alors que Ferrer n'a guère montré plus de mansuétude en évinçant sèchement Marcel Granollers 6-3, 6-2, 6-0.

Nadal n'a perdu que 19 jeux en quatre rencontres depuis le début de la compétition et Ferrer, à peine plus, seulement 25.

Les représentants espagnols sont intraitables. Nicolas Almagro, le troisième larron du trio ibérique est le seul autre joueur encore en course à ne pas avoir concédé le moindre set. Mais ses chances apparaissent minimes puisqu'il affrontera en quart de finale le roi Nadal, en course pour un septième sacre record à Roland-Garros.

Almagro qui travaille depuis janvier dernier avec Samuel Lopez a déjà disputé deux quarts de finale à Roland-Garros, battu les deux fois par Nadal.

Ferrer pourrait être l'empêcheur de tourner en rond.

Andy Murray est prévenu. Vainqueur de Richard Gasquet en quatre sets 1-6, 6-4, 6-1, 6-2, le Britannique, quatrième joueur mondial, et demi-finaliste l'an dernier affrontera Ferrer en quart.



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Issue des qualifications, la Kazakhe Yaroslava Shvedova a surpris la tenante du titre, la Chinoise Li Na.

Seul Français encore en lice, Jo-Wilfried Tsonga a parfois l'inconstance de Yannick Noah, ce qui pourrait lui porter bonheur. Pour atteindre pour la première fois les quarts de finale, la 5e tête de série, a bataillé quatre heures six minutes pour l'emporter en cinq sets et deux jours face au Suisse Stanislas Wawrinka (6-4, 7-6 (6), 3-6, 3-6, 6-4) après avoir pourtant remporté les deux premières manches.

L'Argentin Juan Martin del Potro a dominé le Tchèque Tomas Berdych en quatre sets et il affrontera Roger Federer en quart.

Le vent et la grisaille n'ont pas souri à la Li Na, balayée par Yaroslava Shvedova 142e mondiale en trois sets 3-6, 6-2, 6-0.

Maria Sharapova fait désormais figure de possible gagnante du seul Grand Chelem manquant à son palmarès. En raison d'un vent retors, elle a perdu huit fois son service pour difficilement éliminer la Tchèque Klara Zakopalova 44e mondiale en trois sets 6-4, 6-7 (5), 6-2 et trois heures 11 minutes de jeu, mais l'hécatombe parmi les favorites plaide en sa faveur: outre Li Na, Victoria Azarenka, Serena Williams, Francesca Schiavone, Caroline Wozniacki, Svetlana Kuznetsova, Ana Ivanovic et Marion Bartoli ont rendu les armes.

La Russe, deuxième joueuse mondiale, affrontera en quart l'Estonienne Kaia Kanepi, 23e mondiale, qui a dominé la Néerlandaise Arantxa Rus 88e mondiale en trois sets 6-1, 4-6, 6-0. En demi-finale, ce sera Shvedova ou la Tchèque Petra Kvitova tenante du titre à Wimbledon, qui a sorti l'Américaine Varvara Lepchenko 6-2, 6-1.

Nestor et Mirnyi accèdent aux demi-finales

Le Canadien Daniel Nestor s'est qualifié pour les demi-finales du double aux Internationaux de tennis de France pour la sixième fois d'affilée.

Nestor et son partenaire bélarusse Max Mirnyi ont vaincu l'Américain Ryan Harrison et l'Australien Matthew Ebden 6-4, 6-4.

Nestor et Mirnyi tenteront d'obtenir leur billet pour la finale quand ils affronteront les Italiens Daniele Bracciale et Potito Starace, vainqueurs du Croate Ivan Dodig et du Brésilien Ricardo Melo 6-2, 6-4.

Chez les juniors, la Montréalaise Françoise Abanda a triomphé de l'Américaine Kyle S. McPhillips 6-1, 7-5 dans un match du deuxième tour.

Eugénie Bouchard, de Westmount, a pour sa part éliminé la Française Fiona Ferro 6-4, 6-0 au premier tour.

Athétisme: Poulin touche l'or deux fois

WATERLOO — Les porte-couleurs du club d'athlétisme de Waterloo ont bien fait en récoltant 15 médailles, y compris six d'or lors du Championnat régional scolaire d'athlétisme tenu samedi dans le froid et la pluie à l'Université de Sherbrooke.

Gabrielle Poulin s'est distinguée avec un doublé de médailles d'or chez les juvéniles, en triomphant au saut en hauteur avec un bond de 1,45 m et au saut en longueur avec une performance de 4,36 m.

Christopher Gagné a aussi brillé en l'emportant au 3000 m en 10m50s dans la catégorie juvénile, même en faisant face à un fort vent, en plus de signer une médaille d'argent au 1500 m où il devancé deux concurrents en fin de course.

Vanessa Gagné a également obtenu un doublé de médailles chez les cadettes, dont le premier rang au 800 m grâce à une nouvelle marque personnelle de 2m46s, en plus de conclure la compétition au deuxième échelon au lancer du javelot avec un jet de 25 m.

Gabriel Auger-Gosselin a également été un des récipiendaires de la médaille d'or, soit dans l'épreuve de 80 m haies chez les benjamins avec un chrono de 15:40s. Il a également pris le cinquième rang au saut en hauteur (1,25 m) et la sixième place au lancer du javelot (22,25 m).

Renaud Bourassa a été l'autre gagnant d'une médaille d'or, en l'emportant au saut en hauteur chez les cadets avec un bond de 1,50 m. Il a en outre pris le septième rang au saut en longueur (4,78 m) et la 11e position au 100 m (13:66s).

Frédérick Dulude a de son côté mis la main sur trois médailles, y compris deux d'argent, chez les benjamins. L'athlète de 12 ans a fini au deuxième échelon au 80 m avec un temps record de 10:47s et au 150 m (20:72s), en plus de décrocher la médaille de bronze au saut en longueur (4,63 m).

Lorissa Gagnon a récolté un doublé de médailles d'argent dans la section juvénile, au lancer du poids avec une performance de 8,61 m et au saut en longueur grâce un bond de 4,33 m. Elle a en outre terminé au sixième rang au 200 m (29:49s).

Lili-Anne Rheault a été une des gagnantes d'une médaille d'argent, soit au 100 m chez les juvéniles en 13:91s.

Olivier Beaulac a de son côté obtenu la médaille de bronze au saut en hauteur chez les cadets avec un bond de 1,35 m, en plus de finir au neuvième échelon au saut en longueur (4,37 m).

Antoine Beaulieu-Julien a terminé à trois reprises au septième rang chez les benjamins. Il a réussi un jet de 17,43 m au lancer du javelot, un chrono de 3m06s au 800 m et un bond de 1,05 m au saut en hauteur.

Angélique Auger-Gosselin, qui fait partie de la division minime, a été en lice chez les benjamines à Sherbrooke. Elle a pris part au 80 m (13:17s), au 150 m (26:81s) et au saut en longueur (2,91 m)

LES SÉRIES ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE STANLEY 2012

LA PRESSE CANADIENNE

SÉRIES ÉLIMINATOIRES 2012 STATISTIQUES

Les matchs d'hier non compris

BOSTON

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Peverley	7	3	2	5	0	4
Ference	7	1	3	4	-2	0
Seguin	7	2	1	3	3	0
Boychuk	7	1	2	3	1	4
Krejci	7	1	2	3	0	4
Kelly	7	1	2	3	1	4
Rolston	7	1	2	3	-2	0
Seidenberg	7	1	2	3	1	2
Chara	7	1	2	3	-1	8
Lucic	7	0	3	3	2	8
Pouliot	7	1	1	2	-1	6
Marchand	7	1	1	2	-1	2
Bergeron	7	0	2	2	0	8
Campbell	7	0	2	2	-1	0
Paille	7	1	0	1	-1	2
Zanon	7	0	1	1	0	0
Thornton	5	0	0	0	0	0
Corvo	5	0	0	0	3	0
Caron	2	0	0	0	-1	0
Mottau	2	0	0	0	-2	0
Thomas	7	0	0	0	0	0

CHICAGO

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Toews	6	2	2	4	4	6
Kane	6	0	4	4	1	10
Frolik	4	2	1	3	1	0
Leddy	6	1	2	3	1	0
Seabrook	6	1	2	3	1	0
Oduya	6	0	3	3	1	0
Bolland	6	0	3	3	0	2
Bickell	6	2	0	2	-1	4
Stalberg	6	0	2	2	0	8
Brunette	6	1	0	1	-3	0
Sharp	6	1	0	1	-2	4
Bollig	4	1	0	1	0	19
Morrison	3	1	0	1	1	0
Hjalmarsson	6	0	1	1	-3	4
Keith	6	0	1	1	1	2
Saad	2	0	1	1	2	0
Kruger	6	0	0	0	-4	0
Lepisto	3	0	0	0	-3	0
Hossa	3	0	0	0	3	0
Shaw	3	0	0	0	-1	15
Mayers	3	0	0	0	-1	0
O'Donnell	2	0	0	0	-3	0
Hayes	2	0	0	0	-1	15
Olsen	1	0	0	0	0	0
Crawford	6	0	0	0	0	0

DETROIT

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Zetterberg	5	2	1	3	-3	4
Datsyuk	5	1	2	3	0	2
Hudler	5	2	0	2	-3	4
Holmstrom	5	1	1	2	0	2
Quincey	5	0	2	2	-2	6
Kronwall	5	0	2	2	-2	4
Filppula	5	0	2	2	-3	2
White	5	1	0	1	-2	0
Franzen	5	1	0	1	-1	8
Emmerton	5	1	0	1	1	2
Stuart	5	0	1	1	-5	0
Miller	5	0	1	1	0	2
Cleary	5	0	0	0	-1	2
Ericsson	5	0	0	0	-1	6
Abdelkader	5	0	0	0	-5	2
Lidstrom	5	0	0	0	0	0
Bertuzzi	5	0	0	0	-5	9
Nyquist	4	0	0	0	1	0
Helm	1	0	0	0	0	0
Howard	5	0	0	0	0	0

FLORIDE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Bergenheim	7	3	3	6	-2	4
Versteeg	7	3	2	5	2	8
Weiss	7	3	2	5	0	6
Goc	7	2	3	5	0	0
Campbell	7	1	4	5	-2	2
Samuelsson	7	0	5	5	-1	2
Fleischmann	7	1	2	3	0	2
Upshall	7	1	2	3	-1	4
Garrison	4	1	2	3	-2	0
Weaver	7	1	0	1	-1	0
Kopecky	7	1	0	1	-3	4
Kulikov	7	0	1	1	-4	4
Matthias	7	0	1	1	-2	6
Smithson	5	0	1	1	-2	2
Strachan	2	0	1	1	2	0
Madden	7	0	0	0	-3	0
Gudbranson	7	0	0	0	-2	8
Jovanovski	7	0	0	0	-1	4
Sturm	7	0	0	0	-3	4
Wolski	2	0	0	0	-1	4
Ellerby	1	0	0	0	0	2
Theodore	5	0	0	0	0	0
Clemmensen	3	0	1	1	0	0

LOS ANGELES

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Kopitar	16	7	9	16	14	7
Brown	16	7	9	16	14	26
Doughty	16	3	9	12	12	14
Williams	16	2	10	12	6	12
Richards	16	4	7	11	3	15
Penner	16	3	8	11	5	26
Carter	16	5	5	10	2	0
Lewis	16	1	5	6	5	2
King	16	5	0	5	2	13
Stoll	16	2	2	4	4	16
Greene	16	1	3	4	6	12
Voynov	16	1	2	3	2	4
Nolan	16	1	1	2	2	21
Mitchell	16	1	1	2	8	12
Fraser	14	1	1	2	0	4
Martinez	16	0	2	2	3	8
Richardson	13	1	0	1	0	4
Scuderi	16	0	1	1	9	4
Clifford	3	0	0	0	-1	2
Loktionov	2	0	0	0	0	0
Quick	16	0	0	0	0	0

NASHVILLE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Legwand	10	3	3	6	3	10
Radulov	8	1	5	6	2	4
Bourque	10	3	2	5	0	4
A.Kostitsyn	8	3	1	4	3	2
Klein	10	2	2	4	-2	2
Fisher	10	1	3	4	-4	8
Erat	10	1	3	4	-1	6
Hornqvist	10	1	3	4	1	2
Suter	10	1	3	4	-3	4
Weber	10	2	1	3	-1	9
Spaling	10	0	3	3	4	0
Bouillon	10	0	3	3	7	2
Yip	10	1	1	2	-1	6
Gaustad	10	1	1	2	-1	5
S.Kostitsyn	10	1	1	2	-3	4
Wilson	4	1	0	1	1	0
Halischuk	5	0	1	1	1	4
Smith	2	0	1	1	-1	0
Josi	10	0	0	0	-4	10
Gill	5	0	0	0	2	0
Ellis	3	0	0	0	2	0
Tootoo	3	0	0	0	0	4
Hillen	2	0	0	0	1	2
Rinne	10	0	0	0	0	2

NEW JERSEY

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Kovalchuk	19	7	11	18	-4	6
Parise	20	7	7	14	-5	2
Zajac	20	7	5	12	-3	4
Salvador	20	3	8	11	8	16
Clarkson	20	3	8	11	8	20
Henrique	20	3	8	11	9	11
Zubrus	20	3	6	9	-1	18
Zidlicky	20	1	8	9	0	16
Carter	19	5	2	7	5	20
Elias	20	4	3	7	-4	10
Gionta	20	3	4	7	5	4
Bernier	20	2	5	7	3	12
Ponikarovsky	20	1	5	6	7	10
Sykora	15	2	2	4	1	4
Harrold	16	0	4	4	3	6
Fayne	20	0	3	3	4	2
Volchenkov	20	1	1	2	8	8
Larsson	5	1	0	1	3	4
Greene	20	0	1	1	0	8
Josefson	5	0	1	1	2	0
Sestito	1	0	0	0	0	0
Brodeur	20	0	4	4	0	0
Hedberg	1	0	0	0	0	0

RANGERS-NY

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Richards	20	6	9	15	-2	8
Girardi	20	3	9	12	6	2
Gaborik	20	5	6	11	0	2
Callahan	20	6	4	10	2	12
Anisimov	20	3	7	10	1	4
Del Zotto	20	2	8	10	-4	12
Stepan	20	1	8	9	-2	4
Kreider	18	5	2	7	-4	6
Fedotenko	20	2	5	7	7	8
Staal	20	3	3	6	0	12
Stralman	20	3	3	6	1	4
Boyle	17	3	3	6	0	15
McDonagh	20	0	4	4	2	11
Hagelin	17	0	3	3	-3	17
Prust	19	1	1	2	-1	31
Dubinsky	9	0	2	2	2	14
Mitchell	18	0	1	1	-2	2
Rupp	20	0	0	0	-3	36
Bickel	18	0	0	0	-3	16
Eminger	4	0	0	0	0	0
Lundqvist	20	0	0	0	0	0

OTTAWA

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Spezza	7	3	2	5	2	8
Foligno	7	1	3	4	-1	8
Gonchar	7	1	3	4	1	6
Neil	7	2	1	3	2	22
Turris	7	1	2	3	-1	2
Alfredsson	4	2	0	2	-3	0
Michalek	7	1	1	2	3	4
Kuba	7	0	2	2	1	10
Konopka	6	0	2	2	2	2
Condra	7	1	0	1	0	0
Karlsson	7	1	0	1	0	4
Phillips	7	0	1	1	0	4
Cowen	7	0	1	1	-3	4
O'Brien	7	0	1	1	0	0
Smith	7	0	1	1	-2	10
Greening	7	0	1	1	1	0
Carkner	4	0	1	1	1	21
Stone	1	0	1	1	1	0
Winchester	4	0	0	0	-2	0
Gilroy	3	0	0	0	0	0
Butler	3	0	0	0	0	0
Silfverberg	2	0	0	0	0	2
Daugavins	1	0	0	0	-1	0
Anderson	7	0	0	0	0	0

PHILADELPHIE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Giroux	10	8	9	17	2	13
Briere	11	8	5	13	-6	4
Voracek	11	2	8	10	0	8
Schenn	11	3	6	9	-3	8
Hartnell	11	3	5	8	-7	15
Jagr	11	1	7	8	-5	2
Talbot	11	4	2	6	5	10
Carle	11	2	4	6	-3	6
Simmonds	11	1	5	6	-6	38
Read	11	3	2	5	0	4
Couturier	11	3	1	4	2	2
Timonen	11	1	3	4	1	23
Coburn	11	0	4	4	0	8
Gustafsson	7	1	1	2	4	2
Van Riemsdyk	7	1	1	2	-2	4
Grossmann	9	0	1	1	0	8
Kubina	5	0	1	1	-3	12
Wellwood	11	0	0	0	-1	2
Lilja	10	0	0	0	-5	6
Rinaldo	5	0	0	0	-2	48
Bourdon	1	0	0	0	0	0
Meszaros	1	0	0	0	0	0
Bryzgalov	11	0	0	0	0	0
Bobrovsky	1	0	0	0	0	0

PHOENIX

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Vermette	16	5	5	10	-2	24
Doan	16	5	4	9	2	41
Yandle	16	1	8	9	5	10
Boedker	16	4	4	8	1	0
Klesla	15	2	6	8	-2	4
Whitney	16	2	5	7	-1	10
Langkow	16	1	6	7	2	4
Pyatt	16	4	2	6	-5	2
Hanzal	12	3	3	6	2	29
Morris	16	2	4	6	4	24
Vrbata	16	2	3	5	-3	8
Ekman-Larsson	16	1	3	4	-3	8
Chipchura	15	1	3	4	4	7
Brule	12	2	1	3	1	0
Pouliot	8	1	1	2	2	2
Torres	3	1	1	2	2	2
Gordon	16	0	2	2	-2	6
Aucoin	11	0	2	2	4	10
Rozsival	15	0	0	0	-3	2
Korpikoski	11	0	0	0	-3	2
Schlemko	5	0	0	0	0	0
Bissonnette	3	0	0	0	0	15
Stone	2	0	0	0	-2	0
Smith	16	0	1	1	0	14

PITTSBURGH

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Staal	6	6	3	9	2	2
Malkin	6	3	5	8	-1	6
Crosby	6	3	5	8	-3	19
Kennedy	6	3	3	6	1	2
Kunitz	6	2	4	6	-2	8
Dupuis	6	2	4	6	0	0
Sullivan	6	2	4	6	-4	4
Neal	5	2	4	6	-3	12
Letang	6	1	4	5	-1	21
Cooke	6	0	4	4	3	16
Niskanen	4	1	2	3	2	6
Martin	3	1	0	1	-1	0
Engelland	6	0	1	1	1	14
Michalek	6	0	1	1	2	0
Tangradi	2	0	1	1	2	0
Park	2	0	1	1	-1	2
Orpik	6	0	0	0	-2	4
Adams	5	0	0	0	-1	19
Vitale	4	0	0	0	-2	12
Asham	3	0	0	0	-3	10
Strait	3	0	0	0	3	0
Despres	3	0	0	0	2	2
Lovejoy	2	0	0	0	-2	0
Fleury	6	0	1	1	0	0
Johnson	1	0	0	0	0	0

SAN JOSE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Thornton	5	2	3	5	2	2
Couture	5	1	3	4	-1	0
Havlat	5	2	1	3	-1	8
Clowe	5	0	3	3	-3	0
Burns	5	1	1	2	2	4
Boyle	5	0	2	2	0	4
Desjardins	5	1	0	1	1	2
White	3	1	0	1	0	0
Mitchell	5	0	1	1	0	6
Wingels	5	0	1	1	1	7
Winnik	5	0	1	1	1	6
Marleau	5	0	0	0	-1	4
Pavelski	5	0	0	0	-3	5
Murray	5	0	0	0	-1	19
Vlasic	5	0	0	0	-2	2
Braun	5	0	0	0	-2	15
Demers	3	0	0	0	-1	2
Moore	3	0	0	0	-1	5
Galiardi	3	0	0	0	-1	6
Handzus	2	0	0	0	0	0
Winchester	1	0	0	0	0	0
Niemi	5	0	0	0	0	0

ST. LOUIS

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
McDonald	9	5	5	10	-2	8
Berglund	9	3	4	7	2	6
Perron	9	1	4	5	-4	10
Pietrangelo	8	0	5	5	-1	0
Backes	9	2	2	4	-5	18
Steen	9	1	2	3	-2	6
Oshie	9	0	3	3	-2	6
Russell	9	0	3	3	3	5
Colaiacovo	7	0	3	3	2	16
Stewart	7	2	0	2	-1	12
Shattenkirk	9	1	1	2	-3	6
Sobotka	9	1	1	2	0	15
Langenbrunner	9	1	0	1	-1	11
Arnott	7	1	0	1	-1	0
Crombeen	7	1	0	1	-1	31
D'Agostini	4	1	0	1	0	4
Nichol	9	0	1	1	-3	14
Jackman	9	0	1	1	-8	21
Polak	9	0	0	0	-3	19
Cole	2	0	0	0	-1	0
Reaves	2	0	0	0	0	0
Huskins	1	0	0	0	0	2
Elliott	8	0	0	0	0	2
Halak	2	0	0	0	0	0
Allen	1	0	0	0	0	0

VANCOUVER

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
H.Sedin	5	2	3	5	0	4
Kesler	5	0	3	3	-1	6
Hamhuis	5	0	3	3	-2	6
Edler	5	2	0	2	-2	8
D.Sedin	2	0	2	2	0	0
Burrows	5	1	0	1	-1	7
Bieksa	5	1	0	1	0	6
Pahlsson	5	1	0	1	-2	4
Hansen	5	1	0	1	-1	14
Lapierre	5	0	1	1	0	16
Booth	5	0	1	1	-1	0
Raymond	5	0	1	1	-3	0
Ballard	4	0	1	1	-1	2
Malhotra	5	0	0	0	-2	0
Tanev	5	0	0	0	0	0
Higgins	5	0	0	0	-3	2
Salo	5	0	0	0	-3	2
Kassian	4	0	0	0	1	2
Weise	2	0	0	0	0	0
Ebbett	1	0	0	0	0	0
Bitz	1	0	0	0	0	15
Rome	1	0	0	0	0	0
Schneider	3	0	0	0	0	0
Luongo	2	0	0	0	0	0

WASHINGTON

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Ovechkin	14	5	4	9	-2	8
Backstrom	13	2	6	8	2	18
Chimera	14	4	3	7	5	6
Laich	14	2	5	7	1	6
Carlson	14	2	3	5	-1	8
Ward	14	1	4	5	3	6
Semin	14	3	1	4	-4	10
Green	14	2	2	4	5	10
Brouwer	14	2	2	4	-2	8
Hamrlik	14	1	3	4	8	12
Knuble	11	2	1	3	3	6
Johansson	14	1	2	3	-6	0
Wideman	14	0	3	3	-7	2
Hendricks	14	1	1	2	-1	6
Beagle	12	1	1	2	1	4
Aucoin	14	0	2	2	-2	2
Alzner	14	0	2	2	-1	0
Erskine	4	0	1	1	-1	0
Schultz	10	0	0	0	-7	2
Perreault	4	0	0	0	-1	0
Halpern	2	0	0	0	-1	4
Holtby	14	0	0	0	0	2

GARDIENS

GARDIENS	MIN.	BC	JB	MOY.	V	D	P	A	A%
Quick	1000	24	2	1.44	14	2	0	456	.947
LOS ANGELES (0)	**1004**	**24**	**2**	**1.43**	**14**	**2**	**0**	**456**	**.947**
Holtby	922	30	0	1.95	7	7	4	459	.935
WASHINGTON (0)	**926**	**30**	**0**	**1.94**	**7**	**7**	**4**	**459**	**.935**
Lundqvist	1251	38	3	1.82	10	10	3	554	.931
RANGERS-NY (3)	**1261**	**41**	**3**	**1.95**	**10**	**10**	**3**	**557**	**.926**
Anderson	419	14	1	2.00	3	4	0	208	.933
OTTAWA (0)	**423**	**14**	**1**	**1.98**	**3**	**4**	**0**	**208**	**.933**
Smith	1027	34	3	1.99	9	7	3	602	.944
PHOENIX (1)	**1030**	**35**	**3**	**2.04**	**9**	**7**	**3**	**603**	**.942**
Rinne	609	21	1	2.07	5	5	1	296	.929
NASHVILLE (0)	**614**	**21**	**1**	**2.05**	**5**	**5**	**1**	**296**	**.929**
Thomas	448	16	1	2.14	3	4	2	207	.923
BOSTON (0)	**450**	**16**	**1**	**2.13**	**3**	**4**	**2**	**207**	**.923**
Brodeur	1232	41	1	2.00	12	7	3	536	.924
Hedberg	36	1	0	1.67	0	1	0	14	.929
NEW JERSEY (4)	**1274**	**46**	**1**	**2.17**	**12**	**8**	**3**	**553**	**.917**
Schneider	183	4	0	1.31	1	2	1	101	.960
Luongo	117	7	0	3.59	0	2	0	64	.891
VANCOUVER (1)	**304**	**12**	**0**	**2.36**	**1**	**4**	**1**	**166**	**.928**
Theodore	268	11	1	2.46	2	2	1	135	.919
Clemmensen	179	7	0	2.35	1	2	1	88	.920
FLORIDE (0)	**449**	**18**	**1**	**2.40**	**3**	**4**	**2**	**223**	**.919**
Elliott	455	18	0	2.37	3	4	0	187	.904
Halak	104	3	0	1.73	1	1	1	46	.935
Allen	1	0	0	0.00	0	0	0	0	.000
ST. LOUIS (2)	**563**	**23**	**1**	**2.45**	**4**	**5**	**1**	**235**	**.902**
Crawford	396	17	0	2.58	2	4	3	159	.893
CHICAGO (0)	**398**	**17**	**0**	**2.56**	**2**	**4**	**3**	**159**	**.893**
Niemi	318	13	0	2.45	1	4	0	151	.914
SAN JOSE (1)	**323**	**14**	**0**	**2.60**	**1**	**4**	**0**	**152**	**.908**
Howard	295	13	0	2.64	1	4	0	116	.888
DETROIT (0)	**300**	**13**	**0**	**2.60**	**1**	**4**	**0**	**116**	**.888**
Bryzgalov	642	37	0	3.46	5	6	1	326	.887
Bobrovsky	37	5	0	8.11	0	0	0	18	.722
PHILADELPHIE (2)	**684**	**44**	**0**	**3.86**	**5**	**6**	**1**	**346**	**.873**
Fleury	337	26	0	4.63	2	4	1	157	.834
Johnson	20	2	0	6.00	0	0	0	6	.667
PITTSBURGH (2)	**362**	**30**	**0**	**4.97**	**2**	**4**	**1**	**165**	**.818**



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Tomas Vokoun.

Les Caps cèdent Vokoun aux Penguins

WASHINGTON (LA PRESSE CANADIENNE) — Les Penguins de Pittsburgh ont acquis le vétéran gardien Tomas Vokoun des Capitals de Washington, hier, avant de lui consentir un contrat de deux ans.

Vokoun, dont les droits de négociations ont été échangés contre un choix de septième ronde au prochain repêchage de la LNH, touchera 4 millions $ avec Pittsburgh.

L'athlète de 35 ans, qui a renoncé à sa clause de non-échange pour permettre ce transfert, était en voie de devenir joueur autonome sans compensation le 1er juillet.

La transaction permet aux Penguins d'offrir à leur gardien partant, Marc-André Fleury, un auxiliaire d'expérience. Le Québécois avait égalé un sommet personnel cette année en prenant part à 67 rencontres.

Vokoun a terminé la saison régulière avec un dossier de 25-17-2, une moyenne de buts alloués de 2,51 et un taux d'efficacité de .917.

Il s'est blessé à l'aine en mars et il a perdu son rôle de partant au profit de la recrue Braden Holtby, qui a mené les Capitals jusqu'en deuxième ronde des séries éliminatoires.

Vokoun a remporté 287 victoires en carrière et maintenu une moyenne de 2,55 et un taux d'efficacité de .917 en 680 matches avec les Predators de Nashville, les Panthers de la Floride et les Capitals. Il a aussi disputé une période dans l'uniforme du Canadien au début de sa carrière.

Concours

La Voix de l'Est Escapade à Bromont pour Papa

QUATUOR DE GOLF



NUITÉE POUR 4



Retournez ce coupon d'ici vendredi 14 juin à 14h à :
La Voix de l'Est, Casier 226, 76, rue Dufferin, Granby, J2G 9L4

Concours fête des Pères

Nom : .....

Adresse : .....

Ville : .....

✆ ..... Code postal : .....

Question d'habileté : 4 x 4 = ...

Vous pouvez aussi participer sur internet : lavoixdelest.ca

Seuls les coupons découpés suivant ce pointillé seront acceptés.

2161126

Un gagnant se méritera un quatuor de golf au Royal Bromont et le couché pour 4 personnes incluant le déjeuner au St-Martin Bromont pour une valeur de 673.82 $. Le tirage aura lieu le 14 juin à 14h30 au journal. Le nom du gagnant sera publié le 16 juin. Règlements disponibles à *La Voix de l'Est*.

CHALLENGE AGP QUÉBEC À COWANSVILLE

Une place avec les grands à l'enjeu

COWANSVILLE (GR) — Ce n'est pas tous les jours qu'un golfeur a la chance de mériter une place dans le même tournoi que les Fred Couples, Tom Kite, Larry Mize et Tom Lehman, entre autres. C'est pourtant ce qui sera en jeu, aujourd'hui et demain au club de golf de Cowansville, avec la présentation du Challenge AGP réservé aux golfeurs professionnels seniors, donc âgés d'au moins 50 ans.

Et il y a aussi la bourse de 3000 $ qui vient avec le titre de champion à la fin des 36 trous du tournoi, sur une bourse totale qui a été doublée à 20 000 $ depuis la présentation de la compétition de l'an dernier au même endroit.

Le circuit senior de l'AGP du Québec compte trois compétitions, mais la plus importante est la première, celle qui débute ce matin, en raison de cet enjeu majeur. Comme au cours des deux dernières années, le champion obtient son laissez-passer pour les rondes officielles du championnat de Montréal, présenté du 22 au 24 juin au club La Vallée du Richelieu à Sainte-Julie.

Ce tournoi fait partie du calendrier du circuit des Champions de la PGA. Celui qui termine en deuxième place à Cowansville obtient une place lors de la qualification du championnat de Montréal, le lundi 18 juin à Beloeil, où sept places seront disponibles.



PHOTO CLUB DE GOLF COWANSVILLE

L'un des groupes qui participaient au pro-am du Challenge AGP, hier au club de golf de Cowansville, était justement celui de la Ville de Cowansville avec le maire Arthur Fauteux (troisième de la gauche). On aperçoit également le professionnel Carlo Blanchard, Jean-Guy Massé, qui a longtemps travaillé pour la ville, et Robert Desmarais, le directeur général de la MRC Brome-Missisquoi.

Si la bourse du tournoi cowansvillois a doublé en un an, c'est à la suite d'une entente intervenue entre l'AGP du Québec et la Ville de Cowansville, qui a injecté 10 000 $ dans l'aventure. Pour l'AGP, il s'agit d'une première entente de la sorte avec une ville.

Une chance sur 38...

Comme le Challenge de l'AGP ne réunit que 38 joueurs à Cowansville, les chances de l'emporter sont encore meilleures !

L'an dernier, c'est Daniel Talbot qui avait triomphé et obtenu sa place au championnat de Montréal.

En 2010, Yvan Beauchelin du Fontainebleau avait remporté la victoire du tournoi qui avait été présenté à Joliette. Beauchemin connaît bien le club cowansvillois où il a été professionnel de 1986 à 1989. Il a détenu le record du parcours avec une ronde de 63, record qui a ensuite été battu par un coup par le Cowansvillois Gregg Cuthill.

Beauchemin aimerait participer pour une troisième année de suite au championnat de Montréal, où il a bien fait avec des résultats de -3 et -6 ces deux dernières années, récoltant une bourse de 8000 $ (total des deux années).

Yvan Beauchemin fait partie du dernier groupe à prendre le départ ce matin, à 11 h 30. Il jouera en compagnie du champion senior en 2011, Claude Tremblay, du Boisé, et Don Hachey, de Beaconsfield.

Quant à Talbot, il amorcera sa ronde à 10 h avec le Granbyen Pierre Dugas du Royal Bromont, et un petit nouveau sur le circuit senior, Marc Girouard, du Diamant.

Le premier départ aura lieu à 9 h 30, avec le duo Hocan Olsson et Marc Leblanc. L'ex-hockeyeur professionnel, Robert Rousseau, jouera à partir de 10 h 10, et le Granbyen d'origine, Gerry Piette, qui est établi depuis longtemps au club Dallaire de Rouyn-Noranda, commencera sa ronde à 10 h 20.

Serge Picard, d'Acton Vale, qui représente le centre de golf Drummond, jouera à 10 h 40.

Le groupe de 11 h 10 sera à surveiller avec Serge Thivierge, qui a fini en troisième place lors du récent tournoi professionnel au Royal Bromont, Jean Laforce et Jean-Louis Lamarre. Et le groupe de 11 h 20 risque aussi d'être dans le coup : Serge Bernier, Daniel Santerre et Ben Boudreau.

Notons que les activités du tournoi débutaient hier avec la présentation du pro-am qui réunissait 20 groupes de cinq joueurs, dont un professionnel.

» EN BREF

Guerriers seniors : une quatrième victoire

GRANBY — Les Guerriers seniors de Granby ont remporté une quatrième victoire en sept parties, dimanche, prenant la mesure des Indiens de Mirabel, 6-2. Les Indiens n'ont aucune victoire en huit parties jusqu'ici.

Les hommes de Rudy Vandervalk et le lanceur Antoine Bernier ont accordé deux points aux Indiens en première manche, mais ont croisé le marbre quatre fois en troisième manche pour prendre l'avance pour de bon.

Bernier a porté son dossier à trois victoires contre un revers tout en maintenant une moyenne de 1,09 mpm. Étienne St-Amand a lancé deux manches, amassant trois retraits sur des prises. Bruno Globensky a lancé la dernière manche, récoltant deux retraits au bâton.

Alain Picard a produit deux points avec son premier circuit de la saison. Vincent Bessette a réussi deux des sept coups sûrs des Guerriers, qui ont aussi obtenu un triple de Luis Argumedes et un double de Jean-François Delisle.

Vendredi dernier, les Castors d'Acton Vale ont porté leur fiche à 2-2 en battant ces mêmes Indiens, 15-3.

La victoire est allée à Matthew Fallon (1-0), le deuxième des quatre lanceurs utilisés par Steve Green.

Martin Bérubé a cogné quatre fois en lieu sûr, dont un double. Jean-François Rooney a produit deux points avec trois simples. Gabriel Thibodeau a obtenu un simple et trois points produits.

Autre revers honorable des Guerriers juniors AA

GRANBY — Les Guerriers juniors AA ont vu quelques parties contre des adversaires plus faibles être remises par la pluie. Mais contre les clubs puissants, les Guerriers de l'entraîneur Richard Gariépy jouent du bon baseball... en perdant.

Dimanche, les Granbyens ont subi une cinquième défaite en six décisions, s'inclinant 6-4 devant les Cobras, à Saint-Constant, le club de tête dans la Ligue de baseball junior AA RSM avec huit victoires en neuf parties.

Les Guerriers ont pris l'avance deux fois, mais les Cobras sont revenus de l'arrière, surtout avec une cinquième manche de trois points.

Les deux clubs, qui s'affronteront de nouveau ce soir (20 h) au stade Napoléon-Fontaine, ont cogné 10 coups sûrs et commis trois erreurs chacun.

La défaite a été portée au dossier de Matthew Adams-Whittaker (0-2), venu en relève d'Alexandre Larrivée.

Ce dernier a cogné deux doubles. Jérémy Catudal et Bryan-William Labbé ont également frappé deux fois en lieu sûr. Marc-Alain Roberge a produit deux points sans frapper en lieu sûr.

Premier 5 km Adrénaline-Artopex

GRANBY— La première présentation du 5 km au crépuscule Adrénaline-Artopex se déroulera le mercredi 6 juin, au Complexe Sportif Artopex.

Le départ sera donné à 18 h 30 et les inscriptions débuteront à 17 h 30, au Complexe Sportif Artopex.

Le coût d'inscription sera de 10 $ par personne à cette course réservée aux athlètes de 18 ans et plus.

CHENAIL
roule pour l'espoir

Inscrivez-vous jusqu'au 15 JUIN 2012
en complétant le formulaire sur
le site www.fondationmairedegranby.org

Frais d'inscription : 250 $
et vous devez recueillir 1000 $ en don

au profit de : Fondation du Maire de Granby

Informations : 450 405-6241
www.fondationmairedegranby.org

Période d'inscription prolongée

7 et 8
juillet 2012

Participez
au cyclo-défi
de St-Rémi à Granby aller-retour en 2 jours

partenaire média
La Voix de l'Est

La Voix des
sports



LA PORTE S'OUVRE POUR SHARAPOVA

PAGE 24

À un seul gain de la coupe Stanley

Quick et les Kings blanchissent les Devils

LOS ANGELES (LA PRESSE CANADIENNE) — Jonathan Quick est demeuré intraitable devant son filet et les Kings de Los Angeles se sont approchés à une seule victoire de remporter la première coupe Stanley de leur histoire, hier, en battant les Devils du New Jersey 4-0 lors du match no 3 de la série finale.

Il s'agissait pour Quick d'un troisième blanchissage depuis le début de la danse du printemps, lui qui en a enregistré 10 en saison régulière.

Les Kings sont ainsi devenus la première équipe à prendre les devants 3-0 dans chacune des rondes des séries depuis l'instauration du format au meilleur des sept matchs dans la LNH.

La prochaine rencontre aura lieu demain à Los Angeles, alors que les Devils feront face à l'élimination pour la première fois des présentes séries.

Après une première période sans but, au cours de laquelle les deux équipes n'ont effectué que 13 tirs au total, Alec Martinez a ouvert la marque pour les Kings à 5:40 du deuxième tiers.

Martinez a été le dernier à toucher à la rondelle avant qu'elle ne traverse la ligne des buts, après que Dwight King a essayé à plusieurs reprises de déjouer Martin Brodeur à l'embouchure du filet. Le gardien québécois était d'ailleurs en furie puisqu'il semblait dire qu'il avait emprisonné le disque sous sa jambière gauche pendant assez longtemps pour que l'arbitre ait le temps de siffler l'arrêt du jeu.

Anze Kopitar a doublé l'avance des siens à 15:07 du deuxième vingt après avoir complété un superbe jeu « tic-tac-toe », avec Justin Williams et Dustin Brown comme complices.

Les Kings ont ajouté deux buts rapides en début de troisième période pour clouer le cercueil des Devils. Jeff Carter a d'abord accepté une passe savante de Mike Richards pour déjouer Brodeur à sa droite à 4:15, et Justin Williams a déculotté le défenseur des Devils Mark Fayne avant d'effectuer un tir et de prendre son propre retour pour faire 4-0.

Les deux derniers filets des Kings ont été marqués en avantage numérique.

Les Devils auraient eux aussi pu s'imposer en début de match alors qu'ils ont bénéficié d'un 5-contre-3 pendant une minute au cours du premier tiers, mais les Kings ont tout simplement été trop efficaces en infériorité numérique.

Quick s'est dressé tel un mur devant le filet des Kings en repoussant les 22 tirs qui ont été dirigés vers lui.

Dans la défaite, Brodeur a stoppé 17 des 21 lancers auxquels il a fait face.

Simon Gagné prenait part à un premier match depuis le 26 décembre dernier, alors qu'il avait subi une commotion cérébrale. Il en est à sa première saison avec les Kings, lui qui s'est amené à Los Angeles à titre de joueur autonome sans compensation l'été dernier.

Gagné a pris la place de Brad Richardson dans la formation, et a été blanchi de la feuille de pointage en 6:39 de temps de jeu.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Jeff Carter a inscrit le troisième but des Kings, un but en avantage numérique, au tout début du dernier tiers.

Marc Crawford se met au français



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Marc Crawford, qu'on voit ici derrière le banc des Canucks de Vancouver, dit avoir réalisé des progrès dans son apprentissage de la langue française.

RICHARD LABBÉ

La Presse

LOS ANGELES — Est-ce que Marc Crawford sera le prochain entraîneur du Canadien? Chose certaine, l'homme de 51 ans se prépare comme s'il allait hériter du poste.

En entrevue téléphonique avec La Presse hier, Crawford a confirmé avoir entrepris des cours intensifs de français avec l'aide d'un tuteur.

Au cours de notre conversation, l'ancien entraîneur des Nordiques, de l'Avalanche, des Canucks, des Kings et des Stars a d'ailleurs répondu à la majorité des questions en français.

« Mon français est déjà mieux, c'est certain, a-t-il fait savoir. Mais j'essaie encore de m'améliorer. Je n'ai pas eu souvent l'occasion de parler français au cours des dernières années, mais je m'améliore chaque jour, je crois. Peu à peu, je sens que ça me revient, je sens que je me débrouille de mieux en mieux. »

Crawford, qui a travaillé comme analyste au sein de la chaîne TSN cette saison, n'a jamais caché son désir de pouvoir diriger le Canadien en vue de la prochaine saison. Son dernier emploi derrière un banc de la LNH remonte à la saison 2010-11, avec les Stars de Dallas.

Selon les informations qui circulent, la course au poste d'entraîneur du Canadien est essentiellement une course entre deux hommes, soit Crawford et Michel Therrien, qui a déjà dirigé l'équipe pendant tout près de trois saisons, de 2000 à 2003.

Patrick Roy a aussi été interviewé par la direction montréalaise, mais le dirigeant des Remparts de Québec ne semble pas faire partie des favoris dans ce dossier. Bob Hartley, un autre candidat, a bien sûr fini par choisir les Flames de Calgary, mais on raconte qu'il n'a jamais été un candidat sérieux aux yeux de la direction du Canadien.

Crawford, lui, préfère ne pas en dire trop sur cette course qui l'implique. Il aurait eu plusieurs discussions avec les dirigeants du Canadien depuis le mois de mai, une information qu'il refuse de confirmer.

« Tout le monde veut me parler de ça, mais je dois respecter la direction du Canadien dans ce processus, s'est-il contenté de répondre. Je ne peux pas vraiment en parler. »

Jusqu'ici, le directeur général Marc Bergevin a choisi de s'entourer d'hommes de hockey qu'il connaît très bien, et c'est pourquoi Marc Crawford pourrait s'avérer un choix logique. Les deux hommes sont des amis et ont aussi plusieurs amis en commun.

Rappelons également que Crawford a été le dernier entraîneur de Bergevin, alors que celui-ci concluait sa carrière de défenseur dans l'uniforme des Canucks de Vancouver, en 2004.

« Je me souviens qu'on avait acquis Marc lors de la dernière journée des échanges, juste avant l'heure limite, a ajouté Crawford. Il était arrivé dans la foulée de l'incident Todd Bertuzzi (avec Steve Moore), et il avait tout de suite apporté un peu de vie dans notre vestiaire. Il est comme ça, et je me souviens qu'il était très populaire auprès de nos joueurs. C'est un gars optimiste. »

Avec une pointe d'humour, Marc Crawford a ajouté ceci: « Si j'avais su qu'il allait un jour devenir directeur général, je l'aurais fait jouer plus souvent! »

Depuis qu'il s'est installé dans la chaise du directeur général, le 2 mai, Bergevin a procédé à l'embauche d'assistants tels Rick Dudley et Scott Mellanby.

Le nouveau directeur général maintient qu'il n'y a pas d'urgence à régler la question de l'entraîneur, mais on chuchote que le Canadien pourrait dévoiler l'identité de son prochain pilote au cours de la semaine.

Ford

AUCUNE COMPARAISON.
AUCUN COMPROMIS.
SÉRIE - F.

LA MANQUER SERAIT LE PLUS GROS COMPROMIS.



FAITES-VITE, LES OFFRES SE TERMINENT BIENTÔT.

2012 MOTOR TREND Camion de l'année

UN DUR DE DUR — LA GAMME DE CAMIONNETTES LA PLUS VENDUE DEPUIS 46 ANS.◊

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

OBTENEZ
L'ÉCONOMIE DU MOTEUR V6 DE 3,7 L
OU
LA PUISSANCE DU MOTEUR V8 DE 5,0 L
POUR LE MÊME PRIX.



F-150 XLT 4X4 2012 DOTÉ D'UNE CABINE DOUBLE

9,8 L / 100 km SUR ROUTE
13,4 L / 100 km EN VILLE‡

LOUEZ POUR SEULEMENT **369 $*** PAR MOIS

TERME AUSSI COURT QUE 36 MOIS

TAUX DE FINANCEMENT ANNUEL DE 4,99 %. TERME DE 36 MOIS.
LIMITE DE 20 000 KM PAR AN

INCLUANT

8 850 $ EN RAJUSTEMENTS DE PRIX

ACOMPTE DE 3 995 $. 0 $ DÉPÔT DE GARANTIE. **FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.**

NOS F-150 SONT ÉQUIPÉS D'UNE FOULE DE CARACTÉRISTIQUES

- Climatisation
- Contrôle de stabilité antiroulement avec fonction de stabilisation de la remorque
- Entrée sans clé à télécommande
- Régulateur de vitesse
- Système antidémarrage Securilock
- Jante de 17 po en aluminium usiné
- Vérrouillage électrique des portes/glaces électriques
- Console au pavillon avec bacs de rangement et lampes de lecture
- Radio satellite SIRIUS

Et bien plus...

F-150 XLT 2012 SUPERCREW
L'ÉCONOMIE ET LA PUISSANCE **DU MOTEUR ECOBOOST** MC

« ENCORE AUJOURD'HUI, LE F-150 DEMEURE, ET DE LOIN, LA CAMIONNETTE LA PLUS POPULAIRE AU PAYS. »
-JEAN-FRANÇOIS GUAY, L'AUTO 2012

POUR SEULEMENT
30 $* DE PLUS PAR MOIS
OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE





- La puissance d'un V8 alliée à l'économie de carburant d'un V6
- La meilleure capacité de remorquage de la catégorie, soit 5 126 kg (11 300 lb)
- Une puissance de 365 ch et un couple de 420 lb-pi

AUCUNE COMPARAISON, AUCUN COMPROMIS ET PRESQUE PLUS DE TEMPS. ALLEZ VITE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD.


André Blaquière
Directeur des ventes


Philippe Quintal
Directeur adjoint


Louise Lemoyne
Directrice adjointe


Pierre Turgeon
Représentant


Yves Dumont
Représentant


Marc Laguë
Représentant


Frédéric Michaud
Représentant


Dominique Bouffard
Représentant


Kevin Beauregard
Directeur commercial


André Talbot
Directeur commercial

Ford
Allons plus loin
| quebecford.ca |

SiriusXM
De série sur la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayé

FORMULE FORD
SVT SPECIAL VEHICLE TEAM
GRANBY, QUÉBEC

1144 Principale, Granby
450 777-1777 www.formulefordsvt.com

2928839

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Ces offres excluent les frais d'immatriculati
les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM (pour les véhicules loués), la taxe écologique sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre d
relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. ◊ La Série F est la gamme de camionnettes la plus vendue au pays depuis 46 ans selon les statistiques de vente de décembre 2011 établies par l'Association canadienne des constructeurs de véhicules. *Louez le F-150 XLT 4X4 2012 équipé d'une cabine double et d'un moteur de 3,7 L / F-150 XLT 4X4 2012 équipé d'une cabine double et d'un moteur de 5,0 L / F-1
SUPERCREW XLT 4X4 2012 équipé d'un moteur Ecoboost au taux d'intérêt annuel de 4,99 % pour un terme allant jusqu'à 36 mois et un acompte de 3 995 $ pour une mensualité exigible de 369 $ / 369 $/ 399 $ incluant 8 500 $ / 9 000 $ / 8 500 $ en rabais du constructeur et 350 $ / 500 $ / 1 300 $ en contribution du concessionnaire. L'obligation locative totale est de 17 279 $ / 17 279 $ / 18 359 $, la valeur
rachat optionnelle est de 15 990 $ / 16 400 $ / 18 554 $ et le prix total d'acquisition est de 30 149 $ / 30 499 $ / 33 349 $. Les taxes sont exigibles sur l'acompte et sur le m
s'applique au-delà de la limite permise, en plus des taxes exigibles. ‡Cotes de consommation de carburant estimatives pour le F-150 XLT 4x4 à cabine double 2012 équipé d'un m
des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence.
équipé d'un moteur de 3,7 L. Les cotes de consommation de carburant sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. ††© 2012 SIRIUS Canada Inc. « SiriusXM » , le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations s